

UNIVERSITE MOULOUD MAMMARI DE TIZI-OUZOU
Faculté des Sciences Economiques, de Gestion et des Sciences commerciales
Département des Sciences Economiques



Mémoire de Fin de Cycle

En vue de l'obtention du diplôme de Master en Science Economiques
Option : Développement Local, Tourisme et Valorisation de Patrimoine

Thème

***Société civile et tourisme solidaire : étude
de l'apport des associations dans la wilaya
de Tizi-Ouzou***

Réalisé par :

AMZIANE Karima

Sous la direction de :

Docteur SMADI Amina

Devant le jury composé de :

Président : Mr CHENANE Arezki , MCA, FSEGC, UMMTO

Encadreur : Mme SMADI Amina, MCA, FSEGC.UMMTO

Examineur: Mr. KABENE Ahmed, MCB, FSEGC, UMMTO

Promotion 2020

Remerciements

Je tiens à exprimer mes sincères reconnaissances et mes vifs remerciements à ma chère famille en particulier mes parents qui m'ont soutenue à préparer ce master professionnel.

Je tiens à remercier et à exprimer ma profonde gratitude à mon encadreur Madame SMADI Amina pour avoir dirigé ce travail, pour la qualité de son encadrement ainsi que pour sa disponibilité et son aide. Elle m'a guidée et encouragée tout au long de ce travail.

J'adresse également mes vifs remerciements à Monsieur ABRIKA Belaid pour ses conseils et pour ses orientations. Je présente mes remerciements aux membres du jury pour avoir accepté d'évaluer ce travail de recherche.

Je remercie également tous mes enseignants du master 1 et master 2, qui ont contribué à ma formation durant tout mon cursus universitaire. Sans oublier toutes les associations du village Sahel pour leurs aides et leurs assistances ainsi que tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Dédicaces

Je tiens à dédier ce modeste travail :

*A la mémoire de mes grands-parents, de mes oncles et de mes tantes
qui ont énormément compté pour moi*

A mes très chers parents ; pour leur soutien et leurs encouragements

*A mes chers frères et sœurs ainsi qu'à leurs conjoints et à mes
chers neveux et nièces*

A mes oncles, mes tantes et à mes cousins et mes cousines

A mes collègues de travail et à mes amis(es)

Et enfin à tous ceux qui me sont chers.

KARIMA

Liste des abréviations

- APW :** Assemblée populaire de Wilaya.
- CDEC :** La Corporation de développement économique communautaire.
- DD :** Développement Durable.
- DLA :** Dispositif local d'accompagnement
- DTA :** Direction du tourisme et de l'artisanat.
- ES :** Economie Solidaire.
- ESS :** Economie Sociale et Solidaire.
- IPPF :** la Fédération internationale du planning familial.
- ODD :** Objectifs de développement durable.
- OIF :** Organisation internationale de la francophonie.
- OMT :** Organisation mondiale du tourisme.
- ONG :** organisation non gouvernementale.
- ONU :** Organisation des nations unies.
- PNUE :** Programme des nations unies pour l'environnement.
- UICN :** Union Internationale pour la Conservation de la Nature.

LISTE DES TABLEAUX

N° de tableau	Nom de tableau	Page de tableau
Tableau N° 01	Création et objet des associations de 1987 à 1998	24
Tableau N° 02	Création et objet des associations de wilayas et de communes dans la wilaya de Tizi-Ouzou, selon les statistiques arrêtées au 31/08/2021.	26
Tableau N° 03	Les principaux changements de la création d'une association par rapport à la loi 90-31 du 4 décembre 1990	38
Tableau N° 04	Les principaux changements concernant la coopération avec les ONG étrangères par rapport à la loi 90-31 du 4 décembre 1990	39
Tableau N° 05	Les principaux changements de financement extérieur par rapport à la loi 90-31 du 4 décembre 1990	40
Tableau N° 06	Les principaux changements de la dissolution d'une association par rapport à la loi 90-31 du 4 décembre 1990	40
Tableau N° 07	Les principaux changements de La création d'associations étrangères Par rapport à la loi 90-31 du 4 décembre 1990	41
Tableau N° 08	Différenciation entre « économie sociale » et « économie solidaire »	50
Tableau N° 09	Classement des premiers pays récepteurs de touristes inrenationaux selon les recettes moyennes par visiteur en §US-données 2018.	70
Tableau N° 10	Nombre de lits répartis selon le type de tourisme	71
Tableau N° 11	Répartition générale des terres agricoles dans la daïra de Bouzeguène	103
Tableau N° 12	Liste des éditions et villages hautes du fesitval Raconte-Arts	113
Tableau N° 13	Liste des éditions du concours du village le plus propre	114

LISTE DES FIGURES ET CARTES

N° de Figure	Nom de Figure	Page de Figure
Figure 01	Processus de création des associations algériennes	30
Figure 02	Les facteurs qui influent sur le tourisme	66
Carte 01	Carte géographique de bouzeguène	101

LISTE DES SCHEMAS

N° de schéma	Nom de schéma	Page de schéma
schéma 01	La société civile comprend une grande variété de groupes et d'acteurs	13
schéma 02	Classification des voyageurs	58
schéma 03	la structure du système tourisme	60
schéma 04	Schéma du tourisme durable	78
schéma 05	Schéma récapitulatif des principes du tourisme équitable et solidaire	90

SOMMAIRE

Introduction générale.....	01
CHAPITRE I : LA SOCIETE CIVILE, HISTOIRE ET EVOLUTION DU MOUVEMENT ASSOCIATIF EN ALGERIE	
Introduction	07
Section 1 : Genèse de La société civile	08
Section 2 : Histoire du mouvement associatif en Algérie	16
Section 3 : Généralités sur les associations	27
Section 4 : L'Economie sociale et solidaire	42
Conclusion	54
CHAPITRE 2 : L'EMERGENCE DU TOURISME SOLIDAIRE	
Introduction	56
Section 1 : Aperçu sur le tourisme	57
Section 2 : les formes de tourisme	74
Section 3 : Le tourisme solidaire.....	85
Conclusion.....	97
CHAPITRE 3 : POTENTIALITES TOURISTIQUES ET DYNAMISMES DE LA SOCIETE	
Introduction	99
Section 1 : Présentation de la commune de Bouzeguène	99
Section 2 : Tourisme solidaire à sahel	105
Section 3 : présentation des résultats obtenus de l'enquête	117
Conclusion	121
Conclusion générale	123
Bibliographie.....	127
Annexes	133
La table des matières.....	149
Résumé	



Introduction Générale



De nos jours, et à travers le monde, le tourisme est considéré comme un secteur essentiel dans le développement, c'est un moteur de l'économie mondiale. Chaque pays de différents continents exploite ses richesses naturelles, culturelles et fait éloge de ses richesses pour attirer les touristes curieux de visiter d'autres cultures et horizons. Le tourisme est un secteur qui représente plus de 10 % du PIB à l'échelle mondiale. Tous les pays du monde veulent donner au tourisme une place primordiale. Ceci en s'ouvrant au tourisme et en profitant de ses retombées positives sur l'économie et sur les autres secteurs. Autrement dit, le tourisme regroupe plusieurs secteurs qui collaborent en synergie dans un objectif de développement d'un territoire donné.

C'est le cas de l'Algérie qui a adopté une politique touristique avec le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique (SDAT, 2025) en 2008. Ce dernier vise une stratégie touristique des plans sur le court, moyen et long terme. Cette stratégie est adoptée en vue de mettre en valeur le potentiel naturel, culturel et historique de la destination Algérie afin de la rendre concurrentielle du moins pour avoir une place parmi nos voisins marocains et tunisiens qui ont pris de l'avance par rapport à l'Algérie. Nous visons une destination touristique qui va permettre à l'Algérie de ne plus dépendre des hydrocarbures qui représentent 97 % (la quasi-totalité) de ses exportations. L'Algérie est classée troisième producteur de pétrole sur le continent africain après le Nigeria et l'Angola et elle est le premier pays producteur de gaz naturel du continent.

Dans ce travail de recherche, nous voulons montrer d'une part comment la société civile contribue-elle à l'amélioration des conditions de vie des populations à travers ses différentes organisations et d'autre part le rôle des associations dans la promotion d'un dynamisme au niveau local notamment sur le plan touristique. L'Algérie a vu l'apparition de plusieurs associations dans divers domaines notamment touristiques, grâce à l'allègement des réserves imposées en 1987 avec l'adoption de la loi n°87-15, ainsi que les événements du 05 octobre 1988 à Alger. Et avec l'ajustement structurel des années 1990 qui a obligé les pays en voie de développement de faire la transition d'une économie planifiée vers une économie de marché donc à plus d'ouverture.

Le but des associations est la manière de procéder à faire l'économie de façon à améliorer la qualité de vie des individus à l'opposé de l'économie traditionnelle qui s'intéresse à la réalisation du profil. A partir de là, nous avons consacré une section sur l'ESS,

qui met l'humain au cœur des préoccupations économiques en associant l'intérêt ou la valeur sociale et l'action économique.

Le tourisme de masse est un tourisme qui a engendré des effets néfastes sur l'environnement. De nos jours, on est préoccupé à encourager un tourisme qui prend en considération les piliers du DD. Ce dernier vise à préserver la nature, la culture et les traditions des populations locales d'aujourd'hui et de demain, à produire sans nuire à la planète, d'où l'apparition de plusieurs formes de tourisme durable (apparu depuis les années 1990), qui incitent les touristes à visiter les zones rurales ou isolées pour les aider à se développer.

C'est le cas du tourisme solidaire où les touristes sont hébergés chez les habitants, ils sont en contact direct avec la population locale, pour découvrir leur langue, leur culture, tout en respectant l'environnement, en même temps ils se préoccupent à aider et profiter la population locale dans la réalisation de leurs projets par les dépenses des touristes sur les produits locaux. C'est pour cette raison que nous avons choisi de consacrer notre travail de recherche sur cette forme de tourisme durable dans le village Sahel situé à Bouzeguène pour savoir si cette forme a des retombées positives sur ce dernier dans la promotion du tourisme local et de rendre le territoire dynamique et développé.

Aperçu sur le sujet à travers les différents concepts mobilisés

Le cadre de notre recherche porte sur les associations, celles qui promeuvent le tourisme, avec comme cas d'étude le village Sahel dans la commune de Bouzeguène au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou. Il existe des potentialités naturelles, culturelles et historiques qui favorisent le développement de l'activité touristique en Algérie en général et dans la wilaya de Tizi-Ouzou en particulier.

A travers les différents concepts mobilisés dans ce mémoire à savoir la société civile ; avec l'avènement de cette pandémie de la covid-19, le rôle de la société civile s'est montré davantage avec la mobilisation des citoyens et des associations pour trouver des solutions en procurant des aides à la population. Le concept de tourisme solidaire, une des formes de voyage qui se veut respectueuse de l'environnement et de la biodiversité. Il représente à la fois un point de rencontre des populations et des cultures.

L'élaboration d'un cadre théorique adéquat sur cette question du tourisme servira d'outil permettant de mettre l'accent sur l'importance accordée au secteur touristique au niveau de la Tizi- Ouzou par le biais des associations touristiques.

La problématique

Notre thème est basé sur la société civile et plus précisément sur les associations et leur rôle dans la promotion du tourisme solidaire. On sait que le tourisme est un vecteur et un levier de développement à l'échelle mondiale. D'après les statistiques fournies par les organismes internationaux, le tourisme est classé en 1ere position avec près de 15 % de l'économie mondiale et de ce fait il décline l'industrie automobile qui a dominé l'économie mondiale pendant longtemps.

Notre recherche vise à connaître l'apport des associations dans la wilaya de Tizi-Ouzou. De ce fait une question majeure doit être posée : **Quel est le rôle des associations dans la création et le développement du tourisme solidaire au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou ?**

De cette question principale découlent les sous- questions suivantes :

- les associations touristiques contribuent-elles dans la promotion du tourisme solidaire au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou ?
- le cadre réglementaire associatif en général et celui du tourisme solidaire en particulier est-il favorable à la promotion du tourisme solidaire ?
- quelles sont les ressources des associations touristiques pour atteindre leurs objectifs ?
- comment la société civile peut-elle déclencher une dynamique autour du tourisme solidaire ?

Hypothèses

De notre problématique découlent quatre hypothèses :

- les associations touristiques participent dans le développement territorial de la wilaya de Tizi-Ouzou par la promotion du tourisme solidaire.
- la société civile (entreprises, organisations syndicales et associatives, coopératives) occupe une place prépondérante dans la promotion du tourisme solidaire au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou.

- les associations disposent de ressources et d'un accompagnement par les collectivités territoriales facilitant leurs dynamismes.
- le tourisme solidaire est une alternative au tourisme de masse au sein de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Méthodologie de recherche

L'objectif de notre étude est de montrer les démarches entreprises pour réaliser notre enquête sur le terrain dans l'intention de collecter le maximum d'informations sur les maisons d'hôtes du village Sahel ainsi que l'apport et le rôle que peut jouer les associations pour mener à bien cette initiative en s'accrochant sur les retombées positives que peut tirer ce village par la création de la richesse et l'amélioration du cadre de vie de sa population ainsi que son environnement.

Pour les besoins de notre étude, nous avons utilisé une démarche méthodologique basée sur trois étapes :

Pour la première étape, nous avons utilisé une documentation diversifiée pour la partie théorique qui est axée sur la recherche bibliographique et documentaire : ouvrages, thèses, mémoires, revues, site web, dans le but de maîtriser le sujet et cerner notre problématique.

La deuxième étape consiste en la collecte d'informations auprès de la Direction du Tourisme et de l'Artisanat (DTA), de la DRAG (Direction de la Réglementation et des Affaires Générales) et du service des associations au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou. Cela dans le but d'enrichir notre thème d'étude par la collecte de données sur le nombre de différentes associations existantes dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Ajouter à cela, les informations collectées au niveau de l'APC de Bouzeguène ainsi que dans le village Sahel avec les différents membres des associations qui nous ont guidés pour bien mener notre enquête sur le terrain.

La troisième étape concerne la partie pragmatique, basée sur une enquête de terrain à l'aide d'un questionnaire adressé aux différents membres d'associations et villageois. Cette enquête a pour objectif la collecte de données sur le dynamisme de la société civile et le rôle que peut jouer ses différents acteurs, notamment les associations, dans la promotion du tourisme solidaire dans le village Sahel en accueillant des visiteurs à travers les différents événements organisés par celle-ci.

Cette dernière étape s'est renforcée par l'enquête de terrain dans le village Sahel de Bouzeguène à travers un questionnaire composé de deux parties. La première partie est établie pour la collecte d'informations auprès des membres des associations. La deuxième partie est consacrée au tourisme solidaire. Ce questionnaire est adressé aux différentes associations du village. Le but de ce questionnaire est d'enquêter sur les capacités d'hébergement, les moyens de financement et la contribution de la population pour promouvoir le tourisme solidaire pour le développement de cette région à travers la valorisation du patrimoine culturel, naturel, et historique.

La collecte de données s'est effectuée en deux reprises pour connaître les démarches entreprises par les différentes associations plus précisément l'association des femmes qui s'occupe des maisons d'hôtes. Les visites se sont déroulées pour bien comprendre l'importance de cette initiative qui veut faire sortir le village de son isolement et le rendre touristique.

Durant la réalisation de ce travail de recherche, nous avons envisagé de nous déplacer vers la commune de Bouzeguène pour procéder à notre enquête sur le terrain durant l'année 2021. Malheureusement on n'a pas pu y aller pendant cette période, ce n'est qu'en mai 2022 que nous avons pu mener notre enquête, vu que la région était affectée par la pandémie de la covid-19 et que pratiquement tous les villages n'autorisaient pas l'accès. Ajouter à cela la contrainte temps, le manque d'expérience pour réaliser la partie pratique sur le terrain et le manque de données.

Plan de travail

Nous avons structuré notre travail en trois chapitres qui se présentent comme suit :

Le premier chapitre est consacré à la société civile, nous essaierons de présenter un aperçu historique et de définir la société civile dans la première section. Ensuite, nous présenterons dans la deuxième et troisième section l'histoire du mouvement associatif en Algérie, les étapes à entreprendre pour la création d'une association et enfin la dernière et la quatrième section va porter sur l'économie sociale et solidaire.

Le second chapitre est consacré au tourisme solidaire, on le présentera sur trois sections dans lesquelles on va définir, le tourisme, les formes de tourisme et le tourisme solidaire.

Le troisième et le dernier chapitre est consacré à la présentation de la commune de Bouzeguène, du village Sahel, des différentes associations du village ainsi qu'à l'interprétation des résultats d'une enquête qualitative menée auprès des membres de celles-ci. Nous avons pris comme cas pratique les associations du village Sahel dans la commune de Bouzeguène, nous montrerons la place des associations, leurs contributions et apports pour le développement du tourisme solidaire.

Chapitre 1

*La société civile, histoire et évolution
du mouvement associatif en Algérie*

Introduction

La société civile contribue à l'amélioration des conditions de vie des populations à travers ses différentes organisations. Le citoyen doit agir pour trouver d'autres moyens pour atteindre ses objectifs. C'est grâce au travail fourni par les associations que certaines personnes démunies ont pu subvenir à leurs besoins, on leur apportant des vêtements neufs et des jouets pour l'Aïd, les affaires scolaires et des médicaments.

Les organisations de la société civile plus précisément les associations jouent un rôle considérable dans la satisfaction des besoins parfois même vitaux des populations de nombreux pays pauvres dont les Etats seuls ne peuvent pas subvenir à leurs besoins.

C'est à partir des années 1980 en Algérie, en effet ce n'est qu'en en 1987 avec l'adoption de la loi n°87-15 que certaines restrictions ont été levées, c'est ce qu'on va illustrer dans la deuxième section de ce chapitre. Dans ce contexte les associations ont acquis plus de liberté pour agir dans différents domaines contrairement à avant où il n'y avait que les associations culturels ou sportifs (sous le contrôle de l'Etat), on peut dire qu'il s'agit des formes d'organisation à caractère sociale ; d'ailleurs le nombre d'associations ne cesse d'augmenter d'une année à une autre.

La période d'ouverture des années 80 coïncide avec la montée du chômage et de l'exclusion sociale, entraînant par conséquence d'autres façons d'agir qui associent entre la conciliation de l'intérêt collectif et de l'activité économique.

L'Economie Sociale et Solidaire couvre la quasi-totalité des secteurs, c'est une économie « d'utilité sociale » qui répond aux besoins émergents (Dominique Rousselin-Legendre, 2015.p05).

Pour le Réseau Intercontinental de Promotion de l'Économie Sociale Solidaire « *L'économie sociale et solidaire est une alternative au capitalisme et aux systèmes économiques autoritaires dominés par l'État. Dans l'ESS, les citoyens jouent un rôle actif dans l'élaboration de toutes les dimensions de la vie humaine : économique, sociale, culturelle, politique et environnementale* » (RIPESS, 2015, P02).

Dans l'économie traditionnelle on s'intéresse aux profits et aux gains. Dans l'économie sociale on s'intéresse à l'amélioration de la qualité de vie des individus. On s'intéresse donc aux personnes qu'au profit. On quelque sorte on met le social au service de l'économie.

Le but de l'ESS est de mettre l'humain au cœur des préoccupations économiques, en associant l'intérêt ou la valeur sociale et une action économique.

Ce premier chapitre aborde, à travers ses différentes sections les origines et les définitions des notions de : société civile, associations et l'économie sociale et solidaire, sans oublier d'évoquer l'historique du mouvement associatif en Algérie.

Section 01 : Genèse de la société civile

Le concept de « société civile » ne possède pas de définition officielle. C'est un concept flou et controversé. Le terme n'est pas nouveau mais son sens a subi une certaine évolution au fil du temps.

Le terme subit une renaissance dans les années 1970 et apparaît dès lors comme un « instrument d'analyse du développement politique des pays du Sud » (Planche, 2007).

Une décennie plus tard, il s'impose véritablement sur la scène internationale (J. ZUFFEREY, 2011).

On peut dire que le terme de société civile est très ancien et en même temps récent il a pris différentes nominations et significations à travers différentes périodes.

1. Historique du concept

C'est dans l'Antiquité grecque au I^{er} siècle avant J.-C, que le concept de Société civile trouve son origine. C'est le célèbre philosophe Aristote qui désigna le nom de « koinonía politikè » « Société citoyenne » ou comme diront certains « communauté politique ». En latin la société civile est traduite par le terme « societas civilis » qui désigne une assemblée sans hiérarchie dominante, qui est constituée de personnes qui partagent ou défendent les mêmes idées ou un motif commun sans l'intervention de l'Etat. On peut dire que le terme de société civile est à différencier de l'Etat parce qu'il ne représente pas l'Etat. Le mot société civile qui a d'abord le sens de la société politique qui veut dire l'Etat, par la suite il a pris le sens contraire

qui signifie une société civile sans l'Etat. Au siècle des Lumières (17 et 18èmes siècles) qu'apparue la distinction entre Etat et société civile.

Pour Aristote, la société civile « *ce n'est ni la famille, ni le peuple mais c'est la classe politique* » (Brochure : KMF-CNOE 2009, p 06).

Selon thomas HOBBS, la société civile est l'opposée de l'« *état de nature* ». Pour lui « *la société civile c'est l'Etat. La société civile prend une signification purement politique* » (Mathieu AMOUROUX, 2007, p.04)

D'après John Locke l'Etat qui devait être tenu de garantir au citoyen l'égalité, la liberté, l'intégrité et la propriété, donc conservation de la propriété. La société civile prend chez Locke une signification économique. Il dissocie la société civile à l'état de nature.

Du point de vue de Charles de Montesquieu Il y avait deux sphères celle de la politique et celle de la société citoyenne. Pour lui, la société citoyenne joue le rôle d'intermédiaire entre les citoyens et l'Etat. Le devoir de la société de faire connaître et de représenter les intérêts des citoyens auprès de l'Etat.

Pour Alexis de Tocqueville la société civile est le lieu d'expression de la liberté. C'est pourquoi pour lui, l'« *Ecole de la Démocratie et de la Liberté*». Grâce à cette idée, la société civile devint de plus en plus une instance publique, qui observait et critiquait les agissements de l'Etat (Brochure : KMF-CNOE ,2009, p. 7).

D'après Hegel, « *le concept de société civile désignait un espace indépendant, hors de la sphère naturelle de la famille et de la sphère, plus élevée, de l'Etat. Pour Hegel la société civile est la « classe bourgeoise », la classe bourgeoise ne signifie pas être riche ou faire partie de la classe dominante, mais le fait que l'homme cherche un travail pour subvenir à ses besoins, et qui se préoccupe de sa sécurité et de sa propriété privée* » (Brochure : KMF-CNOE ,2009, p. 7).

GAUTIER Pirotte souligne que l'antiquité grecque et l'héritage aristotélien lèguent trois idées fondamentales. La première est qu'il n'est pas de société civile sans groupements ou associations d'individus. Aristote indique également que la société civile suppose un ordre, une contractualisation des rapports sociaux, des conventions passées entre individus. Par la suite, d'aucuns associeront la société civile à l'idée d'un contrat social librement consenti entre individus (Hobbes, Locke notamment). La troisième idée, qui perdure sous une forme parfois

refoulée, suppose un lien entre le degré de civilisation d'une société et son niveau d'organisation politique. Seul l'Etat peut garantir une vie civilisée, c'est -à -dire juste et heureuse. Les sociétés sans Etat sont des sociétés laissées à l'état de nature. Les sociétés civilisées sont les seules à proposer un degré de raffinement dans l'élaboration de leurs conventions sociales (GAUTIER Pirotte, 2018, p 8).

2. Qu'est-ce que la Société civile ?

La « Société civile » est une expression qui est devenue de plus en plus à la mode, ces dernières années (Brochure : KMF-CNOE ,2009, p. 8). De manière globale, la Société civile peut se définir à travers deux aspects :

D'un côté, la société civile est vue comme un domaine au sein de la société qui est considéré comme un espace public composé, par un grand nombre de groupements qui sont du moins indépendants de l'Etat, bien organisés, dotés de différentes formes d'organisation telles que les groupes d'initiative, les clubs ou les associations.

La Société civile, ne représente nullement un groupement homogène qui pourrait être représenté par une seule voix, comme il ne s'agit pas non plus d'une masse de citoyens isolés, qui représenteraient leurs intérêts de manière individuelle. Par contre les personnes se réunissent plutôt librement selon leurs centres d'intérêt ou leur orientation personnelle et professionnelle, au sein de clubs, d'associations et/ou de mouvements sociaux, pour faire des échanges et agir ensemble en vue d'objectifs communs.

De l'autre côté, constamment, le terme de « Société civile » sert d'appel politique exigeant plus de démocratie. Le concept de « société civile » ou le concept de « société de citoyens » qui est utilisé dans le même sens, représente "le développement de sociétés", particulièrement caractérisée par le terme de démocratisation (Brochure : KMF-CNOE ,2009, p. 8).

Dans un rapport de 2002, le Conseil économique et social (devenu le conseil économique, social et environnemental) de l'Algérie définissait la société civile comme *un large espace, distinct, en tout cas, de l'Etat (ainsi que des organismes qui, comme les partis politiques, concourent à l'exercice du pouvoir), espace à l'intérieur duquel les citoyens exercent des activités autonomes, collectives et structurées*. Ce rapport ajoutait que la société civile « *inclurait un ensemble varié comportant notamment les partenaires sociaux, les autres*

organisations représentatives des milieux sociaux et économiques, les associations constituées pour la défense des grandes causes, les associations de proximité (...) ».

ABRIKA Belaid souligne que « La notion de société civile intègre l'ensemble des organisations non partisans et n'appartenant pas aux institutions de l'État. On peut distinguer trois sphères qui agissent différemment avec des objectifs contradictoires :

- la sphère politique (partis politiques) qui est l'espace de concurrence pour la conquête du pouvoir politique ;
- la sphère étatique (publique) qui exerce sa politique et qui détient la majorité des suffrages ;
- la sphère de la société civile qui cherche à poser des problèmes ou à influencer la sphère étatique pour apporter des solutions adéquates aux revendications posées.

La notion de société civile est polysémique, elle peut signifier la société organisée politiquement, souvent opposée à l'État comme elle peut définir ce qui relève du domaine privé sans l'intervention de l'État. La société civile a sa propre logique diversifiée et basée sur un fonctionnement démocratique.

En Algérie La notion de la société civile est considérée la même que celle des pays développés. La société algérienne à la période post indépendance était paysanne et régie par des règles sociales traditionalistes, basées sur des valeurs saines, de respect, de solidarité, d'égalité, de justice sociale et de tolérance et dotée d'une organisation et de structures sociales ancestrales (ABRIKA Belaid, 2011, p61).

D'après **GAUTIER Pirotte**, la notion de société civile peut être employée aujourd'hui pour signifier un lieu de contestations ou d'oppositions, ou encore d'innovations sociales. Elle peut représenter l'ouverture d'un système politique démocratique confronté à une crise de représentativité. Elle peut se référer à des acteurs politiques, à des agents économiques, à la société au sens large, à une classe de courtiers du développement (comme les nouvelles organisations non gouvernementales-ONG ou NGO en Anglais-au sud, par exemple), à des organisations patronales ou syndicales, à des réseaux associatifs pourvoyeurs de capitaux sociaux, etc.

La société civile se décline souvent par des jeux de distinctions plus au moins précises. Elle se distingue tantôt de l'Etat, tantôt du marché, de l'église ou encore de la société militaire.

Selon lui, ces jeux de distinctions n'éclairent que partiellement la tentative de définition d'un espace et d'acteurs sociaux particuliers (GAUTIER Pirotte, 2018, p 4).

2.1. Autres définitions

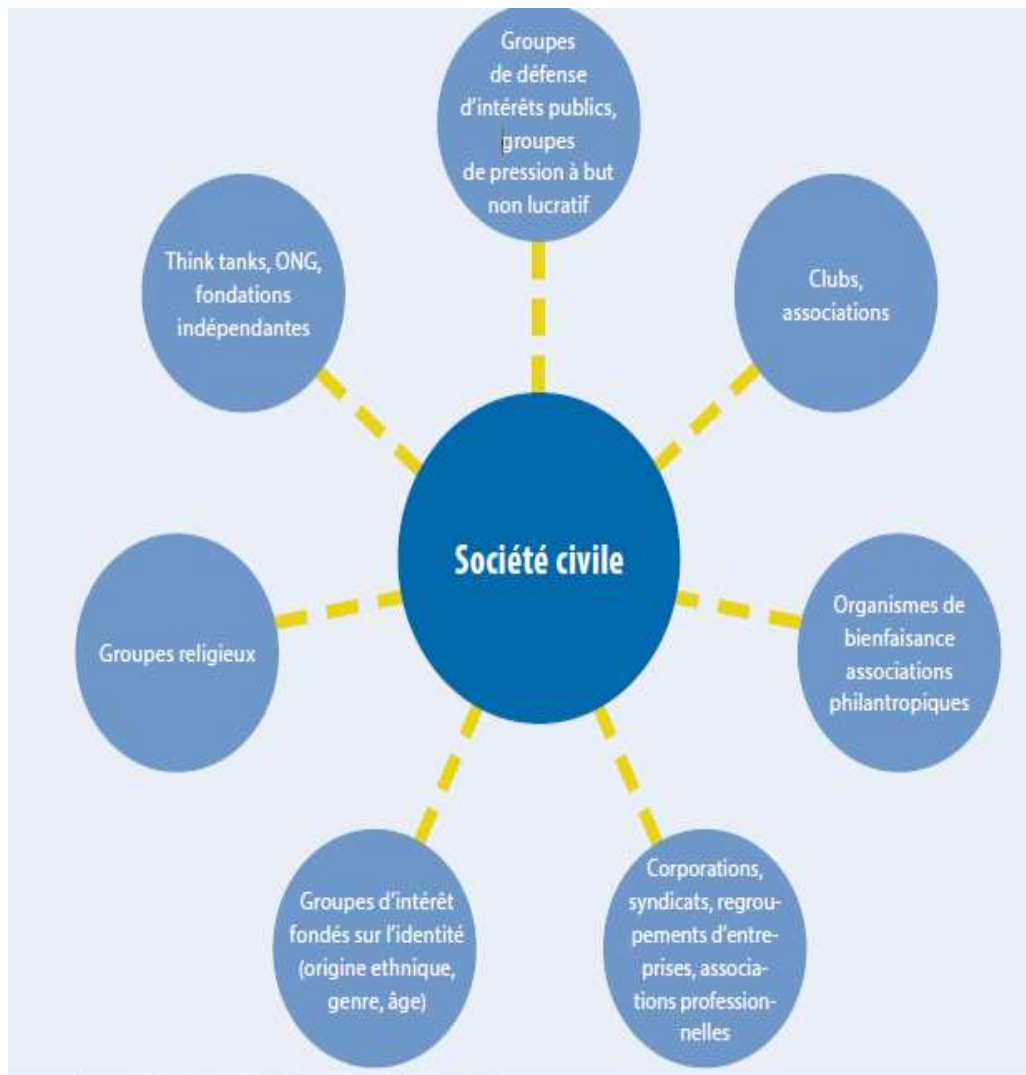
Selon **le dictionnaire la toupie** la société civile représente pour un pays, une nation un ensemble d'acteurs, d'associations, d'organisations, de mouvements, de lobbies, des groupes d'intérêts, des think tanks (réservoir d'idées ou laboratoire d'idées), etc, plus ou moins formels, qui ont un caractère non gouvernemental et non lucratif. Elle constitue une forme d'auto-organisation de la société en initiatives citoyennes en dehors du cadre étatique ou commercial. Ses objectifs sont fondés sur l'intérêt général ou collectif dans des domaines variés : sociopolitique, solidaire, humanitaire, éthique, juridique, environnemental, scientifique, culturel, etc.

La Banque mondiale pour sa part présente la société civile comme *«le large éventail d'organisations non gouvernementales et à but non lucratif qui animent la vie publique, et défendent les intérêts et les valeurs de leurs membres ou autres, basés sur les considérations d'ordre éthique, culturel, politique, scientifique, religieux ou philanthropique : groupements communautaires, organisations non gouvernementales (ONG), syndicats, organisations de populations autochtones, organisations caritatives, groupements d'obédience religieuse, associations professionnelles et fondations privées.»*

D'après **les Nations Unis** La société civile *« est le troisième secteur de la société, aux côtés du gouvernement et du monde des affaires. Elle comprend des organisations de la société civile et les organisations non-gouvernementales ».*

Du point de vue de l'**UNESCO** la société civile est l'auto-organisation de la société en dehors de l'État et de l'activité commerciale. Un ensemble d'organisations ou de groupes auto-constitués de façon plus ou moins formelle, qui n'appartiennent ni à la sphère gouvernementale ni à la sphère commerciale. C'est le « domaine de la vie sociale civile organisée qui est volontaire, largement auto-suffisant et autonome par rapport à l'État ».

Schéma 1 : La société civile comprend une grande variété de groupes et d'acteurs



Source : DCAF- le Centre pour la gouvernance du secteur de la sécurité, Genève. RSS (La réforme du secteur de la sécurité) DOCUMENT D'INFORMATION/ La société civile.

2.2. Les organisations de la société civile

Les organisations de la société civile ont les caractéristiques suivantes :

- sont indépendantes de l'Etat et des organisations économiques
- ne travaillent pas dans un but lucratif
- essaient d'attirer l'attention sur leurs intérêts
- travaillent, selon la détermination des objectifs, au service de la chose publique
- ne poursuivent pas des fonctions étatiques, mais s'intéressent uniquement à une participation politique indépendante (Brochure : KMF-CNOE ,2009, p. 9).

3. Thèmes abordés par la société civile

Les thèmes évoqués par la société civile concernent toutes les questions, les intérêts en rapport avec les individus dans la société, qui sont inclus dans le débat de société et qui sont représentés par les personnes et les groupes de personnes qui forment des organisations dans la société (Brochure : KMF-CNOE ,2009, p. 13).

4. Formes d'organisation de la société civile

Il existe plusieurs formes d'organisation de la société civile. Les formes les plus connues sont les clubs ou associations, les syndicats, les initiatives de citoyens, les groupes d'entraide et mutuelles, ainsi que les organisations à but non lucratif et les ONG (Organisations Non-Gouvernementales). Les ONG tiennent une place particulière dans le cercle de ces différentes formes d'organisation et sont souvent désignées comme « Moteurs de la société civile ». On va définir trois formes d'organisation de la société civile qui sont ; les ONG, les associations et les syndicats (Brochure : KMF-CNOE ,2009, p. 14).

4.1. Organisations Non-Gouvernementales

Selon le dictionnaire la toupie, une **ONG** est une organisation de la société civile, d'intérêt public ou ayant un caractère humanitaire, qui ne dépend ni d'un Etat, ni d'une institution internationale. Elle n'est pas orientée vers le profit. Une ONG décide de manière autonome des actions qu'elle engage. Leur objectif principal est de prendre en compte certains intérêts sociaux et politiques qui ont été négligés, et dont elles veulent, en quelque sorte, se faire l'avocat (Brochure : KMF-CNOE ,2009, p. 14). Ses membres sont des volontaires bénévoles, organisés le plus souvent en association. Ses ressources proviennent de fonds publics ou privés. Son action peut prendre la forme d'intervention de première urgence pour secourir des populations en danger en cas de catastrophes naturelles, de guerres, d'exodes, d'épidémies(dictionnaire la toupie).

On va citer quelques ONG internationales qui sont connues à travers le monde : **Amnesty International**, une organisation qui s'implique dans le monde entier pour la protection des droits de l'homme ; **Greenpeace**, dont l'objectif principal est la protection de l'environnement.

D'après l'encyclopédie Larousse, Le nombre des ONG ne cesse de croître d'une année à une autre, en 1985 on comptait 5000 ONG et environ 30 000 ONG au milieu des années 2000.

Elles œuvrent dans les domaines du développement, de l'environnement, de la santé, du planning familial, des droits de l'homme, des droits de la Femme et du citoyen, de l'instauration de la paix, au plan national, international ou global.

On peut citer d'autres ONG : Médecins du Monde, Médecins Sans Frontières, Handicap International, Action Contre la Faim.

À l'opposé à d'autres organisations de la société civile, les ONG ont une autre particularité qui est souvent une représentation internationale, elles sont reconnues comme étant des conseillers, aussi bien auprès de gouvernements nationaux et internationaux, qu'auprès d'organisations officielles telles que l'ONU (Brochure : KMF-CNOE ,2009, p. 15).

4.2. Associations

Les associations font parties aussi des acteurs de la société civile. Une association représente un groupement de personnes volontaires qui ont les mêmes idées pour réaliser une action ou un projet sans chercher à réaliser de profits, dont les objectifs à caractère religieux, scientifique ou culturel sont d'ordre public. De plus, en tant qu'intermédiaires entre la société voire l'individu, et l'Etat, ces personnes jouent un des rôles de la société civile en reliant les intérêts de ces derniers.

Les associations ne travaillent pas pour leur profit. Généralement, leurs activités sont exercées par des bénévoles. Les associations se concentrent particulièrement dans le domaine régional local ou national (Brochure : KMF-CNOE ,2009, p. 15).

4.3. Syndicats

Un syndicat est défini dans le dictionnaire de la Toupin comme étant une association de personnes qui a pour but de défendre les intérêts professionnels et économiques de ses membres (employés, ouvriers, cadres, patrons, professions libérales). Le syndicat cherche à faire aboutir des revendications en matière de salaires, de conditions de travail, de prestations sociales.

À l'origine, les syndicats sont apparus en France au XIXe siècle. Perçus avec hostilité ou simplement tolérés par le patronat et les gouvernements. Les syndicats ont aussi parfois été violemment réprimés. Leur reconnaissance officielle n'intervient qu'en 1884 avec la loi Waldeck-Rousseau.

La société civile joue un rôle important dans le développement des sociétés, cela se fait à travers ces différentes organisations qui activent dans différents domaines dans le but d'aider les populations à se développer, que ce soit au niveau régional, local, national ou international on ce qui concerne les ONG. On doit impliquer le citoyen pour trouver des solutions à ces problèmes.

Section 02 : Histoire du mouvement associatif en Algérie

Dans cette section on va représenter le mouvement associatif en Algérie, de la période précoloniale à la période post colonial et aussi la structure du mouvement associatif en Kabylie, de ce fait on verra les caractères des associations qui existaient à travers ces différentes périodes et comment elles fonctionnent.

1. Naissance et évolution du mouvement associatif en Algérie

Les premières associations ont été créées au début du 20eme siècle sous la loi Française de 1901, qui a été reconduite après l'indépendance de l'Algérie. On va illustrer trois périodes différentes à travers l'histoire de l'Algérie pour la création des associations. Au début le mouvement associatif était timide et limité à certaines types d'associations comme les association religieuses, amicales ou sportives, mais le mouvement associatif a évolué avec le temps.

1.1. L'Algérie précoloniale

Il est difficile de dire comment vivait et comment s'organisaient les populations dans notre pays avant l'occupation française. Pour la Kabylie l'assemblée du village (tajmaat) détenait le pouvoir législatif et exécutif. L'assemblée du village qui s'occupait des problèmes et les préoccupations de leur population (Tafouk Katiba, 2018, P.34).

Gallissot René souligne que pendant cette période il y avait un associationnisme de fait qui « sont *de type communautaire religieux et sous emprise de la parenté et du patrimonialisme* » (GALLISSOT René,1999).

On pourrait dire que les mouvements associatifs ou ce que l'on peut citer ainsi comme l'affirme Izeroukan Arab, sont des formes endogènes qui sont de trois types :la zaouia (confrérie religieuse), la djemaa ou des formes d'organisation similaires (assemblée des Oumanas, au M'zab, par exemple) et la corporation (métiers) (IzeroukanArab, 2008).

1.2. L'Algérie coloniale

Plusieurs structures associatives sont apparues dans le milieu autochtone pendant les premières années de l'occupation française en Algérie. Selon DERRAS Omar (qui est considéré en Algérie être l'un des spécialistes des sciences sociales), durant l'occupation française, plusieurs associations de type communautaire et religieux ont vu le jour et que ces structures associatives activaient dans différents domaines (DERRAS Omar, 2007).

La promulgation de la loi française du 1er juillet 1901 a affirmé le droit d'association dans plusieurs pays sous domination coloniale comme l'Algérie et notamment en France. En Algérie, la création des premières associations remonte au début du 20ème siècle.

« La Rachidiya » a été fondée à Alger en 1902. « Le cercle Salah Bey » est né à Constantine en 1907, par la suite le mouvement s'est rapidement propagé dans toute l'Algérie, « l'Amicale des Sciences Modernes » à Khenchela, « le Cercle des Jeunes Algériens » à Tlemcen, « la Société Al Akhouya » à Mascara, la « Toufikiya » à Alger, « la Saddikiya » et « le Cercle du progrès » à Annaba (Tafouk Katiba, 2018, p35-36).

Entre 1905 à 1940, le chiffre avoisine une centaine d'associations qui sont enregistrées par les services du Département d'Alger pour le seul arrondissement de Tizi-Ouzou. La nature des associations sont d'ordres social, culturel ou religieux (SALHI Mohamed Brahim, 1999).

D'après Izarouken Arab, c'est avec la colonisation et par la suite la loi 1901, que le mouvement associatif verra coexister deux formes d'associations : les associations traditionnelles et les associations modernes. Les associations traditionnelles sous forme endogène au Maghreb et en l'Algérie. Les associations modernes ou les associations «de fait » créées, au commencement, dans le prolongement d'organisations fondées en France (IzeroukanArab, 2008).

En faveur de la loi de 1901 et étant donné le fait colonial, trois types d'associations coexistent. Le premier type d'associations était mixte, où cohabitaient les Européens et les Algériens, il s'agit principalement d'associations issues des mouvements ouvrier et syndical ou de celles portées et animées par les courants libéraux, humanistes.

Selon lui trois lieux qui, sont l'école, le syndicat et, à un degré moindre, l'armée coloniale, ont favorisé donc la rencontre entre Européens et Algérien, en d'autres termes la mixité entre les deux communautés.

À compter de 1900 ce type d'association a émergé. On peut citer l'Association du progrès Saharijien (1908) pour la lutte contre les fléaux sociaux qui était composée d'instituteurs français et kabyles, et aussi l'Association franco-algérienne pour l'expansion de l'influence française en Afrique du Nord (DERRAS Omar, 2007).

Le deuxième type d'association existant était des associations composées uniquement de colons européens, ce type d'association a pris des formes variées comme les coopératives, amicales, les clubs sportifs.

Enfin le troisième type d'association concerne les d'associations sportives avec la mention « musulmane », les associations religieuses, de bien faisane nées depuis le début des années 30 et les associations diverses (socioculturelles, éducative) qui étaient formées ou créées par les algériens (IzeroukanArab, 2008).

1.3 L'Algérie postcoloniale

➤ De l'indépendance aux années 80 : « Les organisations de masse contre les associations »

A l'indépendance de l'Algérie, la loi de 1901 qui a été applicable pendant la période coloniale a été reconduite par la loi du 31 décembre 1962.

Le climat de l'époque n'a pas favorisé l'extension du mouvement associatif, d'abord le déclenchement de la guerre de libération, par la suite le relèvement de l'Etat après l'indépendance. Ajouter à cela que depuis l'indépendance le champ associatif a été sous contrôle de l'Etat. L'administration qui a des pouvoirs élargis pour contrôler la création et le fonctionnement des associations et cela par la circulaire de mars 1964 et l'ordonnance de 1971.

L'ordonnance du 03 décembre 1971, modifiée par celle du 07 juin 1972, a donné le feu vert pour la création d'associations (Derras Omar, 1999). Le domaine ou la nature des associations ont des caractères :

- sportif comme les fédérations de cyclisme, golf, basket ;
- professionnel comme le syndicat du tourisme, comité action sociale de l'OAIC ;
- social(handicapés), de parents d'élèves, des associations d'amitié à l'instar de l'association d'amitié « Algérie – URSS » ou encore des associations religieuses.

Le mouvement associatif a été sous surveillance des organisations de masse et les unions professionnelles, qui sont à leurs tours sous contrôle du complexe Etat/Parti et structures d'encadrement et de contrôle de la société (IzeroukanArab, 2008).

➤ Milieu des années 80 : « l'ouverture contrôlée »

Des éléments de référence de la situation ou de l'environnement de l'époque :

- La chute des prix du pétrole en 1986 a induit à des difficultés financières, ce qui a engendré la crise dans le pays.
- Certaines associations sont apparues grâce à la levée de quelques contraintes, particulièrement celles qui sont liées à l'agrément préalable (Nour ,2014)

Dès l'indépendance jusqu'au milieu des années 1980, l'évolution du mouvement associatif prouve que les associations sont subordonnées à une double autorité exigeante. D'abord : l'autorité légale représentée par le ministère de l'Intérieur et les autorités locales (mairies, wilayas), ensuite l'autorité politique représentée par les organisations de masse qui sont sous contrôle du FLN, le parti unique durant cette période. Ce n'est donc qu'au milieu des années 1980 que les autorités ont autorisé certains espaces de liberté (IzeroukanArab, 2012).

Les pouvoirs publics ont manifesté une certaine détermination de libérer la vie associative et cela suite à la promulgation de la loi 87-15 du 21 juillet 1987, mais le retard était déjà remarquable. C'est pourquoi, les chiffres communiqués par le ministère de l'intérieur durant cette période sont estimés à 11 000 associations à l'échelle nationale (FERRAH Ali,2003). Par contre en France, il existait plus de 500 000 associations. Malgré le fait que l'Etat a libéré certains espaces de liberté, à travers cette loi, ceci n'a permis que pour certaines types d'associations qui restent délimités et identifiés d'exister tout comme les sociétés savantes, les associations de parents d'élèves et les associations caritatives (FERRAH Ali,2003).

C'est donc dans le contexte de la préparation de la loi de 1987 et de sa promulgation que vont naître certaines associations telles que la Ligue des Droits de l'Homme (LADH), et l'Association Algérienne de Planification Familiale (AAPF) :

- La Ligue des Droits de l'Homme (LADH), fondée en 1987 par un groupe de militants. Sa vocation est la défense et la promotion des droits de l'homme en Algérie et dans le monde.

La création ou la reconnaissance de la LADH, qui est encouragée par les pouvoirs publics, qui manifeste une certaine volonté d'ouverture politique pour répondre aux pressions et aussi pour répondre à des sollicitations au niveau particulièrement international pour exiger la démocratie et pour le respect des droits de l'homme, encore une ouverture toujours sous contrôle.

- L'association algérienne de planification familiale (AAPF), créée en 1987 et présidée par feu Tedjini Haddam, qui était recteur de la mosquée de Paris. Cette association, a adhéré à l'une des plus appréciables ONG du monde qui est la Fédération internationale du planning familial (IPPF), qui est basée à Londres et qui avait pour mission de promouvoir le planning familial en Algérie. L'association disposait de moyens humains, matériels et financiers considérables qui provenaient pour l'essentiel d'IPPF et de l'Etat à un degré moindre.

La loi de 1987 sera très vite dépassée. Elle ne sera en vigueur pratiquement que durant une très courte période (une année tout au plus) (IzeroukanArab, 2008).

➤ **Les événements d'Octobre 88 et le mouvement associatif sous le régime de la loi 90/31**

Réellement, ce sont les événements d'octobre 1988 qui ont donné lieu à l'enclenchement et le renforcement de la dynamique associative, soutenue par des mouvements enfoncés dans les profondeurs de la société (FERRAH Ali, 2003).

C'est la nouvelle constitution promulguée après le soulèvement de 1988 qui a obligé l'Etat au passage de l'économie planifiée où toutes les grandes décisions sont sous son contrôle à une économie de marché, ce qui a donné lieu de la diversité politique contre le parti unique du FLN, qui a été accordée par la constitution de 1989 et qui a donné naissance à l'ouverture du champ associatif qui a connu une montée jamais vue auparavant.

C'est avec la promulgation de la loi 90-31 du 04 décembre 1990, que le mouvement associatif a connu une extension colossale (Izeroukan Arab, 2008). L'activité des associations s'élargit à d'autres domaines inexistant auparavant, tous les domaines sont investis, social, caritatif, religieux, culturel, développement, environnement, droits et citoyenneté (FERRAH Ali, 2003).

On peut dire que ce nouveau cadre législatif demeure vague d'autant plus que certaines dispositions de la loi ont permis à l'Etat d'être toujours sous contrôle et freine la liberté du champ associatif. On peut interpréter cela par l'imposition de certains critères qui ont été mis en œuvres pour créer une association, telle que l'association devait être effectuée par au moins quinze personnes majeures, de nationalité algérienne, jouissant de leurs droits civils et civiques et n'ayant pas eu de conduite contraire aux intérêts de la lutte de libération nationale.

Autant, l'article 7 de la loi précise qu'une association ne peut être créée qu'après avoir approuvé trois formalités, soit :

- Le dépôt de la déclaration de constitution auprès de l'autorité publique, la préfecture pour les associations locales et le ministre de l'intérieur pour les associations à caractère national.
- L'obtention d'un récépissé d'enregistrement de la déclaration de constitution auprès de l'autorité compétente après « *examen de conformité aux dispositions de la présente loi* », ce récépissé devant être délivré au plus tard 60 jours après le dépôt. Même si l'autorisation préalable a été supprimée, l'avis de conformité de l'administration constitue néanmoins un mécanisme de contrôle.
- Et la publication de la constitution dans un quotidien national d'information (Laurence Thieux, 2009).

Après la promulgation de la loi de 1990, il reste difficile de savoir ou de connaître le vrai nombre d'associations constituées, dans le guide d'association algérien, on compte 5700 dont 1000 associations à vocation nationale. Toutes ces associations activent dans différents domaines (associations de gestion des affaires de mosquée, association de parent d'élève, association caritative, sportive, associations de quartier, de jeunes, de femmes).

On 1994, sur tout le territoire national on dénombre 35.800 associations. C'est les wilayas du nord qui compte un grand nombre d'associations, la wilaya d'Alger à elle seule compte 2186 associations locales, 1800 associations pour la wilaya de Sétif, Tizi- Ouzou occupe la troisième place avec 1555 associations, suivie par la wilaya de Bejaia qui chiffre 403 associations (KORICHE Abdelmadjid,2012).

On comptait 800 associations et organisations non gouvernementales au niveau national et 60 000 au niveau local en 2001. selon le recensement de 2002 le nombre exact d'associations était de 66231 associations dont 890 à caractère national (FERRAH Ali, 2003).

En 2006, le chiffre était environ 58 000 associations dont 1 000 à caractère national.

Avec les émeutes qui se sont déclenchées dans les pays arabes notamment la Tunisie, l'Égypte, la Libye, la Syrie, l'Algérie s'est engagée à de nouvelles réformes politiques. La loi 12-06 remplace la loi 90-31 qui était en vigueur. Durant cette période on a recensé plus de 93 000 associations agréées, selon les chiffres du ministère de l'Intérieur algérien. (AKKOUCHE Soraya, 2012, p .9).

2. L'histoire du mouvement associatif en Kabylie

La structure et la situation géographique des villages Kabyles sont presque identiques. L'organisation sociale et politique en Kabylie est :

« **Axxam** » ; il est composé de grands-parents, du père, de la mère et de leurs enfants. Trois générations qui vivent ensemble sous l'autorité de amghar (le vieux) ; donc le grand-père. Il est le porte-parole de la famille, c'est lui qui la représente à la djemaa (tajmat), par la suite « **Taxarubt** » ; est l'extension de la famille élargie. Elle occupe un espace bien défini, plusieurs familles sont liées par une descendance commune qui porte le nom de l'ancêtre, on peut citer l'exemple : Mezyan n Ath Ali (ath Ali est le nom de Taxxarubt). Après vient **Adrum** (quartier) ; un ensemble de tixarubin compose adrum, un ensemble de iderma (quartiers) forme **taddart** (le village) ; c'est l'ensemble de adrum. Taddart donc communauté villageoise qui se présente comme une petite république. Elle est administrée par une autorité dirigeante qui est tajmaât (assemblée du village), elle est composée de « lamin », assisté par des temans qui représentent les différentes xarubas), d'un oukil (trésorier) et d'un imam (secrétaire). En fin les **tribus** se confédèrent et forment **Laârac** ou **Taqbilt** (Confédération de tribus).

Avant la colonisation française, tajmaât (conseil du village) était un véritable conseil politique doté d'un droit coutumier et de toute indépendance. C'est elle qui gérait les affaires du village et cela dans tous les domaines. C'est elle qui prend toutes les décisions qui concernent le village. Ces décisions sont respectées et exécutées par tous les citoyens du village, et cela dans l'intérêt de tous (LASHEB Ramdane, 2006).

Pendant la colonisation française que tajmaât a perdu son autonomie politique et financière et devenu sous contrôle de l'autorité Française. C'est sous le commandement du Maréchal Randon que la Kabylie a été conquise en 1857 par la bataille d'Ichériden (Iarbraa nath

irathen). Malgré que la Kabylie était passé par plusieurs colons (phéniciens, romains, Ottomans), c'est la France qui a réussi à la conquérir et par la suite à l'administrée. (HANOTEAU. LETOURNEUX L, 1893)

D'après Hanoteau et Letourneux, le village « *est la pierre angulaire de la société kabyle* » (Hanoteau 1893, t. 1, p. 7-8)

Après l'indépendance de l'Algérie, en dépit de l'état de la Kabylie qui était détruite par la guerre, la population a fui les villages pour s'installer ailleurs, dans d'autres villes à l'intérieur du pays ou à l'étranger, Tajmaât n'a pas perdu sa valeur d'autrefois malgré que le champ de son activité est réduit ou restreint et malgré aussi son caractère informel, mais Tajmaât ne garde que la gestion des travaux d'utilité publique (voirie, adduction d'eau, électrification) vu les retards et l'incapacité des APC à gérer ces problèmes.

C'est à travers tajmaât (la djemaâ) que certains villages ont pu garder ou conserver l'organisation de certains événements de la tradition kabyle telle que *timecret*, ce qui a rendu possible son rattachement aux racines, aux traditions et à créer des liens de solidarité (Abrous, 2004, p.04).

D'après les chiffres relatifs à la création d'associations dans la Wilaya de Tizi-Ouzou, aussi les villages Kabyles se dotent d'associations. Les comités de village cohabitent avec les associations et ne change pas leur vocation. Les APC élues après 1990 notamment celles de 1997, donnent le privilège aux comités d'être les intermédiaires avec les populations. On peut dire donc que les comités de village ont un statut quasi-officiel, cependant que les collectifs culturels de jeunes prennent la forme d'associations. Les statistiques de 1988 à 1994 montrent que pas moins de 5839 associations, tous statuts confondus, ont été créés sur le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou et que près de 80% à savoir 5250 ont été créés entre 1988 et 1991.

Entre 1992 et 1994 le nombre d'associations créées est revu à la baisse car seulement 689 associations demandent leurs agréments et l'on constate aussi qu'un nombre très important d'associations qui disparaît, certaines associations même avant d'avoir vraiment entamé leurs activités. On a enregistré la disparition de 4008 associations durant la même période 1988-1994. Parmi les 5839 associations créées entre 1988 et 1994 il ne restait en principe que 1831 associations en activité à la fin de 1994. En 1998 on comptait 2258 associations selon le bilan

établi par les services des associations de la Wilaya de Tizi-Ouzou. (Statistiques du Services des Associations de la Wilaya de Tizi ousou,1999)

Les tableaux° 01 et 02 suivants montrent la répartition des associations en fonction de leur objet. Les chiffres ne prennent en compte que les associations supposées être actives suivant l'année de leur création. Le tableau numéro N° 02 montre le nombre d'associations de wilayas et de communes existant dans la wilaya de Tizi-Ouzou en Août 2021.

Tableau N° 01 : Création et objet des associations de 1987 à 1998

	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	Total
Ass. Religieuses	02	08	72	27	10	07	07	04	07	05	16	10	175
Ass. Culturelles		03	30	36	75	63	78	49	48	27	37	20	466
Asso. Parents d'élèves	19	133	30	39	11	23	48	20	04	05	35	21	388
Club scientifique	02	02	01	04	02	01	05	03	06	02	01	05	34
Asso. Sociales & humanitaires	01	02	05	13	07	06	02	11	01	08	06	10	72
Asso. De secourisme					01								1
Asso. Chasse	01	01	03	07									12
Asso. Auberges		01	02										3
Asso. Office du tourisme		01											1
Asso. Activités de jeunes		04	21	06	02	02	06	03	05	07	08	01	65
Asso. Foyers de jeunes	01			01									02

Asso. Professionnelles			06	16	11	03	09	05	04	05	06	01	66
Asso. Des ayants droit			13	14	06	10	07	04	06	05	02	02	69
Asso. Des villages			23	163	113	51	77	77	62	47	53	33	699
Asso. Des chômeurs				07	07	01							15
Clubs sportifs amateurs											106	53	159
Ligues de sport											12	08	20
Asso. Sport Universitaires											06	05	11
Total	26	154	207	333	245	167	239	176	143	111	288	169	2258

Source : Statistiques du Services des Associations de la Wilaya de Tizi -Ouzou. Cité par Mohamed Brahim Salhi : « Modernisation et retraditionalisation à travers les champs associatif et politique : le cas de la Kabylie », *Insaniyat*, n° 8, Mai-Août 1999. P20,21.

D'après ce tableau le nombre d'associations créées avant 1988 est modeste. Le type ou la nature des associations est restreint et n'est pas considéré politiquement menaçant telle que les Associations de parents d'élèves quoique leur nombre ne soit pas considérable.

Dès 1989, ce sont beaucoup plus les associations culturelles et villageoises qui occupent une place considérable. Ces types d'associations ont pris de l'ampleur durant la période de 1989 à 1994. De même Les associations religieuses ont connu un croisement en 1989 et 1990. Ces dernières, sont créés généralement dans les villages pour la reconstruction ou la réhabilitation des mosquées et des qoubas des saints locaux.

Salhi Mohamed Brahim (1999) a fait une remarque pour distinguer entre l'association du village et le comité du village. Il note que le comité de village est une version actualisée de la Tajmaât, néanmoins dans l'esprit des acteurs villageois et que ce type d'association a un caractère social comme la défense des intérêts du village.

Les associations activant ou qui luttent pour l'amélioration du cadre de vie sont créées en milieu urbain particulièrement à Tizi-Ouzou dès 1990, mais ce n'est qu'en 1994 que leur action devient apparente ou effective (Statistiques du Services des Associations de la Wilaya de Tizi ouzou,1999).

Comme les associations jouent un rôle primordial pour le développement du tourisme et aussi le développement local, nous avons collecté les informations concernant le nombre d'associations créées au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou en Août 2021.

Tableau N° 02 : Création et objet des associations de wilayas et de communes dans la wilaya de Tizi-Ouzou, selon les statistiques arrêtées au 31/08/2021.

	Associations de wilayas	Associations de communes
Asso. Professionnelles	37	37
Asso. Religieuses	360	00
Associations sportives	19	450
Asso. Arts et Culturelles	56	427
Asso. Parents d'élèves (federations)	02	438
Asso.scientifique	21	14
Asso. comité de quartier	00	998
Asso.d'environnement	13	127
Asso. Des handicapés	09	24
Asso. Protection des consommateurs	02	02
Asso. de la jeunesse et enfance	09	33
Asso. de tourisme	29	23
Asso. Des retraités (personnes agées)	01	01
Asso. féminine	09	08

Asso. de solidarité et bienfaisance	64	78
Asso. de la santé et médecine	02	00
Asso. de secours	00	06
Asso. d'anciens élèves et étudiants	00	03
Total	633	2669

Source : Statistiques du bureau des Associations de la Wilaya de Tizi -Ouzou.

Section 3 : Généralités sur les associations

Cette section est consacrée aux associations. La création d'une association en Algérie est régie par la loi n°12-06 du 12-01-2012 qui a remplacé la loi N° 90-31 du 4 décembre 1990 qui était en vigueur. La création d'association est un acte volontaire par des personnes qui veulent s'engager et travailler bénévolement, leur but n'est pas de réaliser de profits.

Dans cette section, à partir de la législation existante en Algérie, on va définir les associations, montrer les différentes étapes de leur création, les statuts, les organes, les dirigeants et les types d'associations.

I. Qu'est-ce qu'une association ?

La création d'une association en Algérie est régie par la loi N° 12-06 du 12 janvier 2012. Préalablement avant de concevoir une association, il faut bien choisir son objet et il n'est nullement autorisé à le changer une fois que l'association a démarré son activité.

1. Définition de l'association

L'article 2 de la loi n° 12-06 du 12 janvier 2012 relative aux associations définit l'association comme un : « *regroupement de personnes physiques et/ou de personnes morales sur une base contractuelle à durée déterminée ou à durée indéterminée. Ces personnes mettent en commun, bénévolement et dans un but non lucratif, leurs connaissances et leurs moyens pour promouvoir et encourager les activités dans les domaines notamment, professionnel, social,*

scientifique, religieux, éducatif, culturel, Sportif, environnemental, caritatif et humanitaire. »
(Journal officiel n° 02 relative aux associations, 2012, p. 28).

On peut dire donc qu'une association est un groupement de personnes physiques, qui décident d'une manière volontaire de s'associer avec d'autres individus qui ont les mêmes objectifs, pour mener à bien leur objet sans pour autant chercher à réaliser de profits, ce qui les intéressent c'est d'aider les gens dans la cause à laquelle ils se sont engagée. Les associations activent dans plusieurs domaines à savoir le domaine professionnel, social, scientifique, religieux, éducatif, culturel, Sportif, environnemental, caritatif et humanitaire.

2. Qui a le droit de créer une association ?

L'article 4 de la loi n° 12-06 du 12 janvier 2012 relative aux associations donne le droit de créer une association mais sous certaines réserves, toute personne qui désire créer une association doit remplir certaines conditions. Les conditions qui sont fixées par la loi sont que ces personnes doivent :

- être majeures,
- être de nationalité algérienne,
- jouir de leurs droits civils et civiques,
- ne pas avoir été condamnés pour crime ou délit infamant et/ou incompatible avec le domaine d'activité de l'association et n'ayant pas été réhabilités, pour les membres dirigeant (Journal officiel n° 02 relative aux associations, 2012, p.28).

2.1. Les différentes étapes de création de l'association

La création d'une association nécessite d'obéir à certaines instructions ou formalités. Les démarches sont relativement simples et faciles à suivre. On peut les illustrer de la manière suivante :

➤ La définition du projet associatif

Il est nécessaire que le projet soit bien défini et bien précis pour tous. Les questions à se poser sont les suivantes : Un projet pour répondre à quel(s) besoin(s), quelles activités, quels services, quels objectifs ? quelles finalités ? destinés à qui ? Et réalisables en combien de temps ? Pour quelle durée ? Avec quelles compétences et quelles ressources, avec l'aide de qui ? Etc.

➤ La rédaction des statuts

Le statut définit l'objet et le but de l'association et détermine ses modalités de fonctionnement. Le statut est le contrat primordial qui lie les membres de l'association.

➤ **Le nom de l'association**

Après avoir rédigé les statuts, il faut trouver un nom à l'association qui doit être en rapport avec son objet, il doit lui correspondre.

➤ **L'assemblée générale constitutive**

Une fois que les statuts sont rédigés, il faut songer à organiser une assemblée générale constitutive avec les personnes qui sont engagées dans le projet en vue d'échanger leurs points de vues et de valider ces statuts.

C'est au cours de cette assemblée constitutive qu'on doit procéder à l'élection des membres du bureau et du président, et qu'on doit aussi rédiger un procès-verbal dont lequel on détermine les noms des membres, leur rôle et leur responsabilité au sein de l'association.

La présence d'un huissier de justice qui va établir son PV ; et la désignation d'un commissaire aux comptes en lui donnant un mandat.

➤ **La déclaration initiale de constitution**

Pour avoir le statut de l'association, il faut penser à sa déclaration pour commencer à fonctionner et réaliser ses objectifs tracés. C'est une fois déclaré que l'association peut revendiquer ou prétendre à ses droits, comme demander des subventions, soutenir une action en justice ou éventuellement acheter ou vendre ou passer tout contrat en son nom.

La déclaration de constitution d'une association lui permet de fonctionner en tant que personne morale légalement constituée et la rend publique. En Algérie la déclaration ne donne pas droit à l'exercice d'activité, il faut attendre la délivrance de l'agrément.

➤ **L'ouverture d'un compte en banque**

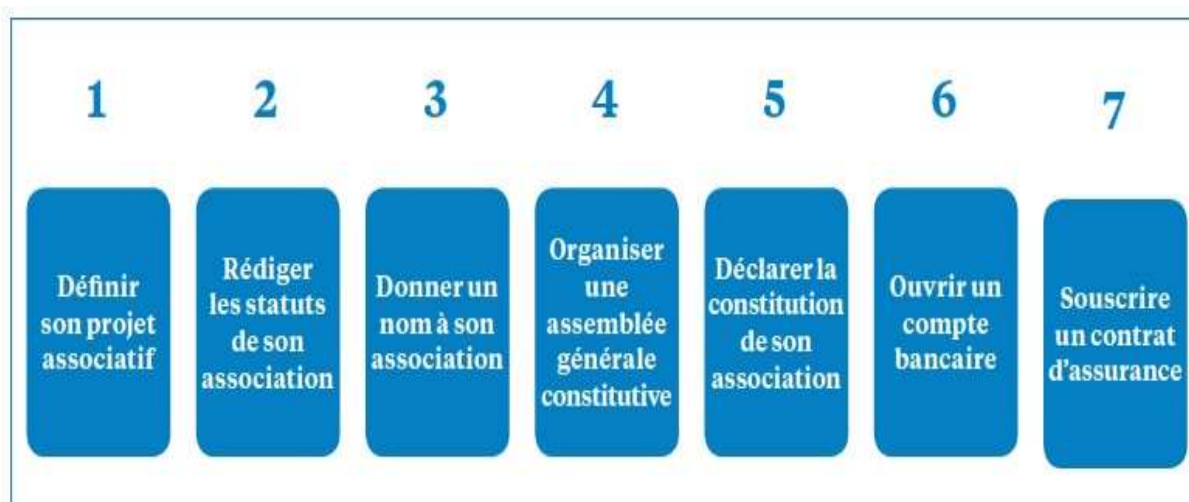
Pour l'ouverture d'un compte en banque, le président doit se munir du récépissé de déclaration, d'une copie des statuts (légalisée auprès de la mairie). Ce compte sera ouvert au nom de l'association au niveau des banques publiques ou à la poste (compte CCP).

Selon la loi, l'association ne doit ouvrir qu'un compte unique qui servira à recevoir les subventions, les dons, les cotisations des adhérents, etc.

➤ **L'assurance**

L'une des premières démarches à effectuer pour que l'association soit protégée des risques qui sont présents en permanence dans le cadre de ces activités, elle doit souscrire une assurance, donc une garantie. Ce point-là est évoqué dans l'article 21 de la loi 12-06. C'est une démarche primordiale, il est conseillé de ne pas la négliger (AKKOUCHE Soraya, 2012, p.14.15).

Figure 1 : Processus de création des associations algériennes



Source : Schéma réalisé par les auteurs à partir des données du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales (2018). Cité par Sonia Bendimerad, Amina Chibani, Kamel Boussafi : « BOOM ASSOCIATIF EN ALGÉRIE : RÉALITÉ OU ILLUSION DÉMOCRATIQUE ?2019, p.48(42-57). <https://www.cairn.info/revue-recma-2019-4-page-42.htm>

2.2. Les formalités de déclaration

L'article 2 de la loi n° 12-06 du 12 janvier 2012 stipule qu'après avoir effectué les formalités de déclaration de l'association auprès des pouvoirs publics, ceci se fait après avoir organisé une assemblée générale constitutive de l'association, reconnue par le procès-verbal d'huissier de justice. C'est pendant cette assemblée constitutive qu'on approuve le statut de l'association et qu'on doit élire les instances exécutives c'est –à dire les membres du bureau et du président.

Les membres fondateurs sont au minimum au nombre de :

- dix (10) pour les associations communales ;
- quinze (15) pour les associations de wilaya, issus de deux (2) communes au moins ;
- vingt-et-un (21) pour les associations inter-wilayas, issus de trois (3) wilayas au moins ;
- vingt-cinq (25) pour les associations nationales, issus de douze (12) wilayas au moins.

Selon l'article 7 de la loi n° 12-06 du 12 janvier 2012, La constitution de l'association dépend de la déclaration constitutive et à la délivrance d'un récépissé d'enregistrement. La déclaration constitutive doit être déposée auprès :

- De l'Assemblée populaire communale (APC), pour les associations communales ;
- De la wilaya, pour les associations de wilaya ;
- Du ministère chargé de l'intérieur pour les associations nationales ou inter-wilayas.

La déclaration accompagnée de toutes les pièces constitutives est déposée par l'instance exécutive en la personne du président de l'association ou son représentant dûment habilité, contre un récépissé de dépôt délivré obligatoirement par l'administration concernée, après vérification contradictoire immédiate des pièces du dossier. Les délais de vérification sont de :

- **trente (30)** jours pour l'assemblée populaire communale, en ce qui concerne les associations communales.
- **quarante (40)** jours pour la wilaya, en ce qui concerne les associations de wilaya.
- **quarante-cinq (45)** jours pour le ministère chargé de l'intérieur, en ce qui concerne les associations inter - wilayas.
- **soixante (60)** jours pour le ministère chargé de l'intérieur, en ce qui concerne les associations nationales.

Durant ce délai et après à son expiration, l'administration est sommée, soit de délivrer à l'association un récépissé d'enregistrement ayant valeur d'agrément, soit de prendre une décision de refus (Journal officiel n° 02 relative aux associations ,2012, p. 29).

Au cours de ces échéances, l'administration peut demander tout complément d'information, tout en étant conformes strictement à la loi, aux membres fondateurs.

Globalement, l'administration vérifie si l'objet de l'association ne s'oppose pas à loi, à l'ordre public, aux bonnes mœurs (AKKOUCHE Soraya, 2012, p.36).

3. Les dispositions figurant dans les statuts : Article 27 de la loi n° 12-06 du 12 janvier 2012

Les statuts des associations doivent énoncer :

- l'objet, la dénomination et le siège de l'association ;
- le mode d'organisation et le champ de compétence territoriale ;
- les droits et obligations des membres ;
- les conditions et modalités d'adhésion, de retrait, de radiation et d'exclusion des membres ;
- les conditions attachées au droit de vote des membres ;
- les règles et modalités de désignation des délégués aux assemblées générales ;
- le rôle de l'assemblée générale et des instances exécutives et leur mode de fonctionnement ;
- le mode d'élection et de renouvellement des instances exécutives ainsi que la durée de leur mandat ;
- les règles de quorum et de majorité requise pour les décisions de l'assemblée générale et des instances exécutives ;
- les règles et procédures d'examen et d'approbation des rapports d'activité, de contrôle et d'approbation des comptes de l'association ;
- les règles et procédures relatives aux modifications des statuts ;
- les règles et procédures de dévolution, du patrimoine en cas de dissolution de l'association ;
- L'inventaire des biens de l'association établi par un huissier de justice en cas de contentieux judiciaire (Journal officiel n° 02 relative aux associations ,2012, p. 31).

4. Les membres de l'association

Dans une association il est envisageable d'avoir qu'un seul type de membre mais en général on peut retrouver plusieurs avec différents pouvoirs et prérogatives :

- **Les membres fondateurs**

Sont les personnes qui ont créé l'association. Ils jouissent de la qualité de membres permanents.

- **Les membres actifs**

Ce sont les membres qui participent constamment aux activités de l'association et contribuent à la réalisation de ses objectifs. Les membres actifs ont autant le droit de savoir sur le fonctionnement et la gestion de l'association.

- **Les membres bienfaiteurs ou donateurs**

Ce sont le plus souvent des amis ou des sympathisants de l'association qui lui font des dons (don financier ou en nature).

- **Les membres d'honneur**

Ce sont des personnes qui ont rendu service à l'association. Elles apportent un soutien personnel ou médiatique à l'association.

- **Les membres adhérents**

Dans le but de bénéficier des services et prestations offerts par l'association, certains membres qualifiés d'adhérents payent une cotisation. On les appelle aussi membres utilisateurs.

Suivant les statuts, ces membres s'ils ne sont pas mineurs, peuvent participer à l'assemblée générale et prendre part au vote (AKKOUICHE Soraya, 2012, p.96.97).

5. Les organes de l'association

- **L'assemblée générale**

L'association dispose d'une assemblée générale qui est l'instance suprême. C'est cette dernière qui décide de la politique à adopter et qui prend les grandes décisions et orientations. L'assemblée générale est constituée par l'ensemble de ses membres remplissant les conditions de vote fixées par les statuts de l'association (Journal officiel N° 02 relative aux associations 2012, p. 30).

- **La composition des membres du bureau**

Le bureau est à la fois l'organe dirigeant et exécutif de l'association. L'association est dirigée par un « bureau » qui est composé d'au moins trois personnes : d'un président, d'un secrétaire général, d'un trésorier.

Concernant les associations qui préfèrent se conformer aux statuts types fournis par les administrations, elles renforcent le bureau : d'un ou plusieurs vice - présidents, d'un secrétaire général adjoint, d'un trésorier adjoint, d'un ou plusieurs assesseurs ou membres suppléants. On peut citer l'exemple de l'association touristique Amazigh Spirit dont son bureau est composé de sept (07) membres : le Président, le 1er Vice-Président, le 2eme Vice-Président, le Secrétaire General, le Vice-Secrétaire General, le trésorier, le vice trésorier.

6. Les dirigeants de l'association et leur rôle

Pour qu'une association soit opérationnelle, il lui faut des dirigeants qui ont chacun une tâche bien précise, tel que défini dans les statuts. Ces dirigeants font partie des membres de l'association et sont élus à l'assemblée générale par voie démocratique.

➤ **Le président**

Le président représente l'association par ces multiples missions. Il doit assurer le bon fonctionnement de l'association. Il se porte garant des propos tenus par l'association. En cas d'empêchement, c'est le 1er vice-président qui le remplace.

➤ **Le secrétaire général**

C'est la mémoire de l'association. Il doit tenir à jour le registre des délibérations, il informe les membres de l'association de la tenue de réunion, il rédige les procès-verbaux des réunions, il s'occupe des archives. En cas d'empêchement, il est secondé ou remplacé par le secrétaire général adjoint.

➤ **Le trésorier**

C'est l'argentier de l'association. C'est lui qui gère les finances de l'association et les comptes et s'occupe aussi de la comptabilité. Il encaisse les recettes et effectue les remboursements des frais, le règlement des factures. Il assure la relation entre l'association et la banque. Il est parfois secondé par le trésorier-adjoint.

➤ **L'assesseur**

Il n'a pas de responsabilité particulière mais fait partie des membres de l'association. Sa mission est d'assister aux réunions et de participer à la prise de décision, parfois on l'autorise à secondar les autres membres élus (AKKOUCHE Soraya, 2012, p.94.95).

7. Les sources de financement des associations

L'article 29 de la loi n° 12-06 du 12 janvier 2012 relative aux associations a cité les ressources de financement des associations qui sont constituées par :

- Les cotisations de leurs membres ;
- Les revenus liés à leurs activités associatives et à leur patrimoine ;
- Les dons en espèces ou en nature et les legs ;
- Les revenus des quêtes ;
- Les subventions consenties par l'Etat, la wilaya ou la commune.

Il est interdit à toute association de recevoir des fonds provenant des légations et organisations non gouvernementales étrangères.

Les ressources qui proviennent des activités de l'association doivent être exclusivement utilisées pour la réalisation des buts fixés par ses statuts et la législation en vigueur.

Les dons et legs avec charges et conditions ne sont acceptés que s'ils sont compatibles avec le but fixé par les statuts de l'association.

Lorsque l'activité d'une association est reconnue par l'autorité publique comme étant d'intérêt général et/ou d'utilité publique, l'association concernée peut bénéficier, de la part de l'Etat, de la wilaya ou de la commune, de subventions, aides matérielles et toutes autres contributions assorties ou non de conditions (Journal officiel n° 02 relative aux associations, 2012, p.31).

8. Les types d'associations

- **Les associations à caractères spécifiques**

Le type d'associations nommées à caractère spécifique est défini par le législateur algérien et qui se présente comme suit : les associations religieuses, les fondations, les amicales, les associations estudiantines et les associations sportives.

➤ Les associations religieuses

L'article 47 de la loi n° 12-06 mentionne que « *Sous réserve des dispositions de la présente loi, la constitution d'associations à caractère religieux est assujettie à un dispositif particulier.* » (Journal officiel N° 02 relative aux associations, 2012, p. 32).

Le plus souvent, les associations religieuses représentent les associations liées à la gestion des mosquées, les associations de zaouia ou les confréries. Dans la plupart du temps c'est l'association de la mosquée qui se charge de la construction et le fonctionnement d'une mosquée, comme elles peuvent aussi s'occuper des d'œuvres charitables et d'enseignement du coran.

➤ Les fondations

L'article 49 de la loi n° 12-06 du 12 janvier 2012 précise que « *La fondation est une institution à caractère privé créée à l'initiative d'une ou de plusieurs personnes physiques ou morales par la dévolution d'un fonds ou de biens ou de droits destinés à promouvoir une œuvre ou des activités spécifiquement définies. Elle peut également recevoir des dons et legs dans les conditions prévues par la législation en vigueur.* » Journal officiel n° 02 relative aux associations, 2012, p.32).

L'acte constitutif de la fondation est dressé par acte notarié à la demande du fondateur. L'objet ne peut être contraire à l'ordre public ou porter atteinte aux valeurs et constantes nationales.

La fondation acquiert la personne morale après l'accomplissement des formalités de publicité exigées par la loi, notamment la publication d'un extrait de l'acte notarié dans deux quotidiens d'information à diffusion nationale au moins. La fondation est censée être ou devient une association une fois qu'elle est déclarée par les personnes chargées de sa gestion auprès de l'autorité publique compétente. Autrement, elle demeure régie par les règles de droit commun et est exclue du champ d'application de la présente loi.

Les fondations qui ont pour but d'immortaliser la mémoire d'une personne ou d'une famille afin d'exercer des activités en rapport avec celles-ci, ne peuvent toutefois utiliser les dénominations de ces personnes ou famille qu'en vertu d'une autorisation des titulaires de ce droit, consacrée par un acte authentique.

➤ Les amicales

Les amicales sont des associations créées dans le but est :

- de relancer des liens d'amitié, de fraternité et de solidarité noués durant des périodes vécues en commun ou aux valeurs partagées au cours d'événements particuliers,
- de pérenniser et de célébrer ces liens et ces valeurs dans la mémoire collective.

Ces associations sont soumises au seul régime déclaratif (Journal officiel n° 02 relative aux associations, 2012, p.33).

➤ Les associations estudiantines

Les associations estudiantines sont généralement des associations composées d'étudiants. Elles activent la plupart du temps au sein des campus universitaires et organisent des activités scientifiques et de loisirs pour les étudiants. Elles peuvent être capables de revendiquer les meilleures conditions de vie et d'études dans les universités (AKKOUCHE Soraya, 2012, p.38).

➤ Les associations sportives

Ce sont des clubs qui exercent une discipline sportive. Ces associations sont quelque fois forcées de se rattacher à des fédérations ou des ligues pour bénéficier de subventions. L'Etat élabore la politique de développement de l'éducation physique et des sports et assure leur régulation et leur contrôle c'est pour cette raison qu'elles sont considérées comme des associations spécifiques.

L'éducation physique et les sports considérés comme éléments fondamentaux de l'éducation, participent à l'épanouissement physique et intellectuel des citoyens ainsi qu'à la protection de leur santé. Ils constituent un facteur important pour la promotion sociale et culturelle de la jeunesse et le renforcement de la cohésion sociale (Journal officiel n° 52 relative à l'éducation physique et aux sports, 2004, p.10).

Les fédérations, les ligues et les clubs sportifs amateurs sont aussi considérés comme des associations à caractères spécifiques et son régi par la Loi n° 04-10 du 27 Jomada Ethania 1425 correspondant au 14 août 2004 relative à l'éducation physique et aux sports (Journal officiel n° 02 relative aux associations, 2012, p.33).

9. les principaux changements par rapport à la loi 90-31 du 4 décembre 1990

Nous allons montrer les principaux changements de la loi du 12-06 2012 par rapport à la loi 90-31 du 4 décembre 1990 et de faire quelques comparaisons.

9.1. La création d'une association

Tableau N° 03 : Les principaux changements de la création d'une association par rapport à la loi 90-31 du 4 décembre 1990.

Ce que prévoyait la loi 90-31	Ce que prévoit la loi 12- 06
<p>15 membres fondateurs quelle que soit la compétence territoriale.</p> <p>Accomplissement aux frais de l'association des formalités de publicité dans au moins un quotidien d'information à diffusion nationale.</p> <p>Délivrance d'un récépissé d'enregistrement de la déclaration de constitution par l'autorité publique au plus tard 60 jours après le dépôt du dossier et examen de conformité.</p> <p>Si l'autorité compétente estime que la constitution de l'association est contraire aux dispositions de la présente loi, elle saisit, 8 jours au plus, avant l'expiration du délai prévu pour la délivrance du récépissé d'enregistrement, l'autorité judiciaire compétente, laquelle doit statuer 30 jours de la saisine.</p> <p>A défaut, l'association est considérée régulièrement constituée à l'expiration du délai prévu pour la délivrance du récépissé d'enregistrement.</p>	<p>10 membres pour une association communale, 15 membres pour les associations de wilaya (issus de 3 communes au moins), 21 membres pour une association inter-wilaya (issus de 3 wilayas au moins) et 25 membres pour une association nationale (issus de 12 wilayas).</p> <p>Suppression des formalités de publicité.</p> <p>Le récépissé de dépôt est délivré obligatoirement par l'administration concernée, après vérification contradictoire des pièces du dossier.</p> <p>Le délai pour l'examen de conformité est de 30 à 60 jours.</p> <p>Au cours de ce délai et au plus tard à son expiration, l'administration est tenue, soit de délivrer à l'association un récépissé d'enregistrement ayant valeur d'agrément, soit de prendre une décision de refus.</p> <p>C'est l'autorité administrative et non plus l'autorité judiciaire qui décide du refus.</p> <p>Introduction au dossier de constitution du casier judiciaire de chacun des membres fondateurs, présence obligatoire d'un huissier de justice à l'AG.</p> <p>L'association doit tenir une comptabilité à partie double validée par un commissaire aux comptes.</p> <p>Elle doit disposer d'un compte unique ouvert auprès d'une banque nationale.</p>

Source : AKKOUICHE Soraya, *manuel pour les associations algériennes*, édition, Fondation Friedrich Ebert,

2012, p 45.

Selon la loi 90-31, le nombre des membres fondateurs est de 15 quelque soit le type d'associations par contre dans la loi 12-06 le nombre varie, il n'est le même quand il s'agit d'une association communale, de wilaya ou les associations nationales ou inter-wilayas.

La loi 90-31 a prévu des formalités de réaliser des publicités aux frais de l'association dans au moins un quotidien d'information et à diffusion nationale. Cette formalité a été supprimée dans la loi 12-06.

Le délai pour l'examen de conformité peut être ramener à 30 jours dans la loi 12-06 et c'est l'autorité administrative qui décide du refus. Par contre la loi 90-31 c'est l'autorité judiciaire.

9.2. La coopération avec les ONG étrangères

Tableau N° 04 : Les principaux changements concernant la coopération avec les ONG étrangères par rapport à la loi 90-31 du 4 décembre 1990.

Ce que prévoyait la loi 90-31	Ce que prévoit la loi 12- 06
Seules les associations à caractère national, peuvent, adhérer à des associations internationales poursuivant les mêmes buts ou des buts similaires. Cette adhésion ne peut intervenir qu'après accord du ministre de l'intérieur.	Les associations agréées peuvent adhérer à des associations étrangères poursuivant les mêmes buts ou des buts similaires. Le ministre de l'intérieur est préalablement informé de cette adhésion. Celui-ci requiert, au préalable, l'avis du ministre des affaires étrangères. Le ministre chargé de l'intérieur se réserve un délai de soixante (60) jours pour faire connaître sa décision motivée. Les associations peuvent coopérer dans un cadre de partenariat avec des associations étrangères et ONG internationales, poursuivant les mêmes buts. Cette coopération est subordonnée à l'accord préalable des autorités compétentes.

Source : AKKOUCHE Soraya, *manuel pour les associations algériennes*, édition, Fondation Friedrich Ebert, 2012, p 46.

La loi 90-31 autorise uniquement les associations à caractère national, à s'adhérer à des associations internationales tout en poursuivant les mêmes objectifs ou bien proche, après l'acceptation du ministre de l'intérieur.

Par contre la loi 12- 06 autorise toutes les associations agréées à s’adhérer à des associations internationales. Le ministre de l’intérieur exige d’abord l’avis du ministre des affaires étrangères mais il doit être informé de la décision.

9.3. Le financement extérieur

Tableau N° 05 : Les principaux changements de financement extérieur par rapport à la loi 90-31 du 4 décembre 1990.

Ce que prévoyait la loi 90-31	Ce que prévoit la loi 12- 06
<p>Les associations peuvent recevoir, après autorisation préalable des pouvoirs publics, des dons et legs d’associations étrangères. Ils ne sont recevables qu’après accord de l’autorité publique compétente qui en vérifie l’origine, le montant, la compatibilité avec le but assigné par les statuts de l’association et les contraintes qu’ils peuvent faire naître sur elle.</p>	<p>En dehors des relations de coopération dûment établies, il est interdit à toute association de recevoir des fonds provenant des légations et Organisations Non Gouvernementales Etrangères. Les financements reçus par l’association étrangère en provenance de l’extérieur pour la couverture de ses activités et dont le montant peut faire l’objet d’un plafonnement défini par voie réglementaire, obéissent à la législation des changes.</p>

Source :AKKOUICHE Soraya, *manuel pour les associations algériennes*, édition, Fondation Friedrich Ebert, 2012, p 46.

La loi 90-31 autorise les associations de percevoir des dons et legs d’associations étrangères. Cela se fait après l’accord des pouvoirs publics, par contre la loi 12- 06 interdit à toute association d’accepter des fonds émanant des légations et Organisations NonGouvernementales Etrangères excepté des relations de coopération. Les financements reçus par l’association étrangère sont soumis à la législation des changes.

9.4. La suspension/dissolution

Tableau N° 06 : Les principaux changements de la dissolution d’une association par rapport à la loi 90-31 du 4 décembre 1990

Ce que prévoyait la loi 90-31	Ce que prévoit la loi 12- 06
<p>La dissolution de l’association par voie judiciaire peut intervenir à la demande de l’autorité publique ou sur plainte de tiers, lorsque l’association exerce des activités qui contreviennent aux lois en vigueur ou autres que celles prévues dans ses statuts.</p>	<p>La dissolution peut être également demandée par l’autorité publique lorsque Celle-ci a exercé une ou des activités autres que celles prévues par ses statuts, ou reçu des fonds provenant de légations et</p>

	<p>ONG étrangères ou, s'il est établi qu'elle n'exerce plus son activité de manière évidente.</p> <p>L'association peut faire l'objet d'une suspension d'activité ou d'une dissolution en cas d'ingérence dans les affaires internes du pays ou d'atteinte à la souveraineté nationale.</p>
--	---

Source : AKKOUCHE Soraya, *manuel pour les associations algériennes*, édition, Fondation Friedrich Ebert, 2012, p 47.

La dissolution de l'association dans les deux lois se fait à la demande de l'autorité publique ou sur plainte de tiers, dans le cas où l'association met en pratique les activités qui agissent contre la loi et contre les objectifs tracés dans ses statuts. Pour la **loi 90-31** La dissolution de l'association se fait par voie judiciaire.

La loi 12- 06 ajoute que la dissolution peut se faire par la réception des fonds à partir de légations et ONG étrangères et même en cas d'ingérence dans les affaires internes du pays ou d'atteinte à la souveraineté nationale.

9.5. La création d'associations étrangères

Tableau N° 07 : Les principaux changements de La création d'associations étrangères

Par rapport à la loi 90-31 du 4 décembre 1990

Ce que prévoyait la loi 90-31	Ce que prévoit la loi 12- 06
<p>La création de toute association étrangère est soumise à l'agrément préalable du ministre de l'intérieur.</p> <p>L'agrément accordé à une association étrangère peut être suspendu ou retiré par décision du ministre de l'intérieur, lorsqu'elle exerce des activités autres que celles prévues par ses statuts ou que son activité est de nature porter atteinte ou porte atteinte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • au système institutionnel établi ; • à l'intégrité du territoire national, à l'unité nationale, à la religion de l'Etat ; • ou à la langue nationale ; • à l'ordre public et aux bonnes mœurs. <p>La suspension ou le retrait de l'agrément</p>	<p>La demande d'agrément d'une association étrangère doit avoir pour objet la mise en œuvre de dispositions contenues dans un accord entre le</p> <p>Gouvernement et le Gouvernement du pays d'origine de l'association étrangère pour la promotion de la relation d'amitié et de fraternité entre le peuple algérien et le peuple de l'association étrangère »</p> <p>L'agrément peut être suspendu ou retiré si l'association se livre à une</p> <p>Ingérence caractérisée dans les affaires du pays hôte ou exerce des activités de nature à porter atteinte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • à la souveraineté nationale, à l'ordre institutionnel établi ;

<p>peut également être prononcé en cas de refus par l'association de fournir à l'autorité concernée, les documents et informations demandés relatifs à ses activités, à son financement, à son administration et à sa gestion.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • à l'unité nationale ou à l'intégrité du territoire national ; • à l'ordre public et aux bonnes mœurs ou encore aux valeurs civilisationnelles du peuple algérien».
--	---

Source : AKKOUCHE Soraya, *manuel pour les associations algériennes*, édition, Fondation Friedrich Ebert, 2012, p 47.

La création de toute association étrangère dans la loi la **loi 90-31**, obéit à l'agrément préalable du ministre de l'intérieur. L'agrément attribué peut être arrêté ou annulé par la résolution du ministre de l'intérieur, lorsqu'elle n'exerce pas les activités envisagées dans ses statuts ou que son activité est de nature à discréditer certains points de vue.

Pour la **loi 12- 06**, la demande d'agrément doit respecter les mesures contenues dans l'accord entre le gouvernement et le gouvernement du pays d'origine de l'association étrangère.

L'agrément peut être suspendu ou retiré si l'association intervient dans les affaires du pays hôte ou exerce des activités de nature à porter atteinte sur certains aspects.

Section 4 : L'Economie sociale et solidaire

L'économie sociale et solidaire est devenue de nos jours une nouvelle option pour trouver des solutions aux problèmes sociaux des populations marginalisées et pauvres qui sont causés par les crises économiques, ces nouvelles solutions qui prennent en considération l'être humain, trouvent des solutions d'ordres sociales, pour aider les populations à s'insérer dans le travail, trouver un logement ou se soigner. En plus d'être fondé sur l'utilité sociale elle est bâtie aussi sur le principe de solidarité. L'Etat seul ne peut pas intervenir, l'homme à décider de se prendre en charge, en créant les différentes formes de l'ESS, les coopératives des associations, mutuelles et fondations.

L'économie sociale et solidaire est la base d'innovation sociale et de créativité, qui prétend être une solution alternative aux challenges difficiles et multiples causés par les différentes crises économiques et environnementales qui ont frappé le monde ces dernières décennies. (Smadi Amina,2022, p.05)

Comme dans les précédentes sections, cette section entend développer un aperçu historique de l'ESS, sa définition, ces différentes organisations et enfin ses principes et fondements.

1. Aperçu historique de l'économie sociale et solidaire

L'ESS est apparue, selon Michel GARRABE en Europe, cela s'est produit probablement au Moyen Age. C'est dans les structures des Guildes, Corporations, Jurandes, Confréries qui se sont posées les bases des futures institutions qui deviendront par la suite des coopératives, mutuelles ou associations contemporaines (GARABE Michel, 2007, p.05).

L'origine des organisations de l'économie sociale diffère d'un élément à un autre à travers l'histoire et d'un pays à un autre. Cependant, en ce qui concerne le mouvement coopératif, par Richard Owen (1771-1858) qu'il a progressé en grande Bretagne, d'ailleurs ce dernier il a créé une entreprise de filature dont le but principal est l'amélioration des conditions de vie des ouvriers dans l'attention d'accroître la productivité (Smadi Amina,2022, p.08).

L'ESS est une invention européenne. L'explication porte principalement sur le niveau de progrès de l'industrialisation en l'Europe par rapport à l'Amérique du Nord (Sylvain Allemand, Sophie Boutillier, 2010).

L'ESS est passé par plusieurs étapes depuis son apparition :

➤ **De 1750 à 1848 : Un siècle d'auto organisation**

Malgré la diversité des différentes approches de l'économie sociale, il n'y a pas de vrais conflits entre elles pour la simple raison qu'ils ont un point commun, il s'agit d'une société égalitaire basée sur une justice sociale (Smadi Amina,2022, p.09).

La violence du capitalisme industriel innocentée par la pensée libérale, trouve chez des auteurs comme Saint-Simon (1760-1825) et Charles. Fourier (1772-1837), les propositions alternatives avec le socialisme utopique. L'exode rural et l'exploitation industrielle, justifient l'organisation des travailleurs pour se protéger. C'est par le biais de mutuelles et de coopératives qui sont apparues en 1830 que le communautarisme et l'associationnisme ouvrier naissent pour la protection des travailleurs (GARABE Michel, 2007, p.05).

Le résultat de la révolution industrielle a poussé les travailleurs à exiger de mettre fin à l'abus du système capitaliste. D'ailleurs vers 1830, un groupe de travailleurs a débuté à constituer des coopératives, cela en déposant toutes leur richesse en ce qui concerne la force de travail et outils de production ce qui représente un capital collectif pour eux dans le but de produire de manière autonome et collective (Smadi Amina,2022, p.11).

C'est à partir de la poursuite du mouvement d'ouvriers que les coopératives de production, de consommation, de crédit, les caisses de crédit agricole et les banques populaires ont été créées. Ce qui a permis à leurs membres de profiter de crédits pour développer leurs propres affaires ce qui n'était pas réalisable auparavant par les banques classiques (Smadi Amina,2022, p.11).

En 1844, 28 tisserands ont créé une coopérative qui avait comme nom « Les Équitables Pionniers de Rochdale » pour garantir à la clientèle des prix raisonnables. C'est à partir de là que la première grande coopérative voit le jour à Manchester en Angleterre.

Cette coopérative s'était spécialisée dans la consommation de denrées alimentaires .

Ce type de coopérative a triomphé à travers le temps et a été même étendu vers d'autres coopératives (minoterie par exemple) pour témoigner de l'histoire de l'entreprise coopérative.

Depuis 1848 l'Allemand Friedrich Wilhelm Raiffeisen (1818-1888) a créé des caisses villageoises de crédit mutuel et agricole. Il représente un autre modèle de coopération de type bancaire développée, qui se fait par la collecte des fonds auprès des adhérents à l'intérieur du village en vue de les répartir d'une manière précise sous forme de prêts sous garantie. C'est ce modèle qui a servi à la création en France du Crédit Agricole, du Crédit Mutuel, du Crédit Coopératif, de la Banque Populaire (Smadi Amina,2022, p.09).

➤ De 1848 à 1901 : L'institutionnalisation formelle de l'économie sociale

Un certain nombre de dates clés caractérisent ce demi-siècle :

- 1867 : la loi sur les sociétés anonymes, intègre le statut des coopératives ;
- 1898 : une loi donnera un fondement juridique à la mutualité ;
- 1901 : Loi sur la liberté d'association.

Par la pensée de P. Proudhon, qui développe son influence que cette période est marquée, C. Gide (1847-1932), et J. Jaurès (1859-1914) pour les socialistes, par F. Leplay (1806-1882) pour les chrétiens-sociaux et par L. Walras (1834-1910) pour les libéraux. (GARABE Michel, 2007, p.06).

En 1886, le Français Charles Gide (1847-1932), théoricien du mouvement coopératif, a fait naître, le concept d'« économie sociale» qui est fondée sur la solidarité. Il a remis en

question le marxisme et le libéralisme pour proposer une troisième voie. D'après lui, « *un système économique doit être guidé non par les profits mais par les besoins et non par le seul capital mais par le travail.* » (Lacroix G., Slitine R., 2016).

➤ **De 1901 à 1945 : L'articulation Etat-Economie sociale**

La loi de 1901 permet l'officialisation de 45000 associations. Pendant que se mettent en place les premières lois sur la protection sociale 1910 et 1930, les trois composantes de l'économie sociale participent à inférioriser les effets sociaux de la crise de 1929. Les premières formes de sécurité sociale avaient été mises en place en Allemagne au 19^{ème} par Bismarck. En France, elle avait été instituée officiellement par l'ordonnance du 4 octobre 1945. C'est durant cette période que l'économie sociale se constitue en troisième secteur de la vie économique (GARABE Michel, 2007, p.06).

➤ **De 1945 à 1980 : L'économie sociale structurante**

La déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 pose le cadre des droits humains fondamentaux. L'interventionnisme économique de l'Etat d'après-guerre, sous l'impulsion du Keynésianisme et la longue période de croissance qui est connue sous le nom des Trente Glorieuses achemine à l'encrage de l'économie sociale. Les coopératives bancaires contribuent à la démocratisation du crédit et favorisent le financement de l'agriculture. Les mutuelles et les associations collaborent à leurs parts à la gestion d'équipements dans le domaine de la santé et jouent aussi un rôle remarquable dans l'éducation de la culture et du sport (GARABE Michel, 2007).

➤ **De 1980 à nos jours : L'économie sociale entre mondialisation et proximité**

Le nombre d'associations créées durant cette période est considérable et du aux difficultés qui ont marqué cette période comme l'essoufflement de la croissance, le désengagement de l'Etat, les crises énergétiques, les mutations technologiques, et la mondialisation qui se sont accompagnés d'une montée du chômage et des inégalités. Le secteur associatif doit faire face à certaines préoccupations telle que le vieillissement de la population, l'exclusion sociale, la déterritorialisation, ce qui pour d'autres justifie l'apparition d'une économie solidaire de proximité différente de l'économie sociale traditionnelle (GARABE Michel, 2007).

L'économie solidaire voit le jour dans les années 1970-1980, à travers le développement de l'insertion par l'activité économique. L'objectif de l'ES est de lutter contre les effets du chômage et de l'exclusion sociale.

Le concept d'économie solidaire est né en 1980 à travers les résultats de plusieurs initiatives d'appui aux populations démunies notamment causée par la crise des années 1970. En effet cela a déclenché plusieurs épreuves solidaires pour trouver des emplois, des formations ainsi qu'un accompagnement durant le processus de résolution de leurs problèmes de santé et/ou de logement (Smadi Amina, 2022).

Plus tard, le concept d'économie solidaire a été largement défini en 1990, pour rassembler toutes les « *pratiques économiques ayant pour but commun le renforcement du lien social.* » (Lacroix G. et Slitine R., 2016).

En Algérie il y a eu une explosion du secteur associatif, il y avait 20000 associations créées au bout de trois ans dans les années 2000. Bouillonnement de même, aussi dans des pays comme la Tunisie, le Maroc, la Libye ou la Jordanie (GARABE Michel, 2007, p.09).

En 2006, apparaissent en France plus de 900 000 associations, ce qui montre le poids que représente l'ensemble du secteur (GARABE Michel, 2007, p.06).

En 2014, la loi **n°2014-856 du 31 juillet 2014** relative à l'ESS est adoptée, ce qui indique une étape appréciable de la structuration de l'ESS : c'est à travers cette loi qu'on reconnaît officiellement l'ESS comme un ensemble qui fusionne l'économie sociale, l'économie solidaire et l'entrepreneuriat social(<https://www.avise.org>).

2. Définition de l'économie sociale et solidaire

- **Economie sociale**

L'économie sociale est apparue au 19e siècle de la détermination d'orienter la production des biens et des services à partir des besoins de tous et non de l'intérêt de quelques-uns (<https://www.adess29.fr>).

L'économie sociale joue un rôle primordial dans le développement des territoires en procurant des réponses exceptionnelles à plusieurs enjeux de société.

Pour définir le terme de l'économie sociale, on pourrait dire que l'économie sociale, c'est la fusion de deux dimensions qui sont de temps à autre des opposées, soit les dimensions économique et sociale.

Économie : La dimension économique représente la production concrète de biens ou de services qui contribue à l'accroissement de la richesse collective.

Sociale : La dimension sociale renvoi à la rentabilité sociale, elle vise le mieux-être de la collectivité. Elle est mesurée par la participation au développement démocratique, par le soutien à une citoyenneté active, par la promotion de valeurs et d'initiatives de prise en charge individuelle et collective. On peut dire que la dimension sociale par l'offre de beaucoup de services, contribue à l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être de la population.(<https://economiesocialemauricie.ca>).

L'économie sociale est traditionnellement connue comme un « Tiers Secteur » distinct des pouvoirs publics et des entreprises privées à but lucratif.

L'économie sociale et solidaire (ESS) se réfère aux organisations et entreprises bâtis sur des principes de solidarité et de participation, qui créées des biens et des services en même temps elles relancent des finalités à la fois économique et sociale. Nous connaissons tous des coopératives, des mutuelles, des associations ou des entreprises sociales œuvrant dans le secteur social et/ou économique (Guide 2010, p.vi). Mais ces formes particulières des organisations et entreprises sociales ne sont pas exhaustives. Il concerne un groupe d'acteurs dynamique et évolutif qui pilotent des organisations économiques centrées sur la personne et qui travaillent pour l'amélioration des conditions de vie (Guide 2010, p. 01).

L'ESS englobe diverses organisations et entreprises qui partagent toutes des objectifs, des valeurs et des principes de fonctionnement sociaux et économiques.

L'économie sociale est représentée par quatre organisations qui sont les coopératives, mutuelles, associations et fondations, qui ont une finalité sociale, leur objectif n'est pas de réaliser de profit, mais d'aider les populations à se développer

Ce n'est qu'avec le temps que les organisations de l'économie sociale ont été créées avec pour finalité de satisfaire les besoins insatisfaits de leurs membres. Certes, Draperi (2011, p2) a donné une définition aux organisations de l'économie sociale grâce à leur compétence de satisfaction des besoins qui sont non satisfaits ou mal satisfaits d'une communauté ,d'ailleurs

il donne cette définition : « *l'économie sociale se conçoit aujourd'hui comme un ensemble d'entreprises d'un type particulier, des entreprises créées par des groupements de personnes réunies pour répondre à des besoins non satisfaits ou mal satisfaits : travailler ensemble dans de bonnes conditions, en réalisant une activité qui a du sens, consommer différemment en privilégiant des produits biologiques, se prémunir contre des risques en mutualisant, réaliser une activité sociale ou culturelle au bénéfice des personnes exclues, acheter du matériel dont on partage l'usage, construire un habitat de qualité...* ».

- **Economie solidaire**

L'économie solidaire comme son nom l'indique se base avant tout par la solidarité comme une spécificité élémentaire pour réussir ce genre d'économie qui est le contraire de l'économie capitaliste traditionnelle (Guide 2010, p. 11).

L'économie solidaire est apparue après l'économie sociale, elle ambitionne à trouver par ces diverses actions une « autre économie » liée à l'économie de marché parfois même appelée « économie parallèle. Cette autre économie alternative. Cette autre économie se fait connaître par le service quelle rend à la collectivité donc une économie qui sert la communauté, à satisfaire l'intérêt collectif plutôt que de servir l'intérêt individuel. A l'opposée avec l'économie sociale, c'est que l'intérêt collectif ciblé peut être provoqué par plusieurs objectifs s'appuyant dans leurs réalisations sur de nouvelles formes de solidarités variés en incluant les générations futures et la dimension environnementale (Smadi Amina,2022, p.15).

Lesida E, (2008,3) souligne que ces nouvelles formes de solidarités sont principalement :

- solidarité entre personnes d'âge et de sexe différents ;
- solidarité entre territoires ;
- solidarité entre Nord et Sud ;
- solidarité entre proches et vis-à-vis des plus démunis.

Pour Jean-Louis Laville, l'économie solidaire peut être évoquée comme l'ensemble des activités (production, échange et distribution) coopérant à démocratiser l'économie par des engagements citoyens (2011, p.09).

L'ESS est définie à la deuxième rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité qui s'est tenue au Québec en Octobre 2001 comme suit :

« L'ESS désigne un ensemble d'activités économiques à finalité sociale qui participent à la construction d'une nouvelle façon de vivre et de penser l'économie à travers des dizaines de milliers de projets dans les pays du Nord comme du Sud ».

Après la rencontre de Lima 1997 et la rencontre de Québec 2001 on a retenu cette définition qui énonce que : « L'ESS place la personne humaine au centre du développement économique et social. La solidarité en économie repose sur un projet tout à la fois économique, politique et social, qui entraîne une nouvelle manière de faire de la politique et d'établir les relations humaines sur la base du consensus et de l'agir citoyen » (Groupe d'économie solidaire du Québec ,2002, P .07).

De cette définition on retient un groupe de pratiques très variées, néanmoins elles partagent plusieurs éléments en commun comme :

- combiner une activité productive et la satisfaction des besoins des populations, ceci sans chercher à avoir un rendement de capital, mais juste pour satisfaire des besoins d'utilité sociale ;
- produire des biens ou des services tout en se basant sur l'apport des populations ou une fraction de la population au sein de collectivités et dans des réseaux sociaux de essentiels qui promeuvent et dépendent sur la participation des femmes et des hommes ;
- produire à l'échelle locale régionale et nationale, pourquoi pas même à l'échelle internationale, des réseaux de type associatif (communautaire) constitués essentiellement sur la concertation et la coopération, non pas sur la décision et le contrôle ;
- participer à l'émergence à de nouveaux modes de contrôle économiques et sociales, à savoir des modes collectifs et démocratiques de gestion des entreprises et du développement.

Pour le bon fonctionnement des activités de l'économie sociale et solidaire, elles doivent réunir les principes suivant :

- l'impartageabilité d'une propriété collective ;
- le partage des richesses en fonction des personnes plutôt que du capital ;

- la liberté d'adhésion et la gestion démocratique ;
- l'autonomie de décision et de gestion par rapport à l'État (Groupe d'économie solidaire du Québec, 2002, P .07,08).
- **Une différenciation entre « économie sociale » et « économie solidaire »**

Jean-Louis Laville, donne une différenciation de l'économie sociale et l'économie solidaire, l'économie solidaire c'est une économie qui lutte contre les inégalités sociales, écologiques et l'exclusion, le mode de financement c'est axé sur la mixité de ses ressources, elles peuvent être publiques ou privées, par contre l'économie sociale est basé sur une structure alternative, c'est un système de coopération qui défend les intérêts uniquement de ces membres.

Tableau n°08 : Différenciation entre « économie sociale » et « économie solidaire »

Economie solidaire	Economie sociale
<ul style="list-style-type: none"> • Activités au service d'un changement social (lutte contre les inégalités, dégâts écologiques, exclusion). • Associe davantage les usagers • Mise sur l'hybridation des ressources. 	<ul style="list-style-type: none"> • structure « alternative » (coopérative) ; • défend l'intérêt de ses membres en priorité ; • vise l'autonomie par rapport à l'Etat.

Source : Sciences Humaines n° 234, 01/02/2012. - p. 21(Dominique Rousselin-Legrand 2015.p 06.)

3. Les organisations de l'économie sociale et solidaire (OESS)

➤ LES COOPERATIVES

Ce sont des organisations qui correspondent aux caractéristiques suivantes :

« Une coopérative est une association autonome de personnes volontairement réunies, pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques sociaux et culturels, communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement » (GARABE Michel, 2007, p.15).

Ou encore :

« Les coopératives sont des associations de personnes qui se sont groupées pour atteindre un but commun par la constitution d'une entreprise dirigée démocratiquement en fournissant une quote-part équitable du capital nécessaire et en acceptant une juste

participation aux risques et aux fruits de cette entreprise, au fonctionnement de laquelle les membres participent activement » (GARABE Michel, 2007, p.15).

On peut dire que les coopératives représentent un groupement de personnes qui s'unissent dans le but de parvenir à des objectifs précis et communs entre les individus, la coopérative est créée d'une façon démocratique, les rendements sont repartis équitablement entre tous ces membres, dans le cas contraire ils supportent la perte. Comme ils participent aussi à titre égale dans la gestion et la prise de décision.

4. Principes et Fondements de l'économie sociale et solidaire¹

C'est toujours délicat et compliquer de définir ESS. Malgré que ses structures soient très multiples toutefois plusieurs grands principes de base sont conservés par ces dernières. Ces principes sont :

➤ **Primauté des personnes et de l'objet social sur le capital**

Les structures de l'ESS représentent les groupements de personnes et non de capitaux. Elles sont constituées de sociétaires, adhérents, associés, solidaires et ils sont tous sur un même pied d'égalité en matière de devoirs et de droits. La personne et le projet social de ces organisations sont au cœur de leur activité en premier lieu que sur la recherche de profits et de l'excédent de capital.

➤ **Utilité collective ou sociale**

Parmi les principes de l'Économie Sociale le principe de l'utilité collective ou sociale qui est forcément au service d'un projet collectif et non d'un projet dirigé par une seule personne dans son propre intérêt.

La priorité des activités de l'économie sociale est de répondre non seulement à la satisfaction des besoins individuels mais également aux besoins de la communauté. La distinction entre les organisations de l'économie sociale et les autres entreprises classiques se trouve du fait que le but des premières est de réaliser de profits qui n'est pas considéré comme objectif, mais c'est juste pour continuer à exister et à mener à bien leur mission pour satisfaire les besoins de la communauté. Bref, ces différentes organisations recherchent ou ont un autre objectif à réaliser,

¹Une démarche portée par la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire des Pays de la Loire (CRESS)

elles ne s'intéressent pas à la distribution des bénéfices entre les sociétaires. (Smadi Amina,2022, p.35).

➤ **Non-lucrativité individuelle et juste répartition des excédents**

Des mesures ont été prises afin de faire passer l'homme avant le capital à cet égard, les organisations de l'ESS approuvent certaines prescriptions :

- une rémunération du capital limitée (coopératives) ou nulle (associations et mutuelles)
- une échelle des salaires encadrée
- la mise en réserve impartageable et l'affectation au développement du projet des excédents réalisés, partiellement ou totalement.

Le principe est de respecter la base de ne pas réaliser de profits à titre personnel et ceux -ci doivent être réinvestis généralement dans l'activité, ce qui reste sera répartie d'une façon équitable et limitée entre les membres de l'organisation (Smadi Amina,2022, p.37).

➤ **Gouvernance démocratique**

Ce n'est que pendant l'assemblée générale que les décisions stratégiques se prennent, conformément au principe « 1 homme = 1 voix ». Chacun des membres présente une voix, pour tout apport en capital par une coopérative ou en temps par une association ou une mutuelle.

En fait tous les membres participent de manière égale dans la gestion et la prise de décision au niveau organisationnel quelque soit leur participation qui peut prendre deux formes à savoir le capital pour le cas des coopératives ou le temps pour les associations (Smadi Amina,2022, p.37).

➤ **Liberté d'adhésion**

La base de ce principe est que l'adhésion à l'une des organisations de l'ESS n'est pas obligatoire, elles ne peuvent contraindre aucun citoyen à s'adhérer. La participation des membres est volontaire (adhérents, bénévoles, bénéficiaires, coopérants, militants, salariés...) qui nécessite que l'engagement personnel et collectif.

➤ **Mixité des ressources**

Les ressources des structures de l'ESS sont diversifiées : soit privées en ce qui concerne les coopératives et mutuelles, soit mixtes quand il s'agit des associations. Les

ressources des organismes de l'ESS sont donc autonomes des ressources des pouvoirs publics, mais enfin de compte ils ouvrent droit à l'obtention des subventions, des aides spécifiques dans le cas du travail d'ordre d'intérêt public (CRESS).

D'après Lasida (2008), les ressources mobilisées par l'ESS sont :

- les ressources marchandes : obtenues par le biais d'échange dans le marché (du capital, du travail, des biens et services) ;
- les ressources publiques : distribuées par l'État il s'agit de subventions, d'allocations et la politique sociale ;
- les ressources « réciprocitaires » : reçues par l'engagement personnel sans attendre ni recevoir de monnaie, comme le bénévolat ou le volontariat.

Ces trois types de ressources de l'économie solidaire sont toutes employées, mais c'est les ressources « réciprocitaires » qui sont beaucoup utilisées sur les deux premières.

➤ **Le principe de solidarité et de responsabilité**

Le but de ces principes et de diriger la mise en œuvre des mesures dans une démarche qui s'inscrit dans les principes du développement durable.

Draperi (2011) souligne que la solidarité peut être traduite par la combinaison des moyens initiaux et une part des bénéfices de l'action collective par les associés pour permettre la sauvegarde de l'organisation. Ce qui est totalement l'opposé avec les principes du système capitaliste qui est fondé sur l'égoïsme personnel qui prévaut pour privilégier l'individualité de profits.

➤ **Le principe de la double qualité**

Ce principe montre que les organisations d'économie sociale sont collectives ce qui signifie qu'elles appartiennent à un groupe de personnes qui sont à la fois les bénéficiaires de leur action et en même temps membres. Par exemple dans une mutuelle l'assuré est en même temps l'assureur puisque il cotise pour assurer les fonds de garantie, pour les coopératives de consommation, à titre d'illustration, les associés sont également des consommateurs, en revanche ce principe n'est pas habituel en ce qui concerne les associations du moment que les bénéficiaires ne sont pas forcément membres de l'association (Smadi Amina, 2022, p.38).

D'après Draperi (2005) « on désigne par l'expression « double qualité » l'articulation de ce droit (à bénéficier de l'action économique) et de ce devoir (de participer à l'action politique par le biais de la participation à l'assemblée générale et au conseil d'administration). La double qualité signifie qu'on est simultanément acteur économique et acteur politique. »

La définition de l'ESS a une signification différente d'un pays à un autre, comme elle peut sous-entendre parfois l'économie sociale ou l'économie solidaire. L'ESS c'est une économie qui repose sur les valeurs humaines qui place l'homme au cœur des préoccupations et non pas sur une économie de marché qui s'appuie sur des logiques économiques individualistes (Smadi Amina, Abrika Belaid, 2020, p.384).

En Algérie concernant les organisations de l'économie sociale et solidaire c'est les associations qui se sont positionnées par rapport aux mutuelles et aux coopératives, avec la promulgation de la loi 1990 qui autorise et donne plus de liberté pour créer une association. Pour les mutuelles sociales, en dépit de la création du Comité National des Mutuelles en 2010, elles n'arrivent pas à avancer de manière optimiste et restent stables en matière de création de nombre de mutuelles et/ou d'adhérents. Le même sort est réservé pour les coopératives, ou le seul modèle de coopérative qui a gagné du terrain est celui des coopératives agricoles, malgré cela ça reste toujours controversé. On peut citer l'exemple des coopératives immobilières qui ont bien fonctionné du moment que l'Etat a octroyé des aides pour ces dernières en leur fournissant des facilités dans le domaine foncier, mais compte tenu de la spéculation cela a amené à la suspension de la création de coopératives immobilières.

Le cadre juridique des organisations de l'économie sociale et solidaire en Algérie est encore imprécis et manque d'un tas de clarté, principalement par rapport à la logique de contrôle de ces organisations par les pouvoirs publics (Smadi Amina, 2022, p.33).

Conclusion

Dans ce chapitre nous avons étalé les différentes organisations de la société civile, de l'ESS, l'évolution du mouvement associatif en Algérie et comment créer une association en Algérie, on peut dire que la société civile cherche à trouver une nouvelle voie pour résoudre les problèmes auxquels la société fait face à travers les associations qui jouent de nos jours un rôle primordial pour le développement. On a vu que le mouvement associatif s'est développé en Algérie avec le temps surtout avec l'ouverture du champ associatif avec la loi 1990.

Les associations jouent un rôle considérable dans l'amélioration du cadre de vie des citoyens et cela est certifié par leur présence excessive sur le terrain que ce soit au niveau local, national ou international, en ce qui concerne les ONG. Leurs domaines d'activités sont vastes, ils ne sont pas limités qu'à l'utilité social mais elles les englobent tous à savoir le domaine culturel, sportif religieux, environnemental touristique ...etc.

C'est à partir d'initiatives des acteurs de l'ESS (usagers, travailleurs, volontaires, producteurs, consommateurs, habitants, collectivités locales) que les activités d'économie solidaire se créent.

Elle ne se construit pas à base d'un modèle abstrait mais sur la base d'initiatives réelles et d'expérimentations. Elle essaye de se constituer non pas sur des structures verticales telles que fédération, regroupement par délégation de représentation, mais plus précisément à partir de constructions horizontales comme réseau, échange, mutualisation (Jean-Louis Laville, 2012)

On peut dire que les associations font parties des organisations de la société civile et de l'ESS, c'est des concepts qui sont liés, elles partagent les mêmes objectifs et ambitions qui sont plutôt d'ordre social et qui luttent contre les inégalités sociales. Elles œuvrent dans un but bien précis. Leur acte est volontaire et ne cherche pas à réaliser de profit. Elles ont un point en commun qui se distingue par la solidarité. Leur but est de résoudre les problèmes rencontrés afin d'améliorer les conditions de vie des citoyens. Aujourd'hui le citoyen s'est engagé pour participer à son propre développement.

Chapitre 2



L'émergence du tourisme solidaire



Introduction

De nos jours le tourisme est considéré comme un secteur économique par excellence avec 12 % du PIB mondial, il représente même pour certains pays la source de leurs recettes économiques qui mène le pays vers le développement.

Selon le rapport de l'OMT (2017), les recettes du tourisme international ont atteint le chiffre de 1340 milliards de dollars soit un accroissement de 4,9% en comparaison avec l'année 2016. Il souligne que le secteur touristique permet la création de 1/10 des emplois par rapport aux autres secteurs économiques et il représente 10% du PIB mondial. En 2017, l'Organisation Mondiale de Tourisme (OMT) a annoncé, que le secteur touristique a enregistré un nouveau record d'arrivées des touristes internationaux, avec un chiffre brut de 1,322 milliard, soit une augmentation de 7% si l'on compare avec les résultats enregistrés en 2016. Certes, l'Europe à elle seule a accueilli durant la même année, la moitié des touristes internationaux, c'est -à -dire 671 million de personnes (Younes Bennane. Sana Haouata, 2019).

A titre d'information le tourisme mondial a atteint un sommet en 2019 jamais enregistré auparavant, avec un nombre d'arrivées internationales qui a atteint 1,5 milliard. Ce qui représente une hausse de 3,8% par rapport à 2018. Ce chiffre a de plus dépassé toutes les attentes des spécialistes du secteur, qui placent le secteur du tourisme comme l'un des secteurs économiques qui est en pleine croissance à l'échelle mondiale, après plus de six décennies de croissance stable. En conséquence de ces derniers chiffres enregistrés, l'OMT estimait pour 2030, 1,8 milliard de touristes (OCDE, 2020).

Le tourisme de masse est un tourisme qui influence sur la dégradation de l'environnement. De nos jours, on est dans l'obligation de faire un tourisme qui prend en considération les piliers du DD pour préserver la nature la culture et les traditions des populations locales, d'aujourd'hui et de demain d'où l'apparition de plusieurs formes de tourisme durable qu'on va présenter dans la deuxième section de ce présent chapitre ou on va étaler les différentes formes du tourisme. L'objectif des formes du tourisme durable est d'encourager les gens à faire du tourisme dans des lieux non touristiques mais dans des zones rurales ou isolées pour promouvoir le tourisme et en même temps contribuer à leurs développements. C'est le cas du tourisme solidaire où les touristes visitent une région tout en respectant l'environnement, la culture et en même temps ils aident les populations locales dans la réalisation de leurs projets donc à les développer.

Avant de définir dans ce deuxième chapitre le concept du tourisme solidaire on va d'abord définir le tourisme et les formes du tourisme. Ce chapitre entend développer dans sa première section les généralités sur le tourisme, d'abord la définition, son aperçu historique, ses caractéristiques et ses rôles.

Ensuite dans la deuxième section on va définir les formes du tourisme notamment celle qui adhère pleinement aux principes de durabilité donc aux principes du développement durable.

En fin la troisième section est consacrée au tourisme solidaire qui est une nouvelle forme de tourisme durable mais qui prends soin de l'humain et de l'environnement donc au respect de la personne, des cultures, de la nature et une répartition plus équitable des ressources générées, en même temps il soutient le développement local.

Section 1 : Aperçu sur le tourisme

Les manques en instruments de mesure que connaît le tourisme, rend sa définition problématique, mais cela tend à s'améliorer car considéré aujourd'hui comme secteur principal en économie, vu sa richesse, sa complexité et sa Polyvalence (GUY MORIN.B. A, 1993, p.6).

Nous comptons dans cette section illustrer l'émergence du tourisme, sa définition, son importance à travers le temps surtout avec l'apparition des congés payés depuis 1936, de ce fait, faire du tourisme n'est pas réservé uniquement à la classe aristocratique mais à toutes les classes sociales. On va montrer son rôle et son importance dans le monde et aussi évoquer le tourisme en Algérie.

1. Définition du tourisme

Le tourisme est le fait de se déplacer plus de 24 heures, ce qui signifie passer au moins une nuitée hors de sa résidence habituelle et d'y séjourner temporairement, ceci pour se faire plaisir. Il existe plusieurs définitions du tourisme que nous allons élucider comme suit :

- **Définition du tourisme selon « l'approche statistique »**

Dès 1963, les définitions suivantes sont présentées par les statistiques du tourisme international (GUIBILATO Gérard, 1983), durant La Conférence des Nations Unies sur le tourisme et les voyages internationaux à Rome, 1963 :

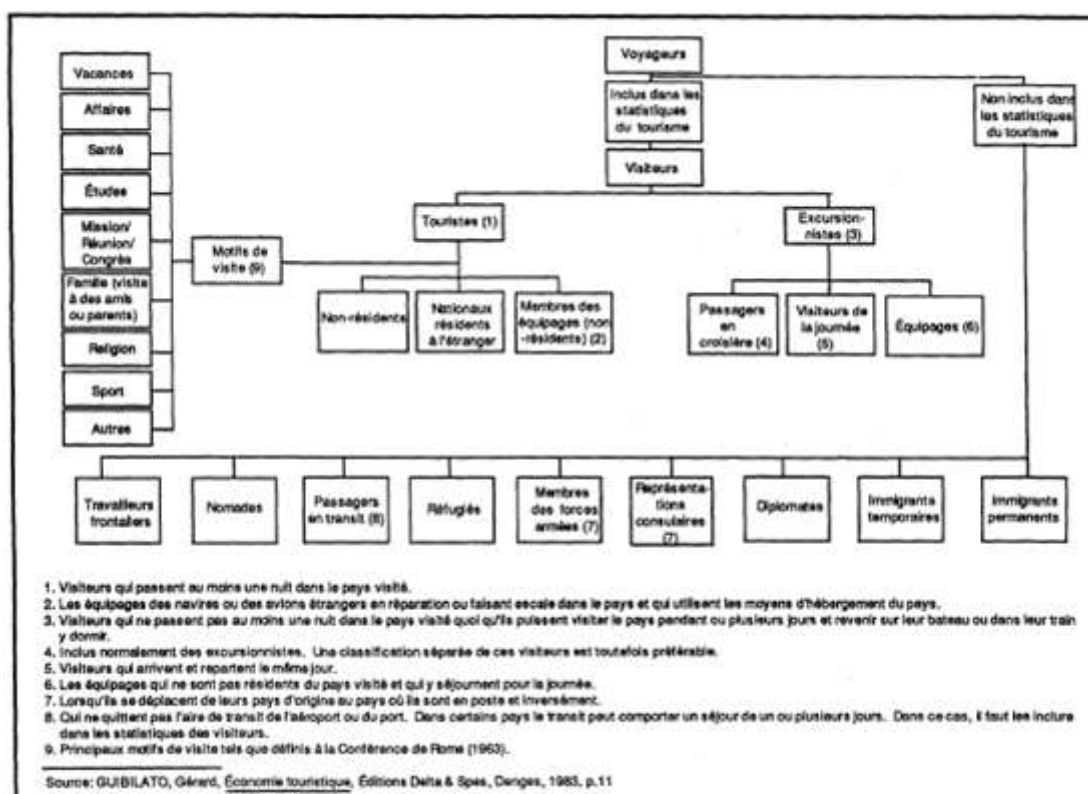
➤ « **Visiteur** » : toute personne qui se rend dans un pays autre que celui de son lieu de résidence, pour n'importe quelle raison à part celle d'y exercer une profession ou on perçoit une rémunération.

Il existe deux catégories de visiteurs :

- **Les touristes** : visiteurs temporaires, séjournant au moins 24 heures dans le pays visité donc ce qui amène à passer une « nuitée » dans un moyen d'accueil du pays visité ;
- **Les excursionnistes** : visiteurs dont le séjour n'excède pas 24 et ne génère pas de nuitée.

GUIBILATO expose une classification des voyageurs très remarquable, similaire à celle élaborée par OMT, selon des définitions établies lors de la Conférence de Rome en 1963. Voir le Schéma 03 (GUY MORIN.B. A 1993, p.8).

Schéma 02 : Classification des voyageurs.



Source : GUIBILATO, Gérard, *Économie touristique*, Éditions Delta & Spes, Denges, 1983, p.11.

Cité par GUY Morin.B. A 1993, p.09.

De même, d'après cette classification, on compte deux grandes catégories de **voyageurs** ; ceux qui ne sont pas compris dans les statistiques du tourisme (immigrants, diplomates, membres des forces armées, etc.) et les visiteurs qui le sont.

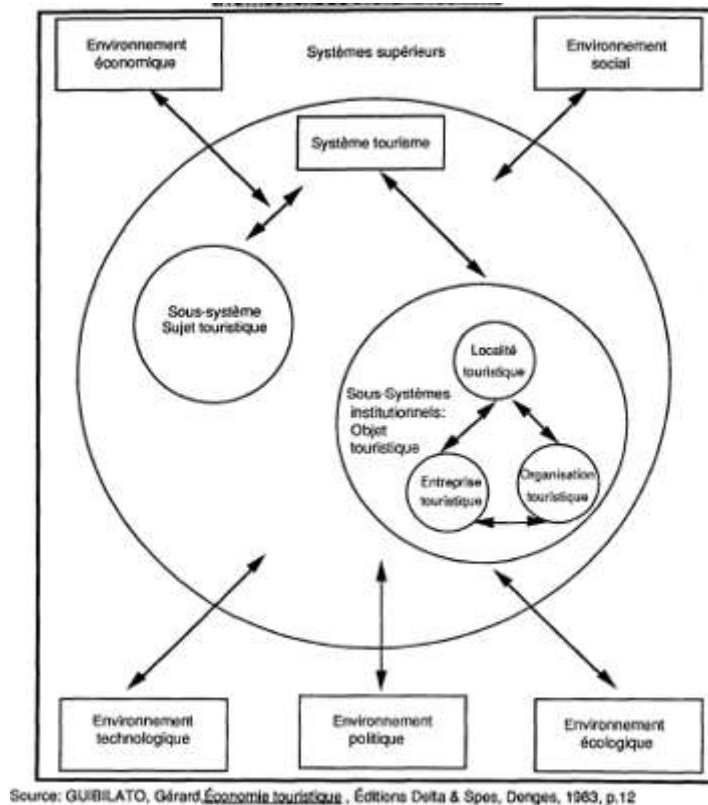
Par contre il existe trois catégories de touristes : les non-résidents, les nationaux résidents à l'étranger et les membres des équipages (non-résidents).

Enfin, il y a une classification des touristes qui est faite conformément aux motifs de voyage de ces derniers comme, vacances, affaires, santé, études, etc (GUIBILATO Gérard, 1983).

❖ **Définition du tourisme selon l'approche systémique**

D'après GUIBILATO, nulle définition lapidaire du tourisme, ne peut être complètement accordée si chaque personne s'attache sur la définition "statistique" du touriste, avec ses éléments de déplacement, de durée et de mobile de séjour. Il souligne qu'il est nécessaire de tenir compte d'une approche pluridisciplinaire globale dans le but de réintégrer le tourisme dans son contexte socioéconomique, à cause de la complexité du phénomène touristique (IBID).

Schéma 03 : la structure du système tourisme.



Source : GUIBILATO, Gérard. *Economie touristique*, Éditions Delta & Spes, Denges, 1983, p.12.
Cité par GUY Morin.B. A 1993, p.12

Le système tourisme comprendrait donc des sous-systèmes suivants :

- le sujet touristique qui contient le touriste et le client.
- l'objet touristique qui est composé de : l'entreprise touristique, la localité touristique, l'organisation touristique.

C'est avec ces multiples systèmes et sous-systèmes, qu'on arrive d'ailleurs à élucider le phénomène « tourisme » et chaque point adopté participe à sa définition globale. C'est pour cette raison, qu'on doit considérer l'importance de reconstituer une définition pour tous les systèmes et les sous-systèmes concernés dans la structure du système tourisme.

•**Pour le client, touriste**, le tourisme représente un ensemble de services qui sont servis par « l'objet touristique » et ses diverses composantes (entreprise, localité, organisation). Ces services sont, le transport, l'hébergement, les distractions et aussi l'acte de consommation lié à une fin, à un besoin.

•**Pour les pays, les entreprises touristiques et leurs employés**, le tourisme n'est pas un loisir, mais un travail, une source de profit, ou de développement selon la composante considérée. Donc, il est considéré aussi pour les investisseurs comme un secteur en plein

expansion, attractif, quoique les rentabilités engendrent des difficultés par certains caractères particuliers au tourisme (saisonnalité", absence de stocks, mode, etc.)

•**Pour l'économiste**, le tourisme présente les caractères d'une activité économique, spécialement au travers de :

Le tourisme a des conséquences qui pèsent sur la balance des paiements des pays concernés (recettes et dépenses), en tant que phénomène international. D'où l'impact du tourisme sur le développement de régions, et même parfois de pays entiers.

En sens contraire, le phénomène touristique est influencé parfois par la conjoncture, le système économique, cela en agissant sur la demande donc, le sujet touristique et aussi sur l'offre par conséquent sur les investissements.

•**Sur le plan sociologique**, les interactions sont aussi nombreuses entre le tourisme et son environnement social.

Le sociologue se soucie du tourisme, qui est un phénomène remarquablement humain et collectif, sous divers aspects :

- en tant que migration ;
- en tant que consommation de temps et d'espace ;
- en tant que reflet d'une société et distinction statutaire (positionnement social) ;
- en tant qu'échange de valeurs, communication, relation humaine ;
- en tant que rêve et mythe.

•**Le système politique** est également en relation étroite avec le tourisme. Certains actes impliquent des répercussions sur les gouvernements comme pour les migrations humaines, massives et lointaines. L'État intervient dans le tourisme, avec sa façon d'agir, soit pour encourager ou freiner le tourisme, soit pour l'utiliser, le canaliser et le planifier.

•**L'environnement écologique** est l'élément essentiel du tourisme. C'est les conditions naturelles (climat, relief, hydrographie, etc.), qui déclenchent ou qui déterminent dans la plupart du temps l'existence du tourisme qui représente une composante essentielle de l'objet touristique comme elles conditionnent certains types de demande tels que : la neige et les sports d'hiver.

Dans d'autres sens, le tourisme a un impact négatif sur l'environnement écologique, causé par les humains, d'une façon défavorable et critique, à cause des concentrations spatiales et temporelles des flux touristiques comme par exemple le tourisme de masse.

•En bref, le tourisme est lié à un **environnement technologique** dans les différentes composantes de l'offre touristique. L'innovation contribue dans le domaine du tourisme en matière d'architecture, par exemple ; et aussi en fonction des utilisations exclusivement touristiques que sont apparues certaines nouveautés comme c'est le cas en matière de transport qui a évolué à travers le temps (KASPAR, C, 1976).

A travers ces approches variées qu'on peut obtenir une définition globale, pluridisciplinaire, du phénomène touristique, conformément aux affirmations de HUNZIKER et KRAPF, depuis 1942, qui définissent le tourisme ainsi « *l'ensemble des rapports et phénomènes résultant du voyage et du séjour de personnes pour lesquelles le lieu de séjour n'est ni résidence principale et durable, ni lieu de travail usuel* » (GUY MORIN. B.A : 1993, p.16).

❖ Autres définitions du tourisme

Selon **Girard GUIBILITO** (1983, p.21), le tourisme utilise non seulement plusieurs opérations pour son développement que ce soit sur le niveau national ou international par l'Etat et d'autres acteurs, mais aussi il y a d'autres facteurs influant sur le tourisme comme la politique, l'environnement social, culturel et écologique.

Georges CAZES (1989) souligne que malgré que le tourisme est un phénomène récent qui n'est apparu qu'en moins d'un demi-siècle, il a quand même connu un accroissement et une diffusion rapide qu'il est devenu un fait ordinaire et naturel dans la vie quotidienne dans la société.

D'après le géographe **rémy Knafou (1997)**, le tourisme est considéré comme un déplacement hors de son lieu habituel pour un ou plusieurs lieux situés à l'extérieur de sa vie quotidienne, ce qui engendre une interruption de son mode de vie à un autre.

Les définitions retenues par l'Organisation Mondiale du Tourisme (**OMT**) :

Tourisme : « l'ensemble des activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel, pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année à des fins de loisirs, pour affaire et autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans un lieu visité » (OMT, 2000, p.07).

On peut comprendre par là que le tourisme est vu par l'OMT comme étant un ensemble d'activités entreprises par les voyageurs à l'extérieur de leurs lieux de résidence, ceci pour une

durée qui ne dépasse une année pour différents types de tourisme et non pas pour un motif lié à des activités rémunérées dans le lieu visité.

2. Aperçu historique du tourisme

Avant de se transformer à un phénomène de masse et de porter d'importants enjeux économiques. Chronologiquement, le tourisme a été en premier lieu une action culturelle (Evelyne Lehalle, 2015).

Pour Pierre Py (1996) « le mot tourisme est apparu au XIX siècle, mais l'activité qu'il recouvre plonge ses racines dans l'histoire. Ainsi, certaines formes de tourisme existaient déjà dans les civilisations antiques. Les voyages d'études des Romains en Grèce, leurs voyages d'agrément vers l'Égypte, leurs villégiatures climatiques estivales comme leurs fréquentations des sources thermales pour des motifs plus ludiques que sanitaires » (Noureddine HADDAD, 2005).

Depuis l'antiquité le monde avait déjà vu des formes de tourisme. A l'origine ces formes de déplacement étaient à caractère économiques, commerciales, curatives, divertissement ou plus de découvertes, avec l'apparition des villes comme Rome, Babel et autres.

Depuis donc les premières civilisations ; grecque, punique (Carthaginoise), phénicienne, romaine et aussi pharaonique, il existait des déplacements d'une région à une autre et cela pour des motifs différents.

C'est éventuellement au XVIII^{ème} siècle que date l'origine du mot tourisme. Durant cette période, les jeunes nobles s'envolaient pour faire le tour de l'Europe qui dure généralement une année (c'est leur premier voyage), afin de découvrir le monde et les grandes familles de l'aristocratie européenne, dans le but de bâtir des liens entre eux. C'était le grand tour, qui provient du mot anglais « tourist ». Généralement ils voyagent pour découvrir l'Italie, la France (la côte d'Azur, les Alpes et Chamonix) et la Suisse avant de rallier l'Angleterre.

La première agence de voyage fut fondée en 1841 par Thomas Cook. Il crée des voyages organisés sur le territoire britannique (*Blog Voyage, 2020*).

On peut dire que le grand tour, est une notion qui apparaît d'abord au Royaume Uni au XVIII^{ème} siècle. Puis dès le début du XIX siècle le mot « touriste » rentre dans la langue française (Ibid).

Le terme « Tourism » fut francisé en 1838 par Stendhal¹ dans son livre de voyage où il raconte son voyage de plusieurs mois en France.

Le premier syndicat d'initiative français est créé à Grenoble en 1889, par la suite se propagera brièvement dans tout le pays, suivi par un vaste mouvement associatif et mutualiste, représenté spécialement par le Touring Club de France, fondé en 1890, ce qui a renforcé la mise en place d'espaces destinés aux loisirs. C'est en 1905, en Isère, à Saint-Pierre-de-Chartreuse à Grenoble que la première structure qui accapare la qualification d'office de tourisme voit le jour (Evelyne Lehalle, 2015).

C'est pendant les années 1950 que le tourisme s'est réellement développé après la Seconde Guerre mondiale et devient un tourisme de masse, ceci par les conditions de l'accroissement économique des trente (30) glorieuses qu'a connu l'Europe (*Blog Voyage, 2020*).

Les conséquences de la réduction de la durée du travail, l'apparition des congés payés en France en 1936 qui donnent plus de temps libre a permis de voyager loin de chez eux. On peut dire qu'avec l'amélioration du niveau de vie, qui a été déclenchée par les congés payés à mener à un chamboulement de la vie de tous les jours en incorporant les dépenses de loisir dans leurs habitudes de consommation (Noureddine HADDAD, 2005). S'ajoute à cela les facteurs technologiques qui ont révolutionné les transports, tous ces éléments ont conduit au développement du phénomène touristique donc en même temps à la croissance de l'activité économique.

3. Les grandes caractéristiques du tourisme

Le tourisme est un phénomène qui compte diverses caractéristiques qu'on va illustrer comme suit :

➤ **Son ampleur**

D'après les considérations de l'OMT, les flux physiques et monétaires associés au tourisme connaissent une grande ampleur mondiale : rarement qu'un pays du monde se tient complètement éloigné ou non concerné par le phénomène touristique, il est soit émetteurs ou soit récepteurs.

¹Stendhal est un écrivain français, né le 23 janvier 1783 à Grenoble et mort d'apoplexie le 23 mars 1842 à Paris.

➤ Sa progression rapide

En dépit des relâchements parfois même des coups d'arrêt constatés en période de crise, comme c'est le cas de la dernière conjoncture de la covid-19, où tous les vols ont été arrêtés par la plupart des pays du monde, c'est également le cas pour l'Algérie, les arrivées du tourisme international ont connu un taux d'accroissement principalement impressionnant, il augmente d'une année à une autre, ce qui a permis la diffusion du tourisme.

➤ Sa capacité d'innovation et de création

Le tourisme a privilégié dans certains domaines l'innovation et l'authenticité. Comme c'est le cas pour le transport qui a évolué à travers le temps, ce qui lui a permis l'apparition de nouvelles formules (vol charter). Le tourisme a concédé à la création des villes nouvelles ex-nihilo sur des endroits qui possèdent des potentialités touristiques tout comme dans des zones balnéaire ou montagneuse. Enfin le tourisme a provoqué l'apparition de formes architecturales originales (Noureddine HADDAD, 2005).

➤ Son évolution qualitative

Le phénomène du tourisme se développe sans cesse, de ce fait il s'améliore d'aspects et de motivations nouvelles. Ainsi, de nouvelles formes de tourisme surgissent : thermalisme, climatisme d'hiver, montagne d'été, bains de mer et brunissage, sport d'hiver, nautisme, exotisme, tourisme « vert » qui est l'une des formes du tourisme durable (Ibid).

Klaus WEIERMAIR souligne que, le tourisme est passé par deux grandes périodes historiques : La première période entre les années 1955 et 1975/80 il est connu par l'appellation de « l'ancien tourisme ». La deuxième période commence à partir des années 1980 en faveur des changements impressionnants en ce qui concerne les préférences des consommateurs, l'avancement des progrès technologiques, l'internationalisation et la mondialisation des marchés et la disponibilité de nouveaux facteurs de production on assiste à un « nouveau tourisme » qui est distingué par une réorganisation et reconfiguration dans un nouvel environnement de concurrence intense (Klaus WEIERMAIR, 2001).

4. Rôles du tourisme**✓ Le rôle économique**

- Rentrée de devises et circulation des monnaies.
- Création d'emplois et donc la lutte contre le chômage.

- Développement économique du pays.
- Apport positif dans l'aménagement du territoire.

✓ **Le rôle social**

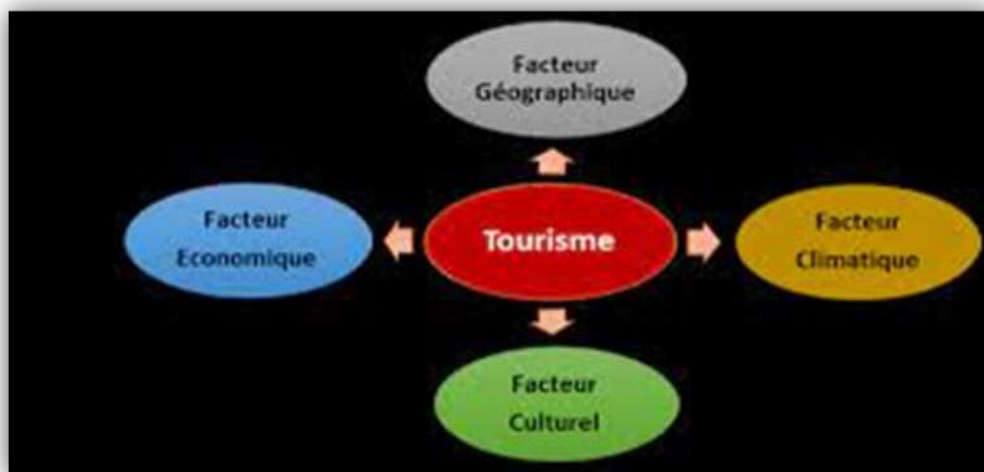
- Echange de cultures et de savoir du au contact des personnes des différents recoins du monde.
- Diminution des pensées racistes et ouverture sur le monde extérieur.

✓ **Le rôle culturel**

- Faire connaître aux touristes les traditions, l'histoire, La culture d'un peuple.
- Développement de l'artisanat et de l'art.
- La mise en valeur des potentialités du pays en matière de patrimoine historique et architectural (Benzena cherouia, Harid Mohamed hachem ,2014).

5. Facteurs influant le tourisme

Figure 02 : les facteurs qui influent sur le tourisme



✓ **Le facteur géographique**

Il joue un rôle essentiel, de par son l'influence sur la nature des produits touristiques qui différent d'une région à une autre suivant les sites et les paysages présents dans chaque région.

✓ **Le facteur climatique**

C'est le climat des régions (tourisme balnéaire, tourisme saharien), qui détermine la nature de l'offre touristique.

✓ Le facteur économique

L'offre touristique dépend des progrès technologiques et législatifs, aussi elle dépend des moyens de transport et de communication de cette région.

✓ Le facteur culturel

La culture et les traditions d'un peuple ont la capacité d'amener des gens curieux donc touristes, à visiter leur région, c'est de cette façon que le caractère culturel est consolidé ce qui va influencer sur l'économie de ce pays.

✓ Autres facteurs

- Les ressources naturelles et culturelles.
- La capacité d'accueil de la région.
- Les caractéristiques de la clientèle.
- La formation des infrastructures humaines (Benzena cherouia, Harid Mohamed hachem ,2014).

6. Le tourisme dans le monde

Dans les années 1950, le nombre de touristes internationaux était seulement d'environ 25 millions. On comptait à cette époque-là cinq premières destinations mondiales à savoir les Etats-Unis d'Amérique, le Canada, l'Italie, la France et la Suisse qui recevaient 71 % des touristes internationaux. A partir de ce moment-là que le tourisme international a explosé. Ce qui explique le nombre de touristes qui a atteint 177 millions en 1970. le nombre continue toujours à croître puisque en 1990 il était de 436 millions. Par la suite il a ainsi doublé pour atteindre 940 millions en 2010. En 2012 il atteint la barre d'un milliard de touristes et 1,184 milliard en 2015 (AUCAME ,2017).

On constate que le nombre de touristes internationaux ne cesse d'augmenter, en 2016 on enregistre 1.235 milliards à 1.326 milliards en 2017, soit une croissance de plus de 7% de croissance. Cette croissance est appréciable par rapport à celle enregistrée 2015-2016 qui était que de 4% seulement. C'est la plus forte croissance du nombre d'arrivées de touristes internationaux depuis 2010. Le nombre total de touristes internationaux est passé de à 1.401 milliard en 2018, soit plus de 5% de croissance depuis l'année 2017 à 1,460 milliards en 2019 soit 3.7% de croissance depuis l'année 2018 (l'OMT,2018).

L'Europe à elle seule a accueilli 672 millions de touristes internationaux en 2017, ce qui représente plus de la moitié du total mondial et en 2019, le nombre était de 744 millions de touristes internationaux. La France enregistre une hausse de son nombre de touristes par rapport à 2016 et considérée comme le pays qui accueille le plus de touristes dans le Monde, avec 238 000 arrivées par jour en moyenne.

A l'échelle mondiale, c'est l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient qui enregistre une forte croissance avec 9% et 8% d'arrivées de touristes supplémentaires en 2019 comparée à l'année 2018. Ensuite c'est l'Asie-Pacifique avec une progression de 5 % des arrivées internationales. Cependant en Europe la croissance a été plus faible que les années précédentes mais malgré cela elle reste en tête en nombre d'arrivées internationales. Quant au continent Américain, l'Amérique du Sud qui a constaté un affaiblissement en raison d'une part de l'agitation politique et sociale.

On peut dire que La France, l'Espagne, les Etats-Unis, la Chine et l'Italie gardent leur place dans le top 5 des pays les plus visités, accompagnés de la Turquie, du Mexique, de la Thaïlande, de l'Allemagne, et du Royaume-Uni. 50% des recettes du tourisme mondial sont obtenues par ces 10 destinations touristiques (l'OMT, 2021).

Selon OMT, la pandémie de la COVID-19 a entraîné une chute de 22 % des arrivées de touristes internationaux au cours du premier trimestre 2020 et une baisse de 70 % au cours des huit premiers mois de 2020.

En mars, les arrivées ont considérablement diminué, de 57 %, suite au début du confinement dans de nombreux pays ainsi qu'aux restrictions de voyage généralisées pratiquement par la majorité des pays du monde et à la fermeture des aéroports et des frontières nationales. Ce qui a induit à une diminution de 67 millions d'arrivées internationales et d'environ 80 milliards de dollars de recettes (exportations du tourisme).

D'après les dernières données du tourisme mondial de l'OMT, les arrivées de touristes internationaux ont diminué de 81 % en juillet et de 79 % en août 2020, d'habitude c'est durant cette période Juillet-août qui est traditionnellement la plus chargée de l'année et pendant laquelle on enregistre le pic de la saison estivale dans l'hémisphère nord. La baisse jusqu'en août entraîne moins de 700 millions d'arrivées par rapport à la même période en 2019 et se suit par une perte de 730 milliards de dollars de recettes dégagées des exportations du tourisme

international. Cette chute représente plus de huit fois la perte endurée durant la crise économique et financière mondiale de 2009.

Selon ces actions, l'impact de la chute de la demande de voyages internationaux pourrait s'interpréter de la manière suivante :

- Une baisse de 850 millions à 1,1 milliard de touristes internationaux
- Une perte de 910 milliards à 1,2 billion de \$EU de recettes d'exportation du tourisme
- La mise en danger de 100 à 120 millions d'emplois directs dans le tourisme(l'OMT,2020).

Malgré que la pandémie de la Covid-19 a impacté lourdement le secteur du tourisme puisqu'elle a réduit les chiffres de 2020 à ceux de l'année1990, cependant le nombre de touristes internationaux devrait reprendre sa courbe habituelle d'ici 2023. D'après les statistiques le nombre de touristes internationaux attendus devrait atteindre 1, 8 milliard en 2030(statistiques de l'OMT,2021).

Tableau 09 : classement des premiers pays récepteurs de touristes internationaux selon les recettes moyennes par visiteur en \$US-données 2018.

R a n g		Arrivées (en milliers)	Recettes (en millions \$US)	Recettes / visiteur en \$US	R a n g		Arrivées (en milliers)	Recettes (en millions \$US)	Recettes / visiteur en \$US
1	Australie	9 246	45 035	\$4 871	26	Pérou	4 419	3 947	\$893
2	États-Unis	79 618	214 468	\$2 694	27	Espagne	82 773	73 765	\$891
3	Macao	18 493	40 187	\$2 173	28	Portugal	22 800	19 621	\$861
4	Thaïlande	38 277	63 042	\$1 647	29	Afrique du Sud	10 472	8 939	\$854
5	Inde	17 427	28 568	\$1 639	30	Argentine	6 942	5 558	\$801
6	Belgique	9 154	13 474	\$1 472	31	Italie	62 146	49 262	\$793
7	Suisse	11 715	17 042	\$1 455	32	Arabie Saoudite	15 293	12 038	\$787
8	Grande-Bretagne	36 316	51 882	\$1 429	33	France	89 400	67 370	\$754
9	Colombie	3 898	5 556	\$1 425	34	Autriche	30 816	22 979	\$746
10	Singapour	14 673	20 528	\$1 399	35	Malaisie	25 832	19 143	\$741
11	Émirats Arabes Unis	15 920	21 375	\$1 343	36	Pologne	19 623	14 042	\$716
12	Japon	31 192	41 115	\$1 318	37	Croatie	16 645	11 831	\$711
13	Costa Rica	3 017	3 903	\$1 294	38	Uruguay	3 469	2 344	\$676
14	Jordanie	4 150	5 249	\$1 265	39	Vietnam	15 498	10 080	\$650
15	Hong-Kong	29 263	36 703	\$1 254	40	Chine	62 900	40 386	\$642
16	Émirats Arabes Unis	11 067	13 704	\$1 238	41	Maroc	12 289	7 775	\$633
17	Rép. Dominicaine	6 569	7 561	\$1 151	42	Grèce	30 123	19 029	\$632
18	Allemagne	38 881	42 977	\$1 105	43	Cuba	4 684	2 903	\$620
19	Porto Rico	3 068	3 282	\$1 070	44	Turquie	45 768	25 220	\$551
20	Indonésie	13 396	14 110	\$1 053	45	Mexique	41 447	22 510	\$543
21	Canada	21 134	21 936	\$1 038	46	Chili	5 723	2 956	\$517
22	Égypte	11 346	11 615	\$1 024	47	Russie	24 551	11 802	\$481
23	Corée du Sud	15 347	15 319	\$998	48	Hongrie	17 152	6 930	\$404
24	Pays-Bas	19 014	18 641	\$980	49	Tunisie	8 299	1 713	\$206
25	Brésil	6 821	5 917	\$894	50	Ukraine	14 207	1 445	\$102

Source : Organisation mondiale du tourisme

7. Le tourisme en Algérie

Pays situé en Afrique du Nord, l'Algérie est un grand pays riche tant par la culture de sa population accueillante et chaleureuse, que par la richesse de son patrimoine historique révélée à travers les différents styles architecturaux aux quatre coins du pays. L'Algérie a un potentiel naturel important qui s'exprime par la variété et par l'ancienneté de chaque région, chaque ville ou oasis, ce qui forme un milieu culturel particulier à découvrir (site air Algérie).

Connue pour ces divers aspects architecturaux acquis de la période coloniale, l'Algérie est le plus grand pays d'Afrique, mais aussi le dixième plus grand du monde, derrière le Kazakhstan et l'Argentine, avec une superficie de 2 381 741 km² (plus de quatre fois la France métropolitaine). Soit 1,6 % de la superficie de la Terre (<http://www.slate.fr>).

Elle a longtemps été qualifiée la Californie africaine. Pendant plus d'un siècle, du débarquement des troupes de Charles X en 1830 à l'indépendance en 1962, l'Algérie coloniale, avec ces paysages magnifiques de par ses montagnes enneigées et ses côtes maritimes plantées de ruines romaines, a été considéré comme une terre de tourisme (Colette Zytynicki ,2016)

❖ Aperçu historique du tourisme en Algérie

Le tourisme algérien a été progressé et marqué par quatre étapes, d'abord la colonisation française, puis l'indépendance, ensuite le déclin et à la fin l'étape de la relance, qu'on va démontrer comme suit :

➤ L'époque de la colonisation française

C'est au début du 19^e siècle que le tourisme est né en Algérie d'une manière craintive durant la colonisation française. C'est dans ce temps-là que les colons français ont été submergés par le potentiel touristique que possédait l'Algérie. C'est pourquoi ont-ils créé des caravanes reliant l'Europe à l'Algérie pour faire divulguer aux Européens la splendeur des paysages et la particularité des cultures algériennes. C'est ainsi que les Français ont été les pionniers du tourisme algérien. Plusieurs projets ont réalisé dans le but de promouvoir le tourisme. Parmi ces réalisations, ils ont fondé le Comité d'hivernage algérien en 1887, réputé être l'ancêtre du premier syndicat d'initiative touristique ouvert à Alger (Berthonnet, 2006, p. 2). En même temps, ils ont créé les premières guildes touristiques à Oran et à Constantine. Ils ont constitué en 1919 la première fédération touristique qui a réuni aux environs de 20 guildes touristiques (Kouache, 2010, p. 224). En 1931, ils ont institué l'Office Algérien d'Action Économique et Touristique (OFALAC), qui avait pour charge le développement économique et touristique de l'Algérie par le biais des études de marché et des campagnes publicitaires (Berthonnet, 2006, p. 14).

Au début du déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, l'Algérie a été visité par près de 100.000 touristes (Berthonnet, 2006, p. 15) et avait acquis d'une capacité litière de 5922lits (Kouache, 2010, p. 225) qui sont répartis comme suit selon le tableau suivant :

Tableau 10 : Nombre de lits répartis selon le type de tourisme

Types de tourisme	Urbain	Saharien	Balnéaire	Autre	Total
Nombres de lits	2 377	486	2 969	90	5 922
Pourcentages	40%	8 %	50%	2 %	100%

Source : adaptation de l'auteure Heddad, 1988, p. 48. Cité par Lynda Chaoui, 2017, p.8.

On peut dire d'après ce tableau, que les colons Français ont mis l'accent sur le tourisme balnéaire et sur le tourisme urbain. L'installation des structures hôtelières ont été centralisées

dans les grande villes (Widmann, 1976, p. 25), alors que le tourisme saharien ne représentait que 8% du nombre de lits. (Lynda Chaoui, 2017, p.83).

➤ **L'époque de l'Indépendance**

L'état des infrastructures algériennes étaient très détérioré, après la guerre. L'ambiance n'était pas à l'avantage du tourisme, et le climat d'après-guerre n'était pas très favorable pour accueillir des touristes (Widmann, 1976, p. 25). L'État algérien a pris du temps pour se relever.

Ce n'est qu'en 1966 que l'Algérie se précipite dans le tourisme en étant un État indépendant. Pendant cette période, le gouvernement algérien affichait son grand désir de développer le tourisme et cela en annonçant « un plan septennal pour la construction d'infrastructures et pour la formation professionnelle du personnel destiné à accueillir les 400 000 visiteurs prévus pour 1973 » (Blake et Lawless, 1972, p. 173).

Durant cette période, l'Algérie était attirée par les touristes étrangers qui arrivaient en grand nombre et qui étaient généralement des Européens, majoritairement des Français. Cela s'explique par la proximité de l'Algérie avec l'Europe et par les relations que maintenait la France avec l'Algérie, qui, pour d'autres comme pour les pieds noirs, signifiait leur pays d'origine. On peut dire que ce type de tourisme est spécifique de par son attachement aux racines qu'on peut l'appeler communément comme le tourisme de racine (Fourcade, 2010).

Entre les années 1967 et 1975, l'industrie touristique algérienne atteint son comble en ce qui concerne notamment le tourisme balnéaire et urbain. C'est pourquoi le tourisme algérien connaît une progression rapide qui pousse l'Algérie à se positionner parmi les destinations touristiques internationales pour ces divers projets touristiques réalisés grâce à l'intervention de l'architecte français Poullion (Mefatif, 2012, p. 6).

Seulement cette période propice, n'a pas duré longtemps pour le tourisme algérien, vu que l'étude antérieure des politiques algériennes, qui ont été mises en œuvre entre 1974 et 1980 dans le but de progresser le secteur touristique, a montré ces limites (Idir Mohamed Sofiane, 2013, p. 6). Certes, même en cette période de prospérité, le tourisme a toujours été considéré au second plan au vu de l'Etat (Lynda Chaoui, 2017, p.85).

➤ **La période du déclin**

Pendant la période de 1990 à 2000, l'Algérie a vécu des moments difficiles dus à l'insécurité qui régnait dans le pays et qui est provoquée par des problèmes internes ce qui as

engendré des conséquences négatives sur le tourisme. On plus de cela la dégradation des infrastructures d'accueil et le non-renouvellement des équipements. On peut dire que l'Etat Algérien ne s'est pas vraiment intéressé au secteur du tourisme, il a privilégié une économie qui se repose principalement sur les ressources pétrolières (Idir, 2013, p. 6). D'ailleurs l'estimation des investissements attribués au secteur touristique durant cette période ne dépassait pas 0,9% du montant global des investissements (Boukhelifa, 2016, p. 57).

➤ **L'époque de la relance**

Comme nous le savant tous, l'Algérie depuis longtemps s'est basé sur les rentes pétrolières comme principales sources de revenus et a négligé tous les autres secteurs. Cependant, ce n'est qu'à partir de 2005 que le gouvernement a voulu renforcer son économie et de ce fait diversifier ses revenus. Sur la logique de ces visions que l'Algérie a opté pour l'industrie touristique.

Ça fait presque quinze ans que l'État algérien cherche de ranimer l'industrie touristique. Pourtant il n'est pas arrivé aux résultats qu'il espérait réaliser, ça reste juste modeste.

Le gouvernement algérien a instauré, en 2008, le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique 2025 (SDAT) dans le but de développer l'industrie touristique (Lynda Chaoui, 2017, p.87).

Le schéma directeur d'aménagement touristique à l'horizon 2025 (SDAT 2025) est la base et le repère de la nouvelle politique touristique en Algérie (SDAT 2025,2008).

Cet outil est une partie intégrante du schéma national d'aménagement du territoire(SNAT2025), prévu par la loi 01-20 du 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire (IDIR Mohamed Sofiane, 2013, p.118).

Le SDAT 2025 exprime la détermination de l'Etat de valoriser le potentiel touristique dont jouit le pays. L'Etat montre sa conception pour développer le touristique national sur différentes périodes , d'abord le court terme (2009), par la suite le moyen terme (2015) et à la fin le long terme (2025) .D'après le ministre chargé du tourisme, il persiste que le tourisme est une priorité économique nationale de premier ordre²(Chérif Rahmani,2008).

²Allocution de Monsieur Chérif Rahmani, ministre de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme, 2008.

Section 2 : les formes de tourisme

Cette section est consacrée à l'étalement de toutes les formes et type du tourisme qui existent depuis l'émergence du tourisme jusqu'à nos jours avec l'apparition de nouvelles formes de tourisme en rapport avec les principes du développement durable. Dans le premier point on va présenter le tourisme durable, le deuxième et le troisième point sont consacrés au formes et types de tourisme qu'on va présenter de la manière suivante.

1. Le tourisme durable

Conscient des impacts évidents du développement touristique d'une manière non maitrisable, La préoccupation de l'homme est de chercher des solutions pour les réduire. Parmi ces préoccupations, la vision du développement touristique durable engagée par la Charte du tourisme durable adoptée en 1995 par l'Organisation Mondiale du Tourisme (TRUONG THI LAN HUONG, 2005, p.21).

Avant de définir le tourisme durable on va d'abord évoquer le concept du développement durable pour bien cerner la notion du tourisme durable, du moment que le tourisme durable est lié au principes du DD.

1.1. Définition du développement durable

Le rapport de Brundtland a défini le développement durable comme **un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs**. (Commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED, 1988).

Le développement durable est défini comme suit par (OIF, 2002) :

« Une démarche visant l'amélioration continue de la qualité de vie des citoyens par la prise en compte du caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale, économique et culturelle du développement durable dans une perspective d'équité intra- et intergénérationnelle » (Cécile Duclaux-Monteil, 2018, p.14).

On peut dire que le concept de développement durable concilie à la fois, la croissance économique, la protection du patrimoine et de l'environnement et enfin le développement social de façon équilibré (TRUONG THI LAN HUONG, 2005, p.22).

1.2. Les piliers du DD

Le DD se base sur des piliers complémentaires et liés qui se présentent de la manière suivante :

➤ **Le pilier économique**

L'économie est un moyen qui contribue au développement humain. De ce fait, le développement durable ne rejette ou n'interrompt pas la croissance, donc l'augmentation de la production de biens et de services dans le but de répondre aux besoins des générations présentes et en même temps aux générations futures. Cependant, le développement durable s'engage à une gestion saine et durable, sans pour autant nuire sur l'environnement et la société.

➤ **Le pilier social et sociétal**

Le but du développement durable est d'assurer la cohésion sociale, ainsi il se préoccupe de la réduction de la pauvreté et des inégalités dans le monde, au partage équitable des revenus et des services, avec pour objectif une répartition équitable de la richesse en fonction de la contribution de chaque personne. Le pilier social comprend aussi la dimension sociétale, qui se préoccupe des rapports de l'entreprise avec la société civile, il s'agit principalement des élus, médias, administration, communauté scientifique, organismes non gouvernementaux, communautés, actionnaires, banquiers, assureurs, fournisseurs, sous-traitants, clients, consommateurs).

➤ **Le pilier environnemental**

Le développement durable se soucie de la limitation de l'impact des activités humaines sur l'environnement donc de la nature, toutefois aussi de l'urbain. Il aspire à préserver les ressources naturelles à long terme pour les générations d'aujourd'hui et futures en tenant compte leur épuisement, les nuisances, la détérioration des paysages, l'exploitation des énergies fossiles au profit d'énergies renouvelables. On peut citer les exemples : la réduction des rejets polluants l'atmosphère, la lutte contre le déboisement et la désertification, la protection de la biodiversité et des forêts, la promotion d'une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé.

➤ **Le pilier culturel (la culture et la diversité culturelle)**

Depuis le Sommet mondial de 2002 sur le développement durable que la culture est considérée comme une quatrième composante du développement durable. La culture, dans sa pluralité, est une richesse. Pour concevoir un développement durable il faut le respect la préservation des libertés et des droits culturels, d'identités, de savoirs, de langues, de modes et de rythmes de développement diversifiés. Sans cela on ne peut pas envisager un DD (Cécile Duclaux-Monteil, 2018, p.15.16).

1.3. Le tourisme durable

Pour faire face aux conséquences désastreuses du tourisme de masse sur l'environnement, le patrimoine et la préservation des traditions et coutumes des populations locales, on est penché à appliquer un tourisme qui prend soin de la nature, de l'homme pour les générations actuelles et futures.

1.3.1. Définition du tourisme durable

Le tourisme durable est défini par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) comme « *un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil* ».

On peut déduire par cette définition de l'OMT que le but du tourisme durable est de concilier entre les trois piliers du DD dans la réalisation des projets touristiques pour les générations actuelles et futures.

1.3.2. QUELQUES dates clés du tourisme durable

1980 : Conférence mondiale sur le tourisme de Manille, aux Philippines - Déclaration de Manille sur le tourisme mondial.

1992 : Sommet de Rio, Rio de Janeiro, Brésil ou L'OMT a pris part à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement. - Vote de l'agenda 21.

1995 : Conférence mondiale du Tourisme durable de Lanzarote, Canaries en Espagne - Définition des principes du tourisme durable et Charte mondiale du tourisme durable.

1999 : Santiago, au Chili-Adoption du Code mondial d'éthique du tourisme par la treizième session l'Assemblée générale de l'OMT.

2000 : Sommet mondial sur la paix par le tourisme, Jordanie - Déclaration d'Amman sur la Paix par le tourisme.

2004 : Actualisation des principes du tourisme durable par le Comité de développement Durable du tourisme de l'OMT.

2006 : Création du Groupe de Travail International sur le Développement du Tourisme Durable (GTI -DTD).

2010 : Lancement du Partenariat Mondial pour le tourisme durable (PMTD), piloté PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement).

2017 : Année internationale du tourisme durable pour le développement, proclamée par L'ONU (<https://www.tourisme-durable>).

1.3.3. Les principes du tourisme durable

Les principes du tourisme durable ont été déterminés en 1995 par le Comité ²¹ et ont été mis à jour en 2004 par le Comité de développement durable du tourisme de l' OMT. Ces principes sont adéquats à toute forme et type touristique ainsi que le tourisme de masse y fait partie.

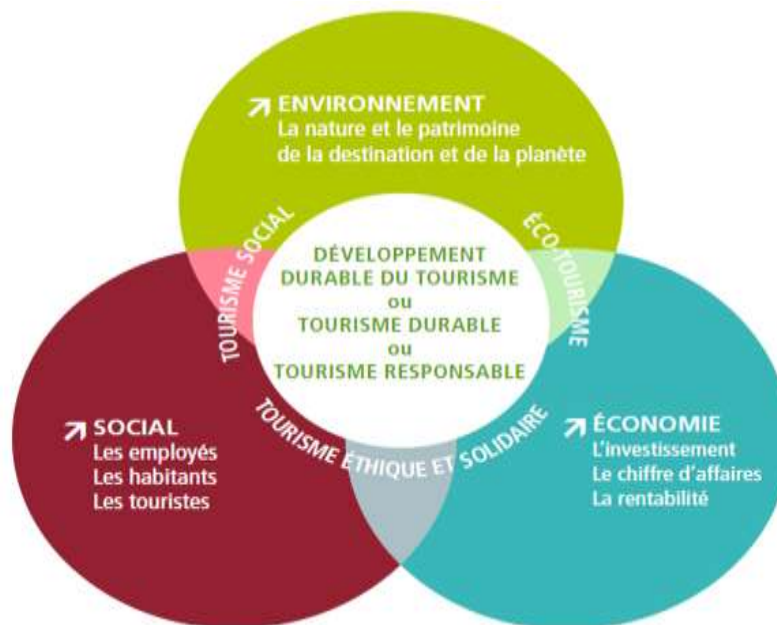
D'après ces principes, le tourisme durable doit :

- Exploiter de manière accomplie les ressources de l'environnement qui représentent un élément capital pour la promotion du tourisme, en conservant les processus écologiques essentiels et en aidant à la préservation les ressources naturelles et la biodiversité ;
- Respecter l'originalité socioculturelle des communautés d'accueil, tout en sauvegardant leurs avantages culturels construits et vivants ainsi que leurs coutumes et traditions et collaborer à l'entente et à la tolérance interculturelles.

³Comité Français pour l'Environnement et le Développement Durable.

- Le troisième et le dernier principe est de pourvoir une activité économique viable sur le long terme, en fournissant à toutes les parties prenantes des privilèges socioéconomiques également partagés, particulièrement des emplois stables, des possibilités de bénéfices et des services sociaux pour les communautés d'accueil, et prendre part donc à la réduction de la pauvreté.

Schéma 04 : Schéma du tourisme durable



Source : <https://www.tourisme-durable.org/tourisme-durable/definitions>

2. Les autres types de tourisme

Dans ce présent point on va distinguer les différents types du tourisme après avoir détaillée celle du tourisme durable précédent qui fonde la préoccupation des écologistes, nous mettrons en évidence les types de tourisme intégrant la variable de la durabilité.

2.1. Les types du tourisme

✓ Le tourisme social

Ce type de tourisme a progressé d'abord en France et en Belgique, il est encouragé par des acteurs associatifs, coopératifs ou mutualistes dès le début du XXe siècle. En France il est rassemblé par l'Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air (UNAT). Ce type de tourisme est accessible d'une manière spéciale pour les personnes qui ont un salaire peu important donc un revenu très modeste qui va leur permettre de voyager.

✓ Le tourisme rural

C'est dans les années 1970 que le tourisme rural est apparu en réponse à la construction des grandes concentrations touristiques.

Le tourisme rural consiste à transformer des logements pour accueillir des touristes en zone rurale par les populations accueillies, c'est une pratique d'hébergement diffus. En France il est représenté par la conférence permanente du tourisme rural (CPTR). Son objectif principal est la sauvegarde de l'économie locale. (CHABBI Karima ,2012, p.14).

✓ Le tourisme d'affaires

Ce type de tourisme représente des déplacements à but professionnel, technique ou scientifique constamment et sous ses différentes occasions telles que missions, congrès, séminaires, foires, salons d'exposition et d'autres meetings.

✓ Le tourisme culturel et religieux

Le tourisme culturel est un type de tourisme où les gens voyagent dans le but de visiter des édifices culturels comme les monuments historiques.

Le Tourisme religieux appelé aussi le tourisme de la foi attire des personnes qui aiment visiter les édifices religieux, des lieux saints comme la visite des mosquées des églises, des chapelles, donc en considération de leurs croyances et aussi dans le but de faire le pèlerinage. La plus grande destination au monde est la Mecque, avec 2,37 millions de pèlerins enregistré en 2018.

✓ Le tourisme de loisirs et de détente

Les touristes choisissent de voyager à des fins de loisirs et de détente en choisissant de visiter des sites touristiques ou établissements touristiques à l'instar des parcs de loisirs et d'attractions, des sites montagneux et les édifices culturels et sportifs (CHABBI Karima ,2012, p.15).

✓ Le tourisme gastronomique ou culinaire

Il existe des gens qui sont motivés à voyager vers des destinations gastronomiques en vue de découvrir les cuisines du monde entier et les boissons locales (Younes ElJouhari,2021). Actuellement il existe des touristes qui s'intéressent à voyager juste pour déguster les spécialités de la cuisine du pays visité donc la cuisine locale, comme le vin, le fromage, les plats traditionnels.

✓ Le tourisme balnéaire (le tourisme bleu)

Il s'agit d'un genre de tourisme ou toutes les pratiques touristiques se passe au bord de la mer, c'est le type de tourisme le plus répondeu dans le monde et qui est transformé en tourisme de masse, il touche de même des gens qui préfèrent se détendre soit à la plage pour se baigner, se bronzer ou faire des activités nautiques ou la pêche.

✓ Le tourisme saharien

Il s'agit du tourisme du désert pour les amoureux du Sahara qui aiment le visiter pour exploiter son patrimoine touristique en lien avec sa variété naturelle, culturelle et son historique, comme c'est le cas du désert algérien qui est riche et varié ou des milliers de touristes viennent de partout pour le visiter.

✓Le tourisme de santé

C'est un nouveau secteur du tourisme qui est répandu aujourd'hui.

A l'origine ce type de tourisme est consacré au troisième âge mais actuellement toutes les tranches d'âges sont attirées par ce genre de tourisme à des fins d'équilibre et du bien-être physique et psychique. Il vise un grand nombre de touriste de par ces centres de thalassothérapie et de traitements esthétiques. De nos jours le tourisme de santé se résume généralement du fait de se rendre pour se soigner à l'étranger comme par exemple l'implantation des cheveux pour hommes ou refaire des dents en Turquie (Julien Bauer,2021).

2.2. Les formes du tourisme durable**✓ Le tourisme solidaire**

C'est après la décolonisation que le tourisme solidaire a vu le jour. C'est par les voyageurs du Nord qui ont été conscients des dégâts causés par le tourisme au Sud que des

actions de solidarité concrète ont été établies, ce qui suit par des projets touristiques qui sont gérés par les populations locales qui vont contribuer au développement local. Les ressources générées par ces projets sont reversées globalement aux populations locales.

✓ **Le tourisme équitable**

Le tourisme équitable est une autre forme de tourisme qui s'est généralisée avec le temps. Le client veut faire du tourisme mais tout en en faisant un effort pour la sauvegarde de la planète. Les touristes se sont rendus comptes des effets négatifs du tourisme de masse c'est pour cette raison qu'ils ont décidé de faire un tourisme qui est attentif à, l'environnement et les populations d'hôtes (Julien Bauer,2021).

✓ **Le tourisme éthique et le tourisme responsable**

Le tourisme responsable appelé également tourisme éthique, fait allusion à la conscience sociale des touristes envers les populations locales en respectant leurs valeurs, leurs coutumes et traditions et leur mode de vie. Le tourisme responsable qui s'oppose au tourisme de masse, représente la manière de voyager dans le respect des principes du DD dans le but de protéger l'environnement et de rencontrer et de respecter les populations locales.

✓ **L'écotourisme**

L'écotourisme est une forme de voyage responsable, il est basé sur la découverte de la nature ou à la recherche du goût des produits naturels et les cultures traditionnelles locales. Il contribue à la protection et la préservation de l'environnement et au bien-être des populations locales.

L'écotourisme réunit d'une manière subtile les concepts d'écosystème et d'écologie en rassemblant les différentes formes de vie humaine, faune et flore avec leur environnement par l'observation, l'éducation et l'interprétation. Ce qui va engendrer des effets positifs sur l'environnement et le socio-culturels, cela se fait par la sauvegarde des zones naturelles en sensibilisant les touristes sur le respect de l'environnement et en aidant les populations locales à se développer (Tiffany Flour,2021).

✓ Le tourisme vert

Le tourisme vert est un tourisme qui montre toutes les activités et les offres touristiques en lien avec la nature. C'est un tourisme qui préserve la nature et le bien-être des populations (Tiffany Flour,2021).

✓ Le tourisme durable

Selon l'OMT le tourisme durable a les mêmes principes que le développement durable, il concilie parallèlement l'efficacité économique, l'équité social et la préservation de la biodiversité et de l'environnement, dans le but de minimiser leurs impacts négatifs actuels et futurs il tient en compte les besoins des visiteurs, de l'environnement et les populations locales.

Le tourisme durable consiste à intégrer les piliers du DD aux produits touristiques, donc il consiste à appliquer le concept de durabilité à tout type de tourisme.

✓Le tourisme communautaire

Ce type de tourisme est guidé par les populations locales qui se mettent en collaboration pour mener à bien cette initiative dont les activités leur profitent directement sous un aspect socio-économique.

✓Le slow tourisme

C'est un tourisme inspiré de la philosophie slow life qui offre une consommation du voyage plus douce c'est-à-dire essayer à mieux tirer profit du séjour et cela en prenant le temps grâce au comportement et aux moyens utilisés par les voyageurs.

✓L'agrotourisme

Cette forme de tourisme est adressée à ceux qui recherchent un séjour serein en campagne et souhaitent se réconcilier avec le monde agricole. L'Agrotourisme offre plusieurs activités de l'environnement agricole pour les touristes, ce qui permet de faciliter le contact avec les agriculteurs et aussi sensibilisé à prendre soin de l'environnement (Tiffany Flour,2021) .

3. Les formes du Tourisme

Il existe plusieurs formes de tourisme, chacune est représentée suivant divers facteurs déterminants :

✓ Selon le lieu où s'exerce le tourisme « l'emplacement »

- **Tourisme Balnéaire** : d'ordinaire il est accommodé pour accueillir des touristes, on leurs procurant l'hébergement et différents services de loisir, qui sont installés tout près de la plage.
- **Tourisme urbain** : ce sont des villes réputées dans le monde entier par leurs noms en suscitant l'intérêt des touristes à les visiter comme c'est le cas de Venise, Rome, Paris et pleins d'autres villes.
- **Tourisme Climatique (montagne, désert, ...)** : c'est un tourisme basé habituellement sur les hanteurs des montagnes en offrant aux touristes des hébergements, et de bonnes conditions de vie pour pratiquer différent sports d'hivers, ce qui incite les touristes ainsi à passer de long séjour.

✓ Selon la durée

- **Tourisme organisé (séjours)** : C'est les tours opérateurs, qui organisent les séjours, et permettent ainsi au touriste de retrouver dans le complexe une certaine aire touristique.
- **Tourisme « Short Breaks »** : Comme son nom l'indique en Anglais « short Breaks » c'est un tourisme de court durée, il s'agit essentiellement d'un week end, ou de passage, c'est les visiteurs qui organisent souvent ces voyages d'une manière indépendante, pour visiter les principales villes d'art ou les régions intéressantes du point de vue touristique.

✓ Selon la taille de groupe

- **Tourisme de masse** : Il touche une grande part de la tranche sociale, que ce soit dans le cadre privé ou de travail, c'est un type de tourisme le plus abondant, il provoque les échanges entre les cultures, il a un impact positif sur le développement économique mais il a aussi des effets néfastes sur l'environnement.
- **Tourisme Ambient** : Il s'agit du tourisme adopté par des jeunes et des familles. Généralement c'est avec leurs propres moyens qu'ils se déplacent, pendant leurs voyages et ils choisissent des structures d'agritourisme pour s'approcher de la nature, pratiquer des activités en lien avec la nature, comme randonnées, safaris photographiques, itinéraires, d'études et recherches.

✓ Selon le budget

- **Tourisme d'élite (luxe)** : c'est le tourisme qui entoure des localités prestigieuses, célèbres, confortables et réservées. Les résidences et les moyens de transport utilisés

sont privés et ils ne dépendent pas du personnel du secteur des lieux. Ce type de tourisme est fréquenté par des personnes à des revenus élevés, en utilisant des moyens de transport et d'hébergements de luxe et qui favorisent la détente, l'évasion et la recherche du bien-être.

- **Tourisme Social** : on choisit ce tourisme pour les activités touristiques qu'il fournit à des prix modérés. Il s'agit globalement de voyage « tout inclus », hébergement nourriture et transport généralement en bus.

✓ Selon le degré d'ascension de vacances (l'âge)

- **Tourisme juvénile (des jeunes)** : C'est un tourisme qui ne nécessite pas des déplacements en famille, il concerne les enfants et les jeunes, il s'agit généralement des voyages vers des colonies de vacances, à la mer et en montagne pour des séjours à des prix raisonnables. En ce qui concerne les séjours de longue durée sont organisés dans les hôtels de la jeunesse, campings ou chambres pour étudiants.
- **Tourisme « FITNESS » 3^{ème} âge** : Les touristes sont généralement des personnes âgées qui veulent parfaire leur propre forme physique. Les frais des déplacements sont à leurs charges et parfois ils utilisent la location auto. Le lieu du séjour se passe dans des beauty ferme qui se situent dans des endroits agréables et isolés, qui se pointent dans des espaces verts.

✓ Selon le mode d'hébergement

- Hôtellerie.
- Village de vacances.
- Résidence secondaire.
- Camping (camp de toile) (Benzena cherouia, Harid Mohamed hachem ,2014).

4. La classification du tourisme selon l'organisation mondiale du tourisme (OMT)

Les types de tourisme suivants peuvent être distingués dans un pays donné :

- **Tourisme interne** : représente le tourisme des visiteurs résidents à l'intérieur du territoire économique du pays de référence ;
- **Tourisme récepteur** : représente le tourisme des visiteurs non-résidents à l'intérieur du territoire économique du pays de référence ;
- **Tourisme émetteur** : représente le tourisme des visiteurs résidents en dehors du territoire économique du pays de référence.
- **Tourisme national** : est constitué du tourisme interne et de tourisme émetteur,
- **Tourisme intérieur** : désigne le tourisme interne et le tourisme récepteur,

- **Tourisme international** : désigne le tourisme récepteur avec le tourisme émetteur (Nations Unies, 2000, p.7.8).

Section 3 : Le tourisme solidaire

C'est par le biais du **domaine associatif** que la notion de tourisme équitable et **solidaire** commence à apparaître à partir de la fin des années 70, mais elle ne s'impose vraiment qu'au début des années 2000.

Durant ces dernières décennies, le tourisme a été une activité qui s'étend et se diversifie, ce qui fait qu'il devient l'un des secteurs les plus développés et les plus indispensables de l'économie mondiale de par son importance. Il est considéré comme un vrai levier de développement pour de nombreux pays ; car il prend même une dimension internationale. Mais, le plus souvent, le tourisme fait profiter généralement les entreprises internationales aux dépens des communautés locales. Une nouvelle forme de tourisme voit le jour, sous la formule ou sous l'appellation du tourisme solidaire pour corriger ainsi ces pratiques du tourisme (Younes El Jouhari, 2020).

Le tourisme solidaire prend l'aspect d'une forme de tourisme durable et il y eu un regain d'intérêt par les voyageurs ces derniers temps pour cette forme de tourisme. Le tourisme solidaire entraîne de nombreuses répercussions sociales, économiques et environnementales, comme il contribue également à la protection des populations locales ainsi qu'à leur environnement.

1. L'Histoire du tourisme solidaire

C'est avec l'émergence des premières formes de tourisme alternatif que le tourisme solidaire prend ses bases dans l'atmosphère post-colonial dans les années 1950. Ces formes de tourisme aspiraient à se rapprocher des réalités socio-politiques et économiques locales. C'est dans les soucis d'avoir de nouvelles relations avec les populations du Sud en voie d'autonomie que ce type de tourisme qui est nommé « immersion » apparaît (Unat ,2005), dans le but de répondre à la demande de clients militants qui soutiennent les processus de décolonisation (Manuel MIROGLIO, 2008, p.09.10).

C'est dans les années 1960 qu'on commence à faire des essais sur des formules de tourisme intégré en Casamance au Sénégal sur la proposition d'un français, le nommé Christian Saglio, en s'appuyant sur des expériences sur place (Manuel MIROGLIO,

2008, p.09).L'expérimentation selon ce dernier est de mettre ses compétences au service des populations locales on les aidant à constituer des dispositifs d'accueil qui sont appropriés, distincts et conformes aux traditions locales et dont la gestion est en relation avec les pratiques et aux mouvements saisonniers locaux.

Cette manière de gestion communautaire de l'activité touristique a eu la réponse escomptée puisqu'elle a triomphé. Cette démarche consiste à la construction des cases accueillantes pour les touristes par les jeunes du village tout en conservant l'architecture locale. Ceci dit le campement revient à l'ensemble du village. Les prix sont pareils d'un village à l'autre et les fonds appartiennent en totalité à la communauté. Toutes ces mesures donnent lieu dans cette région pauvre à couvrir les frais de fonctionnement et de récolter des bénéfices avec pour objectif d'aménager des écoles, dispensaires, maternité. Tout ceci se fait d'une façon modérée, sur des lieux où demeure la communauté, ce qui offre l'opportunité aux visiteurs de découvrir la vie quotidienne des villages casamançais, leur patrimoine ainsi que leurs nouveaux projets. (Manuel MIROGLIO, 2008, p.09).

Un premier atelier sur le tourisme solidaire est orchestré à Johannesburg pendant le Sommet Mondial de la Terre en 2002, Cela a été suivi par la suite du premier Forum International du Tourisme Solidaire (FITS) à Marseille en 2003. Il y avait 74 pays dont 295 participants qui ont présenté leur projet. Le 2ème Forum International du Tourisme Solidaire (FITS) s'est déroulé en mars 2006 au Chiapas au Mexique. Il a été co-organisé par deux gouvernements celui du Chiapas et de France (Ministère des Affaires étrangères et Ministère délégué au tourisme). Les thèmes abordés sont la commercialisation, la mobilisation des médias et l'implication des collectivités territoriales et des politiques sans oublier le commerce équitable qui est considéré tout comme le tourisme solidaire, comme une activité économique au service des populations locales (Manuel MIROGLIO, 2008 p. 11).

2. Définition du tourisme solidaire

Le tourisme solidaire est une nouvelle modalité de voyage éthique et plus responsable qui se préoccupe du respect de l'environnement, les ressources naturelles, de même la culture des populations locales. Il est transcrit de la même manière dans les limites du tourisme équitable et durable en vue de faire profiter tous les acteurs du voyage, il s'agit des visiteurs, d'organismes et des locaux du pays visité.

L'objectif du tourisme solidaire est de favoriser les échanges et les interdépendances entre les locaux et les voyageurs sans oublier également de développer les territoires (Younes El Jouhari, 2020).

Le réseau d'information spécialisé sur la solidarité « Ritimo »⁴ donne la définition suivante du tourisme solidaire : « *Le tourisme solidaire, s'inscrivant à la fois dans une perspective « responsable » et « équitable », mais plus directement associé à des projets de solidarité : soit que le voyageur soutienne des actions de développement, soit qu'une partie du prix du voyage serve au financement d'un projet de réhabilitation ou d'un projet social.* » (TariqLaajini. Firdaous GMIRA, 2017, p784).

D'après l'Union Nationale des Associations du Tourisme (UNAT, 2005), le tourisme solidaire se définit comme suit : « *regroupe les formes de tourisme alternatif qui mettent au centre du voyage l'homme et la rencontre et qui s'inscrivent dans une logique de développement des territoires* ». Comme il participe aussi à des projets de solidarité par l'aide à des initiatives locales. Il s'agit aussi de faire profiter les communautés d'accueil d'une fraction des bénéfices du prix du voyage. Les principes du tourisme solidaire sont, La découverte, l'échange et le partage.

Elaborer par des spécialistes qui se mettent en lien avec les acteurs locaux engagés, le voyage solidaire accorde au voyageur de vivre une expérience à taille humaine qui s'appuie sur la rencontre et l'échange avec les populations locales. Les fondements essentiels d'un voyage solidaire sont : de passer des nuitées chez l'habitant ou dans des hébergements dirigés et préparés par la population locale, tenir en estime les cultures et coutumes locales, financer les projets de développement de même d'aider l'économie local (artisanat, guide...) (<https://globethik.com>).

Le Forum International Tourisme Solidaire (FITS), définit le tourisme solidaire de la manière suivante : « *Un mouvement social qui cherche à maîtriser et à valoriser l'économie touristique au profit des communautés d'accueil et qui s'inscrit dans une démarche de développement territorial* » (FITS, 2016).

⁴Réseau d'information et de documentation pour la solidarité et le développement durable.

3. Les principes du tourisme solidaire

Cette forme de tourisme respectable se base sur divers principes parmi lesquels nous citerons principalement :

- Favoriser l'engagement des communautés locales dans l'ensemble des activités, étapes et durée de la visite des voyageurs étrangers.
- Encourager l'échange de cultures et le partage avec les différentes parties du voyage solidaire.
- Conserver les ressources naturelles, environnementales et économiques dans l'aspect ou dans une démarche de tourisme durable.
- Encourager les visiteurs à soutenir les populations locales en prenant part t au développement d'un projet social, de réhabilitation ainsi que tout autre élément bénéfique pour ces dernières (Younes El Jouhari, 2020).

4. Les caractéristiques et les avantages du tourisme solidaire

Le but du tourisme solidaire est de donner l'occasion aux voyageurs de partager le mode de vie des populations locales, ce qui leurs accordent une expérience profitable et extraordinaire et en même temps dans l'objectif aussi d'appliquer les aspects humanitaires et sociaux en premier lieu de que chercher à se distraire.

A l'opposé du tourisme de masse qui est une forme de tourisme qui nuit à l'environnement et à la sa société, cette forme de voyage solidaire se distingue par sa réduction des effets néfastes du tourisme. C'est une association qui s'occupe Habituellement, de l'organisation du voyage. Cette forme solidaire favorise le voyage en groupe principalement qu'un voyage individuel du moment qu'elle avantage les interactions entre visiteurs et locaux. Les touristes voyagent généralement en groupe organisé et ils ne se connaissent pas avant.

Dès leur arrivée, ils trouveront un guide touristique local qui se chargera d'eux durant toute leur visite. Ils sont logés généralement dans les logements qui appartiennent aux populations locales qui les reçoivent à bras ouverts. Ce qui leur donne l'occasion de connaître toujours davantage le style de vie des familles d'accueil. D'autre part ils participent à de nombreuses activités pratiquées généralement par les populations d'accueil dans l'objectif de se rapprocher de plus en plus de leur culture et traditions. De même, les visiteurs aident ces

populations financièrement, cela se fait à travers la participation pour l'accomplissement d'un projet de développement local ou pour des prestations locales comme guide, repas...etc.

Le tourisme solidaire retrace une approche innovante en vue de nouer de liens et de relations entre les visiteurs, les populations locales, ayant des valeurs et des intérêts communs, qui souhaitent vivre une expérience exceptionnelle entre eux, ainsi que des lieux. Cette nouvelle démarche s'inscrit dans l'aspect du DD, au niveau local et régional (Younes El Jouhari, 2020).

5. Les critères d'identification des voyages solidaires

On compte six (06) critères fondamentaux pour déterminer les voyages solidaires (Manuel MIROGLIO, 2008, p.45) :

- la sensibilisation et l'information des voyageurs ;
- le choix de travailler avec des prestataires locaux et de maximiser les retombées économiques locales ;
- le respect et la considération de l'environnement ;
- les rencontres avec la population locale et les acteurs de la société civile ;
- la participation du voyageur dans les projets de développement local ;
- la transparence est le fondement de la gestion de la structure et de la distribution du prix du voyage.

L'ensemble de ces critères est conditionné en réalité par la collaboration en partenariat entre les populations locales et leurs représentants dès le démarrage du projet et maintiennent la maîtrise de l'organisation locale des voyages, choisissent des projets de développement et de progrès de l'activité touristique (Manuel MIROGLIO, 2008, p.45-46).

6. Le fonctionnement du tourisme solidaire

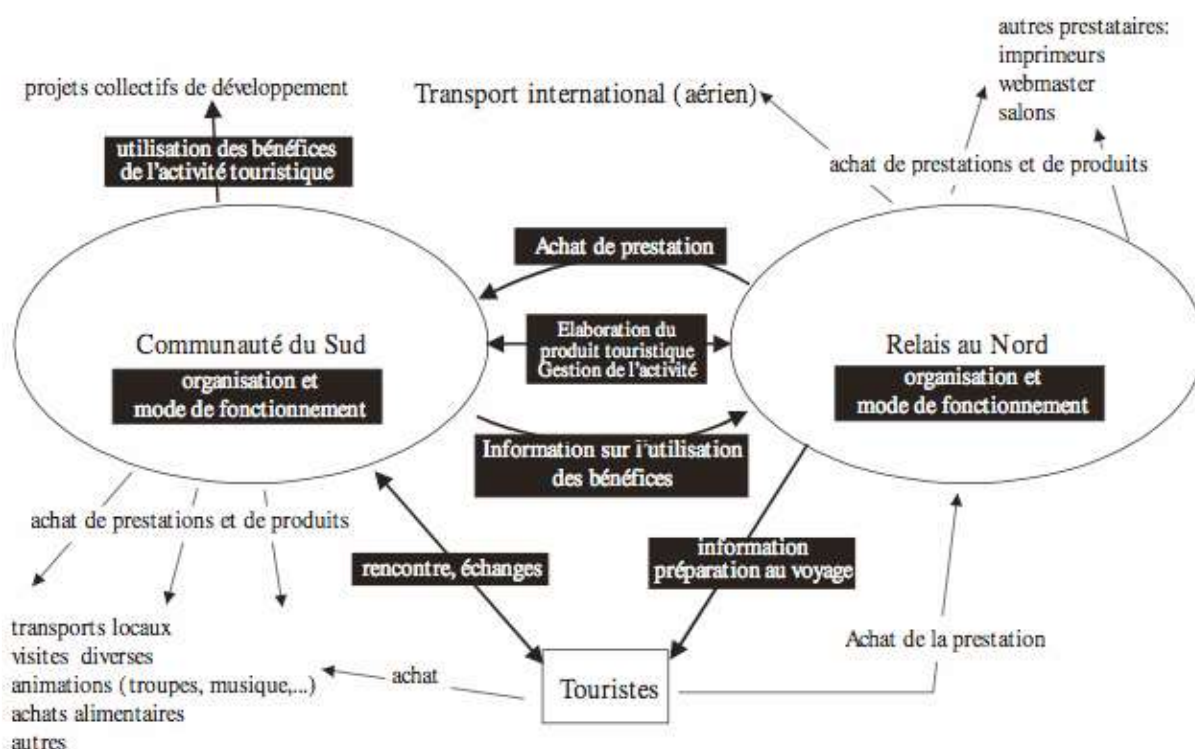
Le tourisme solidaire fonctionne d'une manière générale par les associations qui sont localisées dans un pays développé, qui commercialise vers des clients solvables du Nord des voyages, tout en aidant techniquement les organisations de base des pays du sud dans la préparation du séjour touristique et dans leur engagement à la réalisation des projets de développement.

Le prix du voyage est fixé à un montant qui convient par ailleurs avec le rapport

Coût/bénéfices des prestataires au sud suivant le principe d'équité et autrement avec un équilibre de marché du nord selon un arbitrage entre prix du marché et financement d'une rente de solidarité (2 à 15% du prix du voyage) (Manuel MIROGLIO, 2008, p.47).

40 euros par voyageur, en moyenne, sont accordés au fond de développement (Source Ates), ce qui représente 6% du CA hors transport international (Manuel MIROGLIO, 2008, p.48).

Schéma 05 : Schéma récapitulatif des principes du tourisme équitable et solidaire



Légende : en blanc sur fond noir, les points sur lesquels portent les engagements impératifs du tourisme
 Les autres points portent sur des engagements de progrès
 Source : Bernard Schéou

Source : Bernard schéou. Cité par Manuel MIROGLIO, 2008, p.49.

7. Les engagements envers le voyageur

Qu'ils s'agissent de la destination et le voyage (randonnée, séjour dans un village, circuits...), un voyage de tourisme solidaire aura lieu :

- En ayant de bonnes informations avant le départ.

- En petit groupe (en moyenne de 2 à 10 personnes), la plupart du temps loin des principales destinations ainsi que d'infrastructures touristiques. se sont des régions rurales, éloignées non connues des touristes.
- Dans des conditions qui favorisent vraiment les rencontres et les échanges avec les habitants et les acteurs de la société civile.
- En utilisant un maximum des ressources locales en ce qui concerne la nourriture, transports, guides etc... et en prenant soin du respect de l'environnement.

Il faut mentionner également, que partir avec une association permet d'avoir le rapport d'activités de la structure et d'assister à son Assemblée Générale ; cela permet d'accéder facilement à une information transparente sur la répartition du prix du voyage, tout en démontrant l'implication du voyageur et son impact dans les projets de développement (Manuel MIROGLIO, 2008 p. 46).

Ce tourisme d'immersion est une parfaite occasion pour découvrir un pays, sa culture et traditions ainsi que ses habitants, cela se fait de différentes manières : Randonnées, trekkings, voyage de découverte culturelle, séjour au centre d'un village, combinés séjour villages-randonnées, accueil et séjour chez l'habitant, séjour thématique, séjour en écologie. (Manuel MIROGLIO, 2008 p. 46).

8. Les conditions de succès du tourisme solidaire

Ces déterminants rendent le tourisme solidaire un outil solide pour le développement des territoires et considéré aussi comme un moyen pour s'enrichir. De plus, la construction du tourisme solidaire dépend de la convergence de certains facteurs qui peuvent se présenter comme suit (BENYAHLOU Zohra, BOUDJANI Malika, 2020, P.431) :

- Créer un équilibre dans les coopérations Nord/Sud (Sheou, 2006). Le projet du tourisme solidaire s'adosse sur des réseaux de coopération et de partenariat au niveau national et international.
- Préparer et attirer l'attention des voyageurs sur la rencontre avec autre territoire qui serait différent de leur, ils sont dans l'obligation de le respecter et seront responsables de leurs agissements. Il est considérable d'aviser les touristes sur les résultats du projet dans l'intention de prendre conscience des externalités positives et de l'importance de leur participation.

- assurer des formations aux membres engagés de la population d'accueil particulièrement les guides touristiques afin de savoir comment se comporter pour bien accompagner les touristes ainsi que de dialoguer.
- garantir en même temps une activité économique qui doit lui procurer des bénéfices et socialement profitable, cependant, les porteurs du projet solidaire doivent trouver de nouveaux modes d'organisation territoriale propices à l'expansion du champ d'implication des acteurs dans le processus décisionnel vu que la population locale participe et prépare le projet du développement local.
- donner une importance remarquable à la pratique du suivi et de l'appréciation.

9. Les impacts du tourisme solidaire

Le tourisme solidaire a des retombées positives sur plusieurs niveaux, social, culturel et environnemental mais elles sont considérables surtout sur le niveau économique. On pourrait les résumer (BENACEUR Fatima Zohra, 2018, p.22) Comme suit :

- améliorer le niveau et la qualité de vie des populations locales tant que les retombées financières engendrées par l'activité touristique sont destinées pour financer les projets de développement dans l'intention d'améliorer le niveau éducatif, de santé, la préservation des ressources naturelles et de l'environnement, la promotion du patrimoine culturel...etc. De cette façon le tourisme solidaire peut non seulement créer des emplois locaux, d'avoir un salaire équitable et de soutenir les populations, en particulier des jeunes sur leur territoire, pour les empêcher de partir ailleurs que ce soit à titre saisonnier ou permanent, mais il permet aussi d'aider les populations locales à s'ouvrir au monde extérieur pour sortir de l'isolement ;
- à la différence du tourisme de masse ou ses activités utilisent des ressources et des atouts locaux qui avantage les grandes entreprises touristiques, le tourisme solidaire vise un développement qui est fondé sur la conservation et la valorisation des potentiels locaux comme le potentiel social, culturel et environnemental par et au profit des populations locales ;
- en plus de la contribution au développement local des communautés d'accueil, le tourisme solidaire tente d'atteindre le renforcement des liens sociaux, de fraternité et du dialogue interculturel par la rencontre et l'échange, qui sont considérés comme l'un des principes de base du tourisme solidaire. Dans ce fait, il convient de noter qu'à l'opposé au tourisme de masse, le tourisme solidaire est préparé à recevoir des touristes en petit groupe généralement pas plus de dix personnes par groupe. Ce qui ramène à favoriser un échange de qualité avec la population, et la protection de l'environnement, la conservation des ressources

et de ne pas causer des soucis à la vie quotidienne des locaux. Pour cela la formation des accompagnateurs (guides) sur les enjeux du tourisme solidaire est nécessaire ; pour la bonne réussite du voyage solidaire.

Malgré la limitation du nombre de touristes cela ne garantit pas pour autant d'assurer un échange de qualité et la protection de l'environnement naturel ; même avec un nombre limité, les touristes peuvent causer des ennuis aux populations locales, aussi bien sur le plan environnemental que social. Il faut les prévenir, les sensibiliser à respecter leurs valeurs, traditions, coutumes et environnement. C'est ce qui détermine le bon fonctionnement d'une démarche de tourisme solidaire, par la connaissance du territoire à visiter.

Franck MICHEL (SCHEOU, B., 2009, p. 288) évoque l'éducation touristique « *En tant que citoyen, il se doit d'agir en être responsable, en respectant ses hôtes d'un jour ou d'une vie, leur culture et leur environnement. La responsabilisation des voyageurs est au cœur même d'une éthique du voyage à développer, à diffuser, à enseigner. Ici et ailleurs. Une éducation touristique s'impose par conséquent aujourd'hui à tous les partants, aux élèves, aux professeurs ou aux parents...* ». Le principe « respect » est considéré être l'un des éléments essentiels du tourisme solidaire par l'information et la sensibilisation des touristes, vu que le tourisme de masse apporte, généralement, la dégradation des identités locales. Par contre le tourisme solidaire consiste à la préservation des coutumes et traditions et l'environnement et à la sauvegarde du patrimoine (BENACEUR Fatima Zohra, 2018, p.22.23).

10. Les acteurs du tourisme solidaire et les labels

L'Association pour un Tourisme Équitable et Solidaire (**ATES**) est née En mai 2006, sa vocation principale est de représenter, structurer et coordonner le premier réseau national des acteurs du tourisme équitable et solidaire. Elle a fondé son portail **www.tourismesolidaire.org** qui affiche l'ensemble de l'offre des voyages réalisés par les associations adhérentes sur une quarantaine de destinations(Manuel MIROGLIO, 2008, p.12).

La naissance du tourisme solidaire est étroitement liée à l'associatif qui, de par sa nature, s'est focalisé depuis longtemps sur l'unique l'angle social du tourisme solidaire.

L'**ATES** est considérée être un promoteur dans le domaine et regroupe plusieurs dizaines d'associations de solidarité internationale qui présentent du tourisme équitable et solidaire.

Depuis longtemps, le tourisme solidaire était un privilège des associations de tourisme. Il s'agit de la simple raison de la difficulté d'instaurer un tourisme solidaire cohérent. Effectivement, pour permettre la création d'un cercle vertueux, il est nécessaire de construire une relation de confiance exceptionnelle entre voyageurs, associations et populations locales, et cela même avant d'envisager un séjour. C'est une démarche qui nécessite beaucoup de temps, néanmoins des outils existent pour aider les professionnels à construire leurs démarches responsables.

Le label Agir pour un Tourisme Responsable (**ATR**), permet par exemple d'assurer la transparence et la cohérence des mesures instaurées. Le site ATR, ainsi que Voyageons Autrement, sont des portails d'informations efficace en ce qui concerne les voyages alternatifs qui contribuent à sensibiliser et d'instituer une démarche responsable et profitable(www.doublesens.fr).

L'Union Nationale des Associations de Tourisme (**UNAT**) est une association reconnue d'utilité publique qui a été créée en 1920, elle est considérée comme responsable de réseau du tourisme Social et Solidaire (www.unat.asso.fr).

Devenue en 1966 l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air après sa fusion avec le Comité national du plein air. Elle est un organisme à but non lucratif et compte une cinquantaine d'acteurs du secteur (wikipedia.org/wiki).

Elle regroupe en général les principales associations et mutuelles françaises de tourisme qui activent plus précisément dans le domaine du tourisme familial, des vacances de jeunes et d'enfants, des vacances sportives et de plein air, des voyages et à la fin le tourisme solidaire, elle assemble presque 530 structures (Manuel MIROGLIO, 2008, p.24).

11. Les expériences du tourisme solidaire en Algérie

On peut dire qu'il n'y a pas vraiment des expériences du tourisme solidaire en Algérie, cependant il existe quelques-unes qui sont constituées par la population locale dans des villages kabyles qu'on va citer comme suit :

- Le « **tourisme solidaire en Kabylie** », un projet lancé en 2006, en collaboration avec trois partenaires : le collectif des " Femmes du Printemps noir", le forum "Femmes Méditerranée de Marseille" et l'association Amusnaw, qui vise à créer des activités permettant être la source de revenus pour les femmes artisanes, ceci en instaurant de gîtes ruraux, l'hébergement et la restauration chez l'habitant, l'artisanat, la commercialisation des produits du

terroir, des visites guidées et des animations culturelles (BENACEUR Fatima Zohra, 2018 ,p.24) ;

- le « **Gite Kabyle** », un projet qui a vu le jour en 2008 dans le village de Djebba dans la commune de Beni Ksila à Bejaia.

Le projet est constitué par la restauration et l'aménagement des anciennes habitations du village, pour les remettre en forme pour accueillir des touristes afin d'encourager et de promouvoir le tourisme solidaire, ce projet a été réalisé pour un cout de 3 800 000 dinars algériens, dont 5 % était à la charge de l'assemblée du village, 15 % financé par l'assemblée populaire de la wilaya de Bejaia et les 80 % restants par d'ONG 2 (Mohamed-Amokrane Zoreli,2017) ;

- **Le projet du village d'Aït Hamou 2017**, localisé dans la commune d'Iferhounene, à 70 km au sud-est de la wilaya de Tizi-Ouzou. Ce projet de tourisme solidaire est organisé par l'association touristique Amnir, en collaboration avec le comité de village d'Aït hamou qui vise à valoriser le patrimoine matériel et immatériel du village. Le président de comité de village Saghoun boukhalfa, précise que :« *c'est un projet qui a pour objectif non seulement le sauvegarde de patrimoine de notre village, mais aussi permettre la création de richesses et d'emploi pour la population de notre village* ». Il affirme aussi que la réalisation de ce projet leur permettra de guider les touristes et de les sensibiliser à être responsables de leurs façons d'agir ainsi que de respecter les traditions et coutumes de la région. D'après lui, il y avait sept familles qui ont accordé leurs maisons traditionnelles pour l'hébergement des touristes, il y a même des guides qui accompagnent les touristes pour les orienter dans la visite du village ».

Quant au président de l'association « Amnir », Boulenouar Mohamed Saleh, il dit que l'importance de ce projet est d'aider le village d'Aït hamou à mettre fin à son isolement et de son inertie. Il affirme aussi qu'« *aujourd'hui, notre village est dans une situation de dégradation très avancée. Alors, il faut valoriser son image en invitant les touristes de le découvrir.* » (Z. c. hamri,2017).

- « **Tiferdoud : un village qui s'autogère** ». Le village Tiferdoud culmine avec 1197 mètres d'altitude, situé dans la commune d'Abi Youcef et qui compte 1500 habitants. Il est dirigé par lui-même, il se prend en charge par « tajmaat » et par la solidarité de ces villageois.

Concernant le projet des maisons d'hôtes, certaines maisons ont été rénovées, d'ailleurs les membres d'association touristique Amnir ont assuré une formation aux citoyens qui souhaitent entreprendre l'idée du tourisme solidaire pour accueillir les touristes algériens et étrangers par l'hébergement chez l'habitant. Cette initiative a eu des retombées positives, sur le plan économique, elle s'explique par la création d'emplois et sur le niveau culturel par la sauvegarde des traditions et coutumes du village.

Pour conclure, comme le montre les expériences sur le terrain, on peut dire que la coopération et la collaboration de plusieurs acteurs de la société civile est importante pour mettre en place une dynamique d'adhésion pour réaliser les projets du tourisme solidaire (BENYAHLOU Zohra, BOUDJANI Malika ,20201, p.443.444).

- Le projet « sac à tour » : un projet de tourisme solidaire qui a démarré en 2016 par des jeunes algériens avec le soutien de l'association française « alter'solidaire ».

Le projet « Sac à Tour » est le résultat de la formation « Tourism Camp » qui a eu lieu à Bejaia, en 2016, assuré par l'association Tourism By Algerian Youth (Tourism AY). Durant la formation de 4 jours les participants ont été guidés pour accomplir leurs idées ainsi que projets touristiques.

Il s'agit d'un projet de tourisme solidaire qui offre des voyages organisés de 4 jours ; les revenus engendrés par cette initiative sont attribués dans le développement local des villages algériens pour venir en aide aux habitants qui se trouvent dans des situations de précarité socio-économique, une population à faible revenu et forte fragilité.

Par ses actions, les porteurs de projet aspirent à (BENACEUR Fatima Zohra, 2018, p.25) :

- révéler les régions reculées d'Algérie, dans le contexte d'un tourisme solidaire axé sur l'échange, la communication, la solidarité avec les populations locales, aussi l'implication de ces dernières ;
- générer des revenus pour les locaux par leurs engagements dans les activités touristiques telles que le transport, la restauration, l'animation, l'artisanat... etc. ;
- faire apprendre aux jeunes du village comment organiser des événements, comme la gestion des séjours, l'accompagnement touristique, les déplacements, etc.

Dans sa première édition, en collaboration avec l'association française « Alter'Solidaire », les porteurs du projet ont décidé de conduire un groupe de 30 touristes algériens, (comme on le

sait que pour le tourisme solidaire le nombre de voyageurs ne doit pas dépasser habituellement 10 à 15 personnes) au petit village d'Aidassen situé dans les montagnes de la Kabylie ,c'est Un village isolé, ce qui explique sa vulnérabilité , le chômage de ses jeunes diplômés ajouter à cela l'exode rural de ses habitants vers d'autres villes algériennes ainsi que l'émigration à l'étranger.

Pendant le séjour qui a duré 3 nuitées, les voyageurs ont eu le privilège à :

- Une visite culturelle pour révéler la Kalâa des Beni Abbès,
- Aider les villageois à la cueillette des olives,
- La visite d'une huilerie traditionnelle pour apprécier le déroulement des étapes de fabrication de l'huile d'olive,
- Une soirée –débat avec les villageois pour parler du tourisme Solidaire,
- Organisation d'une Soirée du réveillon avec un groupe d'animation musicale locale (BENACEUR Fatima Zohra, 2018, p.25).

Pour « Sac à tour », le tourisme solidaire génère des revenus pour les villageois par l'utilisation des prestations locales pendant le séjour. La participation à des projets de développement n'est pas automatique, parfois on est pas obligé de suivre certains programmes comme la construction d'école, centre de santé, ..., alors qu'elle est l'une particularité essentielle du tourisme solidaire. De ce fait, pour sa première édition, « Sac à tour » veut faire don pour une école primaire du village ou cas où le but de collecte de fonds est dépassé « *Si nous dépassons notre objectif de collecte, nous nous engageons à faire don pour une école primaire du village selon les besoins (réparations, chauffage ou autres besoin de l'école)* » (BENACEUR Fatima Zohra, 2018, p.26).

Conclusion

Comme on peut le constater le tourisme est un levier de développement à l'échelle mondiale, car c'est grâce au tourisme que certains pays ont pu réaliser une économie propice. La France est considérée comme première destination touristique au niveau mondial avec plus de 80 millions de visiteurs par an et le tourisme représente plus de 10 % du PIB.

Il est du devoir de chacun de prendre en considération les piliers du DD, on va penser à concrétiser des projets touristiques mais sans pour autant causer des dommages à l'environnement, aux cultures et traditions des populations et à leurs patrimoines. On produit

tout en prenant soin de l'environnement, de non épuisement des ressources naturelles et de la société tout en pensant aux générations actuelles et futures. Donc c'est de cette manière qu'on va réaliser un tourisme qui concilie les principes du DD qui intègre la variable de durabilité. C'est à travers le tourisme qu'on va contribuer à préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel.

Plusieurs formes de tourisme en lien avec le DD sont apparues dont celle du tourisme solidaire qui se préoccupe de la préservation de l'environnement, des ressources naturelles, de la culture et tradition des populations locales par la participation de tous les acteurs du voyage qui sont ; les visiteurs, les organisateurs et de la population locale. Son but est de faire profiter tous ces acteurs.

Le tourisme solidaire est une forme de tourisme qui favorise le tourisme de montagne ou des régions rurales dans le but de les aider à se développer, généralement c'est un tourisme dans des régions défavorisées, il est initié pour contribuer à leur développement. C'est un tourisme qui repose sur la solidarité d'abord entre la population locale, puis entre la population locale et les touristes, ces derniers aident la population qui se trouve dans des situations de précarité, au dernier lieu provoque des liens entre.

Chapitre 3

*Potentialités touristiques et
dynamismes de la société*

Introduction

Le rôle des associations du village Sahel et des associations touristiques en générale est de promouvoir le tourisme local et de faire soigner l'image de la région dans laquelle ces dernières exercent leurs activités. Leurs objectifs principaux sont d'orienter, d'accueillir et de renseigner les touristes en vue de passer un bon séjour concernant l'hébergement, la restauration, le transport et loisirs et de leur faire découvrir le patrimoine de la région à travers les sites historiques et archéologiques à visiter, ainsi que le contact avec la population locale pour découvrir leur langue, leur tradition et culture.

C'est dans ce principe que nous allons mettre l'accent dans ce chapitre sur le rôle des associations et de la population locale dans la création d'une dynamique sur un territoire ceci se fait à travers la promotion du tourisme solidaire basé sur la collaboration et la solidarité entre les acteurs.

Dans ce troisième et dernier chapitre, nous allons présenter dans la première section la commune de Bouzeguène, la deuxième section sera consacrée au tourisme solidaire dans le village Sahel. Enfin dans la dernière et troisième section portera sur l'étude de cas du tourisme solidaire au village Sahel. Cette dernière sera une interprétation des résultats de notre enquête au niveau des maisons d'hôtes.

Section 1 : Présentation de la commune de Bouzeguène

Pour connaître un territoire, il faut montrer ses faiblesses, ses atouts pour savoir comment procéder à son développement. Connaître sa géographie, son histoire, et comme notre thème de notre travail s'est focalisé sur le tourisme, il est nécessaire de connaître aussi ses potentialités pour mieux les exploiter, c'est pourquoi nous avons consacré cette section pour la présentation de la commune de Bouzeguène.

1. Présentation de la commune de Bouzeguène

La commune de bouzeguène est l'une des quatre communes que compte la daïra de bouzeguène dont elle est son chef-lieu. Elle est située au sud-ouest de la wilaya de Tizi-Ouzou. Ce présent point est consacré à la présentation géographique, historique et économique de la commune ainsi qu'à l'illustration de ses potentialités touristiques.

1.1 Présentation géographique

La daïra de Bouzeguène est une circonscription administrative créée en 1984, sa superficie est de 209,97 km² soit 7,10 % de la superficie totale de la wilaya de Tizi-Ouzou. La commune de Bouzeguène est l'une des quatre communes que compte la daïra de Bouzeguène qui sont comme suit : commune de Bouzeguène, commune de Béni Zikki, commune d'Idjeur et commune d'Illoula Oumalou (Annuaire statistique 2018, p.06).

La commune de Bouzeguène est située dans le massif central, qui est encadré au nord par la vallée de Sébaou et au sud par la chaîne de Djurdjura, Le relief de la région est un relief montagneux et accidenté avec des pentes supérieures à 20%, l'altitude moyenne est 832 mètres. Elle culmine à plus de 1000 mètres d'altitude. La superficie de la commune est de 66,9 avec une population estimée à 35000 habitants.

Bouzeguène est une commune de la grande Kabylie, située dans la wilaya de Tizi **Ouzou**. La commune de Bouzeguène est chef-lieu de daïra, elle est située au sud - est de la wilaya Tizi-Ouzou, soit à environ 70 km, à 27 km à l'est d'Azazga et à 38 km au nord d'Akbou¹.

Le territoire de la commune comporte une superficie de 66,90 km², il est limité par

- Par d'Idjeur au nord ;
- Par Ifigha à l'ouest, illoula oumalou au nord-ouest ;
- Par Béni Zikki au sud ;
- Par la wilaya de Bejaia (Akfadou, Chemini et Ouzellaguen.) à l'est².

La population de la commune est estimée à 35000 habitants répartis sur ces 24 villages qui sont : Ait Wizgan (Bouzeguène), Ahrik, Ait Elkarne, Ait Ferrache, Ait Ikéne, Ait Ikhlef, Ait Mizare, Ait Saïd, Ait Salah, Ait Semail, Ait Sidi Amar, Houra, Ibekarene, Ibouyisfene, Ighil Tizi Boa, Ihitoussene, Koussa, Sahel, Takoucht, Taourirt, Tazerout, Thizouyine, Ait Azouane et Bouzeguène centre (ACL agglomération chef-lieu)³.

¹ (<https://www.frwiki.org/wiki/Bouzeguene>)

² (<https://fr-academic.com/dic.nsf/frwiki/234468>).

³ (<http://www.aitsaid.net>)

Carte N°1 : Carte géographique de Bouzeguène

Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Da%C3%AFra_de_Bouzeguene#/media/Fichier:DZ-15_Bouzeguen_District.svg

1.2. Présentation historique de la commune de Bouzeguène

L'histoire de la commune de Bouzeguène est comme tout autre histoire des villages kabyles qui a été marquée par la colonisation française qui ne s'est pas vraiment intéressée par la construction des villages vu son relief montagneux, une agriculture vivrière et de subsistance.

Avec les insurrections et l'insécurité qui régnait dans les villages et la confiscation des terres pour construire des centres de colonisations, la population se serait réfugiée vers les hautes montagnes sur les pieds monts et les crêtes pour échapper aux colons.

Pendant la colonisation Française, on avait construit le Bordj qui avait abrité la Section Administrative Spécialisée(SAS) en 1955. Le capitaine CHAUDRON était le premier officier de la SAS. La mission de la SAS est de rapprocher l'administration coloniale de la population locale, en établissant des cartes d'identités, des laissez-passer et des recensements. La SAS était placée par la suite à Ifigha en 1962, Avant d'être dissoute.

La Commune de Bouzeguène a été subdivisée en deux Commune après l'indépendance : la commune d'Idjeur et la commune d'Ait Ikhlef, qui avait regroupé 39

Villages. En 1984 la Commune a connu un nouveau découpage pour être répartie en 04 quatre soit : la Commune de Bouzeguène, la Commune de Beni-Zikki, la commune d'Idjeur et la commune d'illoula Oumalou.

La région était marquée par un personnage clés , Mohand Oulhadj , colonel de l'armée de libération nationale et chef de la Wilaya III (Kabylie) durant la guerre d'indépendance de l'Algérie , il est natif du village d'ath wizguene (Bouzeguène) né en 1911 et morts 1972 à Paris. Il s'est réfugié dans presque chaque village de la commune pour ne pas être capturé par les français (il change de village constamment).

1.3. Aspects économiques

Sur le plan économique, la commune représente un profil pauvre. C'est ce n'est les ressources provenant de l'immigration externe et interne, quelques activités artisanales, et quelque projet réalisé par l'Etat pour maintenir la survie de la commune. De même, la solidarité villageoise a contribué à son développement. Une grande partie de la population réside dans les grandes villes ou à l'étranger.

1.3.1. L'agriculture

Pour l'agriculture, il n'y pas de véritables exploitations agricoles. En effet, les propriétés sont exigües et dispersées possédant même des terrains en dehors de la commune (Azaghar). En raison de son caractère montagneux, la Surface Agricole Utile (la SAU) qui représente 614 Ha (2272 Ha le total de la daïra) sur la surface totale étant de 5510 Ha (17231 Ha pour la daïra de bouzeguène). Elle est dominée par l'arboriculture, l'oléiculture et figuiers principalement en plus de la culture fruitière surtout les figues de barbarie et des raisins qui sont destinés à l'auto consommation (Annuaire statistique, 2018, P.68).

La commune compte 04 huileries ,03 huileries traditionnelles (2 au village Houra et 1 au village Ait Ferrache) et une huilerie moderne (au village ait Ferrache). Pratiquement dans chaque village on trouve plusieurs huileries traditionnelles abandonnées (jadis, chaque Adrum possède une huilerie). D'ailleurs, les gens des villages ont l'intention de les mettre en marche.

L'élevage pour sa part occupe une place importante (surtout au village Ait Salah), bovins 1 600 têtes, ovins 3 100 têtes, caprins 1 550 têtes, équins 77 têtes. Une polyculture à dominante oléicole et élevage.

L'aviculture représente 158 600 unités de poulets de chair et 18 300 unités de poules pondeuses. L'apiculture pour sa part représente 874 ruches et 42 quintaux de production de miel (surtout au village Houra et Sahel) et ça commence à se propager dans d'autres villages (Annuaire statistique 2018, p.77). La production animale représente 2 500 quintaux de viandes rouges et 2 975 quintaux de viandes blanches et de 3 894 (10³) unités d'œufs (Annuaire statistique 2018, p.78).

Tableau 11 : Répartition générale des terres agricoles dans la daïra de Bouzeguène

Commune	Surface agricole utile(Ha)	Surface forestière (Ha)	Surface agricole total(Ha)
Bouzeguène	614	3 989	5510
Ath Zikki	235	830	1915
Ath Idjeur	298	4 615	5813
I. OUMALOU	1124	1868	3993
Total	2271	11302	17231

Source : Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2018.

1.3.2. L'industrie

Après l'indépendance l'Etat a fait des projets d'activités planifiés pour améliorer les conditions de vie de la population en construisant des routes, des écoles, salle de soins. Ces projets visent la réduction des inégalités et des déséquilibres entre communes (inégalités spatiales) et encourager l'agriculture et l'artisanat dans les zones rurales.

L'activité industrielle est pratiquement inexistante vu la géographie de la région et l'état des routes, à part quelques activités artisanales surtout la robe kabyle et le burnous dans le village Houra.

Le nombre d'entreprises créées dans le cadre ANSEJ est de 03 générant 08 emplois en 2018 contre 7 entreprises créées en 2017 (20 emplois). Dans le cadre du dispositif CNAC, le nombre d'entreprises créées est de 03 avec 08 emplois en 2018, le même nombre de création enregistré en 2017 (11 emplois) selon l'annuaire statistique (2018, P. 32.34).

Le commerce pour sa part a créé une dynamique dans la région. En proposant des biens dans tous les domaines (alimentaire, habillement, meuble, quincaillerie, aluminium ...etc.), évitant les déplacements en ville.

1.3.3. L'Artisanat

La commune de Bouzeguène est connue pour l'originalité et la diversification de son artisanat. Le nombre d'artisans est 371 repartis par domaines d'activités comme suit :

- artisanat traditionnel et art : 118 artisans ;
- artisanat de production de biens : 44 artisans ;
- artisanat de production de services : 209 artisans (Annuaire statistique, 2018, P.110).

1.4. Potentialités touristiques de la commune de Bouzeguène

La commune de Bouzeguène recèle des potentialités naturelles, culturelles et artisanales. La commune de Bouzeguène en particulier et la daïra de Bouzeguène en générale pourraient devenir une destination touristique en encourageant le tourisme de montagne ainsi que les différentes manifestations et festivals qui attirent des touristes et font connaître la région.

1.4.1. Les potentialités naturelles

La commune de Bouzeguène est connue par ses paysages magnifiques, par les montagnes qui sillonnent les villages. Pourquoi ne pas profiter de cet atout pour faire de la région une destination qui attire les touristes. Celle-ci est caractérisée par un tourisme de montagne pouvant ouvrir la voie au développement de cette région et la faire sortir de son enclavement.

La superficie forestière de la commune de Bouzeguène est de 4 038,700 HA. Dont 1093, 1 HA dans le Domaine public et 2 945,600 HA Domaine privé. L'essence principale de la région est le chêne zen (Annuaire statistique 2018, P.81).

1.4.2. Les potentialités culturelles

La commune a un manque d'infrastructures sportives et culturelles et des centres de loisirs. Elle ne possède que de 5 aires de jeux dans le domaine sportif (deux sont fermées), une maison de jeune, d'un centre culturel Ferrat Ramdane et de 28 mosquées. (Annuaire statistique 2018).

La commune compte un site historique, Section Administrative Spécialisée (SAS) lieu symbolique de la colonisation qui est situé au centre de la commune de Bouzeguène(chef-lieu) et qui est considéré comme une potentialité Historique par la direction du Tourisme et de l'Artisanat de la wilaya de Tizi-Ouzou. Chaque village célèbre différentes manifestations tout

au long de l'année en rapport avec la culture et les traditions kabyles comme la célébration du premier l'an berbère Yenayer, la célébration de la journée de la femme pour revivre et faire naître la culture de nos ancêtres. Sans oublier de parler du concours du village le plus propre à travers lequel les villages kabyle s'embellissent, deviennent plus propres en tenant compte de l'aspect écologique ainsi que la valorisation du patrimoine kabyle par des dessins des motifs kabyles dans des murs, des fontaines, et des objets kabyles déposés dans les différentes ruelles des villages.

1.4.3. Les potentialités artisanales

La commune de Bouzeguène est une région riche en artisanat, qui constitue une ressource économique pour les gens détenant des savoir-faire. Ces activités Artisanales sont constituées par la forge (village Ihitoussene), la confection de la robe kabyle qu'on trouve un peu partout, le burnous qui est la spécialité du village Houra, ainsi que d'autres produits de terroir comme la figue de barbarie au village sahel et le miel au village Ahrik.

Section 2 : Tourisme solidaire à sahel

1. Présentation du village Sahel

Le village sahel appartenant à la commune Bouzeguène dans la région de la grande Kabylie, est situé à environ 70 km de la ville de Tizi-Ouzou (Algérie). La signification de Sahel est plaine en kabyle. Il est situé au sud-ouest de Bouzeguène à 05 KM en allant vers Illoula Oumalou. Il est limité au nord par le village At Wizgan, à l'est par le village Tawrirt, au sud parle village hidjeb. Il est l'un des plus grands villages de la daïra de Bouzeguène en termes de superficie et de population. Selon l'enquête menée sur le terrain le nombre de la population du village est estimait entre 5000 et 6000 habitants. Il s'est construit autour d'un gros rocher qui se trouve au centre du village Tazrouts N Bourouba.

Le village Sahel est le village qui compte le plus grand nombre de population et le plus grand village en termes de superficie dans la commune de Bouzeguène. On y trouve 23 routes qui mènent dans le village ,08 kilomètres de routes sont faites par le béton et quatre kilomètres par des pierres taillées. La construction des maisons remonte au 15e ou 16e siècle, à l'entrée du village on y trouve « Tajmaât » ou sa rénovation a été achevée en 2016.

Le climat est froid et sec en hiver, l'été est chaud et sec, les pluies tombent en automne et au printemps⁴.

Ce n'est que depuis quelques années que le village Sahel a eu une renommée à l'échelle nationale et internationale. Cette image résulte de la célébration de la fête de la figue de barbarie, de l'organisation en 2019 du festival raconte-arts, et quelques mois après le village remporte le concours Aissat Rabah du village le plus propre qui est organisé chaque année en Kabylie. Tous ces événements ont fait de Sahel un village touristique par excellence attirant les visiteurs par sa beauté, sa propreté et par les montagnes qui l'entourent. Nous pouvons dire que c'est l'émergence du tourisme dans la région. Pour cela, il faut valoriser son patrimoine pour promouvoir le tourisme. Cette approche nécessite la volonté de la population et de ses différentes associations (acteurs). De plus, faire du tourisme doit être accompagné par le respect des coutumes et traditions de la population locale. Autrement dit, la nature du tourisme qui se fait au niveau de ce village est limitée par une capacité d'accueil où les visiteurs qui veulent faire du tourisme vont être intégrés dans la vie villageoise. D'autant plus que l'hébergement se fait dans des maisons des villageois parce que nous parlons du tourisme solidaire.

2. Les associations du village Sahel

Le village est représenté par un comité de village qui travaille et coopère avec différentes associations. Cette forme de gestion villageoise contribue au maintien et au renforcement du lien social des villageois et permet de faire du village un lieu agréable à vivre⁵.

Le village compte six associations et trois autres associations sont en cours de création, il s'agit de l'association de solidarité, association de décès et association religieuse. D'après les membres des associations rencontrés dans le village, la première association créée dans la région de Bouzeguène a vu le jour au village Sahel. Les 06 associations en activité sont :

2.1. Association des femmes « Tadakli N Tlawin » (ATT)

L'association des femmes de Sahel qui porte le nom « Tadakli N Tlawin (ATT) », a été créée en 2012. L'association compte une vingtaine de femmes âgées de 18 à 80 ans.

Les objectifs de l'association sont les suivants :

⁴ <https://sahel-bouzeguene>

⁵ <https://sahel-bouzeguene>.

- S'unir pour évoluer et changer.
- Promouvoir la mixité et une éducation non sexiste.
- Promouvoir l'image et la place de la femme dans la société.
- Lutter contre les stéréotypes classiques tels que « mère au foyer » et tordre le coup à tous ces clichés.
- Encourager les femmes à prendre une part active aux décisions.
- Promouvoir toutes actions sociales et culturelles qui visent à l'épanouissement des femmes en particulier.

L'association des femmes de Sahel collabore avec les autres associations du village à tous les événements organisés, à l'instar de fête de la figue de barbarie et le nouvel an berbère (Yennayer) ainsi qu'à la célébration de la journée internationale des droits de la femme du 08 mars.

L'association organise des formations d'alphabétisation pour les femmes, comme elle participe à la protection de l'environnement, par les compagnes de sensibilisation sur le tri des déchets et dirige des compétitions entre les quartiers sur la propreté.

2.2. Association culturelle

Créée en 2011, par des jeunes du village, l'association Culturelle Sahel « **JEUNESSE EN ACTION(ACS)** » compte plus de 200 adhérents. L'objectif principal de l'association est de contribuer à l'intégration, la participation sociale, la créativité ainsi qu'à l'esprit de responsabilité.

L'association assiste le comité du village au même titre que les autres associations dans toutes les activités culturelles et sportives. Elle a organisé plusieurs événements comme la fête de la figue de barbarie, le festival Racont'Arts qui s'est déroulé en juillet 2019 et le nouvel an berbère (Yennayer). Prochainement, l'association prépare une revue sur l'histoire du village.

Celle-ci organise plusieurs activités durant toute l'année. Ces activités sont : jeux d'échecs, tennis de table, jeux de société pour enfants, sorties culturelles, cours de musique, cours de danse, cours de chants, cours de soutien scolaire pendant les vacances, etc.

2.3. Association pour la protection de l'environnement

L'association pour la protection de l'environnement « **TUDERT DI TWENNAT (APETT)** » a été créée en 2012 par de jeunes bénévoles. Le but de l'association est de préserver

l'environnement en affectant des lieux de tri sélectif dans chaque quartier. Cette initiative a permis de mettre fin aux décharges sauvages dans le village. De ce fait, des composteurs ont été aussi distribués pour chaque foyer pour participer au développement du village et toute la région. Selon les membres de l'association, le village possède cinq (05) lieux de tri sélectif, initiative prise par les gens du village. Elle coopère avec le comité du village et les autres associations dans toutes les activités organisées dans le village.

C'est à travers l'association que le village a :

- Remporté le premier prix du concours du village le plus propre de la wilaya en novembre 2019, vu le critère de tri sélectif qui est l'une des conditions pour gagner le concours ;
- A organisé le Festival Racont' Arts en juillet 2019 ;
- A organisé tous les ans la fête de la figue de barbarie (depuis 8 ans).

Les objectifs de l'association à moyen terme sont la plantation d'arbres fruitiers (oliviers, citronniers, figue de barbarie) dans le but d'élargir les parcelles agricoles pour préserver les sols, favoriser la biodiversité et la création de l'emploi. Par ailleurs, des pots de fleurs qui embellissent toutes les ruelles et quartiers sont faits par l'association.

2.4. Le club sportif amateur(CSS)

Le but de l'association est de promouvoir la pratique du sport auprès des familles. Elle organise et agence des rencontres et championnats. Quelques activités proposées sont : les arts martiaux, tennis de table, Foot junior, Danse ... etc.

2.5. Association des randonnées N Sahel

L'association suggère des randonnées pédestres, des sorties de marche nordique et découvertes culturelles, ce qui permet d'avoir des moments sympathiques et chaleureux entre les participants qui partagent l'aventure.

2.6. Association des chasseurs

L'objectif de l'association est de préserver les espèces animales, la biodiversité des environnements fragiles, la régulation de la chasse⁶.

⁶ <https://sahel-bouzequene>.

On peut dire que c'est à travers ces associations et la volonté de ces habitants que le village Sahel a réussi à devenir un village touristique. Il a démontré le rôle que peut jouer la société civile pour rendre le village attractif et dynamique.

3. Les manifestations culturelles au village Sahel (Les fêtes et festivals)

3.1. La fête de la figue de barbarie

La figue de barbarie est un fruit sauvage, épineux mais d'un goût agréable qui procure un avantage de le déguster comme un fruit. Ce même, elle est utilisée de diverses manières comme un remède pour des maladies ou produits de beauté. Ce fruit a beaucoup de valeur et qui doit être préservé et valorisé. Depuis 2011 la célébration de la figue de barbarie a vu le jour au village Sahel qui est connu depuis toujours dans toute la région par l'abondance de ce fruit.

Le village Sahel a célébré en août 2019, dans la commune de Bouzeguène, la 8ème édition de la fête de la figue de barbarie, qui a duré 03 jours. En tamazight on dit « Akermous », le nom diffère d'une région à une autre, il y a même ceux qui l'appelle Akermous nsara. Cette édition a vu la participation d'une cinquantaine de participants qui représentent une dizaine des différents métiers artisanaux, la participation de certains acteurs du secteur économique ainsi que des associations culturelles et du comité de village. D'ailleurs, cette fête a marqué l'esprit des visiteurs par la bonne ambiance qui a régné au village Sahel avec l'accueil chaleureux et accueillant des villageois réservés aux invités et visiteurs venus de différentes régions du pays.

Le programme proposé pendant cette huitième (08) édition est :

- Cérémonie d'ouverture du festival.
- Expositions sur la robe kabyle, les objets traditionnels, les plats traditionnels kabyles, les objets artisanaux, les outils liés à l'environnement.
- Conférences sur le développement de cette filière agricole locale et le tourisme solidaire ainsi que sur les bienfaits de la figue de barbarie et d'autres thèmes liés aux traditions et au patrimoine local.
- Tournois sportifs dans différentes disciplines (tournois de foot, de scrabble, jeux d'échecs, tennis de table...).
- Jeux éducatifs pour enfants.
- Défilés de mode au tour de la tenue traditionnelle berbère.
- Concours de chorale et des soirées théâtrales.

- Mise en scène d'un mariage traditionnel avec l'association des femmes.
- Dégustation de plats traditionnels.
- Poésie, danse, chants toute la nuit.
- Gala de clôture avec les grands chanteurs de la chanson kabyle.

Le but de la célébration de la figue de barbarie est de développer cette culture et de la valoriser, ce qui va pousser les gens à s'intéresser davantage à l'agriculture. Au même temps, elle servira pour faire gagner des ressources pour les villageois. A travers ce produit de terroir, nous pouvons encourager et de faire promouvoir la production locale engendrant, ainsi, un développement local de la région. D'autant plus, que cette célébration est devenue une habitude pour le village puisqu'elle est célébrée chaque année de façon continue créant même une dynamique touristique dans le village.

Malheureusement, l'avènement de la Covid 19 et avec le confinement obligatoire des tous les villages kabyles, la célébration de la 8ème édition de la fête de la figue de barbarie n'a pas eu lieu en 2020 et 2021. Par contre, le village prépare son grand retour pour cette année 2022 qui va être fêtée au mois d'Août.

De même, la fête de yenayer, fête du 1er jour de l'an berbère a accueilli un nombre important de visiteurs dépassant les 20000 personnes en 2019.

3.2. Festival Raconte-Arts

Raconte-Arts est un festival international de contes et d'arts de rue itinérant en Kabylie, Il est considéré comme la plus importante manifestation d'arts de rue en Algérie. C'est un festival qui réunit des milliers d'artistes et de spectateurs au niveau local et international.

La première édition du festival est organisée en 2004 par trois acteurs du monde de la culture, il s'agit de l'artiste-peintre Denis Martinez, du spécialiste du livre Salah Silem et de l'animateur culturel Hacène Metref. Ce dernier étant le président de l'association Ligue des arts cinématographiques et dramatiques de Tizi Ouzou.

3.2.1. Comment peut-on définir le concept Raconte-Arts ?

Il a été créé dans le but de redonner vie aux villages kabyles et corriger le manque de la politique culturelle dans le pays, après une période difficile qui a marqué la région, d'abord la décennie de terrorisme et par la suite les événements du Printemps noir. Cette démarche s'inscrit dans l'objectif de donner de la joie aux villageois et dynamiser les villages kabyles.

C'est dans ce sens que le festival place l'habitant au cœur de la manifestation par la participation des villageois. Les artistes qui participent à ce festival sont soutenus par les habitants avec qui ils passent des moments sympathiques de culture et de partage.

3.2.2. Les activités du festival

Elles concernent généralement les expositions artistiques, le théâtre, les spectacles de rue, les performances musicales, les projections cinématographiques en plus de conférences et débats. L'activité essentielle de ce festival est « La Nuit du Conte » qui se déroule en soirée, sur la place du village, et comprend différents spectacles de conte pour les petits et pour les grands et parfois même des galas artistiques⁷.

3.2.3. Festival raconte-Arts au village sahel

On ne peut pas évoquer ce festival raconte 'arts sans parler de la dernière édition qui a eu lieu avant la pandémie de la covid -19 et qui était une grande réussite sur tous les niveaux que ce soit au niveau de l'organisation ou activités ainsi que le dynamisme de sa population. Il s'agit de la 16^{ème} édition qui a été organisée dans le village Sahel dans la commune de Bouzeguène du 19 au 26 juillet **2019**.

Parmi les critères de sélection d'un village, pour qu'il puisse organiser une édition de Raconte-Arts sont : avoir un espace libre suffisant pour organiser des festivités, être candidat au concours Rabah-Aïssat du village le plus propre et accepter une certaine tolérance pour recevoir des visiteurs étrangers, organiser l'événement, etc. Le village Sahel répond à tous ces critères, notamment celui de la tolérance et de la participation effective de la femme à la vie villageoise. D'ailleurs, même les femmes font parties de Tajmaât chose qui n'existe pas dans tous nos villages. Elles font parties aussi de l'accueil, de guides animatrices, chargées de l'information de la restauration, de l'hébergement. Donc toutes les conditions étaient réunies pour organiser ce festival raconte-arts pour sa 16^{ème} édition au niveau du village Sahel.

Plusieurs artistes de différentes catégories sont venus de toute la Kabylie, de l'Algérois, de l'Oranie, du sud du pays, d'Europe et de certains pays africains (il s'agit de, Chanteurs, peintres, musiciens, comédiens, poètes, photographes, chorégraphes, conteurs, magiciens, clowns, écrivains qui se sont laissé aller à leur imagination). C'était pour eux un moyen de

⁷ <https://en.unesco.org/creativity/policy-monitoring-platform/festival-citoyen>

visiter Sahel qui compte pas moins de 4500 habitants. D'ailleurs, il est l'un des villages les plus peuplés de la région avec le village Houra.

Ce sont les villages organisateurs qui assurent le financement des festivités. De ce fait, aucune aide publique n'est acceptée par la ligue du festival. Seule la contribution du village est admise pour assurer le transport, l'hébergement, la restauration et autres frais liés à l'organisation. Une autre décision importante a été prise par la ligue du festival, c'est de ne pas autoriser les services de sécurité de se mêler de la sécurité du festival. Ce sont les jeunes du village qui ont assuré la sécurité durant toute la période du festival.

Ce qui a été constaté pendant cette édition par rapport aux 15 précédentes éditions est l'importante affluence du public. D'après les organisateurs, à leur tête le président de la ligue, il y avait en moyenne 10 000 visiteurs au village chaque jour. Le chiffre total, durant toute la durée du festival est entre 70 000 et 100 000 visiteurs. A la veille de la clôture, le spectacle animé par l'artiste Oulahlou à lui seule comptait plus de 20 000 personnes qui ont assisté à ce gala.

En ce qui concerne le nombre de personne hébergées dans le village, il est d'un millier d'invités. Pendant le festival Plusieurs ambassadeurs de pays européens sont allés au village. Plusieurs grands artistes, à l'image d'Ali Amran, cheikh Sidi Bémol qui est un enfant de la région, Akli-D et sans compter d'autres artistes qui ont animé des galas pendant la durée du festival⁸.

3.2.4. Liste des éditions et villages hautes ainsi que les thèmes de chaque édition

Depuis sa première édition de 2004 à Ath-Yenni, ce festival a parcouru plusieurs villages de la Kabylie et il est devenu un événement culturel le plus important de la région.

La 17ème édition du festival qui devait se dérouler du 18 au 25 juillet 2020 à Aït Aissi à Yakouren, n'a pas eu lieu à cause de la pandémie de la Covid-19 et a été reportée. C'est pourquoi les organisateurs ont décidé de l'organiser en virtuelle. De même celle de 2021 qui a été programmé Ait-Ouabane (Akbil) après désistement de Ait Aissi n'a pas été tenue, toujours pour les mêmes raisons.

⁸ <https://www.liberte-algerie.com>

Le tableau suivant nous montre toutes les éditions et les villages qui ont organisé ce festival ainsi que les thèmes choisis pour chaque édition et cela depuis la 1 ère édition de 2004 jusqu'à la dernière édition de 2019.

Tableau N° 12 : Liste des éditions et villages hautes du festival Raconte-Arts

Année	Édition	Village hôte	Thème
2004	1	Ath Yenni	La fenêtre du vent
2005	2	Ath Yenni	Les sept djemâs revisités
2006	3	Ouadhias	L'appel de la montagne
2007	4	Ouadhias et Aït Yahia Moussa	Culture de montagne, culture de résistance
2008	5	Ighil Bouammas (Iboudrarene)	Des mots comme un chapelet sur les montagnes
2009	6	Ath Wizgan (bouzeguène)	La Kabylie, aux portes de l'Afrique
2010	7	Aït-Smail(Bejaia)	Terre-eau-feu, beauté de femmes
2011	8	Taurirt Mokrane (Larbaâ Nath Irathen)	Écouter la voix des ancêtres, éclairer la voie de l'avenir
2012	9	Djemâa Saharidj (Mekla)	Sur le chemin des sources se racontent les arts"
2013	10	Ath Yenni	"Cheminement créatif
2014	11	Agoussim (Illoula Oumalou,Bouzeguene)	Debout compagnons de cœur, entamons la marche
2015	12	Iguersafène (Idjeur, Bouzeguene)	L'esprit de Tajmaât réinventé
2016	13	Soumaâ (Mekla)	Il était une fois le Royaume de Koukou
2017	14	Ait-Ouabane (Akbil, Ain El Hammam)	Pour que nul n'oublie le chemin
2018	15	Tiferdoud (Iferhounène)	Les vents hurlants
2019	16	Sahel (Bouzeguène)	Nedjma, l'inextinguible matière

Source : établie par moi-même.

3.3. Concours Aïssat Rabah du village le plus propre

Le Concours du village le plus propre créé par Aïssat Rabah en 2006 en vue d'améliorer et préserver le patrimoine de la région. Il est organisé annuellement depuis l'année 2013 par l'assemblée populaire de la wilaya de Tizi Ouzou (APW). Depuis sa sixième édition, dix villages sont récompensés chaque année, pendant la cérémonie organisée par l'Assemblée populaire de wilaya de Tizi Ouzou en présence du P/APW et de la société civile. On peut préciser que durant les deux premières éditions du concours comptent seulement 4 places, par

la suite 6 places dans la 3^e et 4^e édition, dans la 5^e édition 8 places. Ce n'est qu'avec la 6^e édition que le concours compte 10 places et il a été arrêté entre 2008 et 2012.

Le Concours Aïssat-Rabah est un concours organisé chaque année dans la wilaya de Tizi-Ouzou pour désigner un village élu le plus propre parmi plusieurs autres villages. Le village gagnant va remporter un prix. Le critère de sélection le plus important d'un village est surtout le tri sélectif des déchets, d'ailleurs mon village Ait Saïd dans la commune de Bouzeguene a obtenu la deuxième place après le village Azemmour Oumaryem à cause de ce tri sélectif. En effet, celui qui a une bonne gestion de déchets, respect de l'aspect environnemental, va être choisi pour un prix. Aussi en embellissant le village avec des motifs, dessins et objets en rapport avec le patrimoine Kabyle, ajouter à cela les fontaines colorées et l'entretien des cimetières.

Nous allons donner plus d'informations dans le tableau suivant :

Tableau N° 13 : Liste des éditions du concours du village le plus propre

Edition	Année	village	Commune	Nombre de village participants	La note obtenue	Le prix obtenu pour la 1^{ère} place(DA)
01	2013	Zoubga	Illilten	39	96 /100	/
02	2014	Iguersafène	Idjeur	62	97/100	5.000.000.00
03	2015	Timizar	Timizar	61	83,62/100	8.000.000.00
04	2016	At Boumessaoud	Imsouhal	73	84,72/100	8.000.000.00
05	2017	Tiferdoud	Abi Youcef	78	/	8.000.000.00
06	2018	Azemmour Oumaryem	Tirmitine	101	85,28/100	9.000.000.00
07	2019	Sahel	Bouzeguène	56	95,46/100	9.000.000.00
08	2020	Azra	Tifra	58	/	9.000.000.00

Source : établie par moi-même.

NB : L'édition de 2020 a été annulée à cause de la pandémie de la covid-19, ce n'est qu'en 2021 que le village Azra a été récompensé et à remporter le titre du village le plus propre.

Ce concours a créé une dynamique et une solidarité dans nos villages kabyles. Tout le monde y participe, les femmes, les enfants, les hommes et même les vieux pour assurer la réussite. Chacun a sa touche personnelle à ajouter pour contribuer de près ou de loin aux préparations. Ces événements en fait sont créées dans le but de dynamiser d'un côté la région et de la rendre touristique et d'un autre côté de valoriser le patrimoine et la culture kabyle.

Tout au long de cette présente section, nous avons vu que le village Sahel est devenu une attraction touristique par la célébration de la figue de barbarie annuellement, l'organisation du festival raconte-arts ainsi que son obtention du concours du village le plus propre qui lui a permis de décrocher la somme de 900 millions de centimes. Le village voit plus loin puisqu'il ambitionne de favoriser et de développer le tourisme de montagne, et cela grâce au dynamisme, la volonté et le travail acharné du comité de village, des associations ainsi que la population locale.

Dans la commune de Bouzeguène il n'y a pas de véritables structures d'hébergement, ni de restaurants, ni de transport. En d'autres, il n'y a pas de produits ou d'offres touristiques. Néanmoins, des maisons d'hôtes ont été aménagées pour viser le développement du tourisme solidaire au sein du village. D'ailleurs, 27 anciennes maisons ont ainsi été classées pour être réhabilitées et rénovées pour offrir un lieu de résidence pour les touristes dans le but de connaître les traditions et coutumes de la population locale. Ainsi, les visiteurs qui veulent se sentir dans le décor de nos ancêtres pour être accueillies dans un premier objectif de faire connaître le village et son patrimoine mais aussi dans un second objectif de se procurer une source de revenus au village.

En général, c'est les membres des associations et le comité du village qui s'occupent des visites guidées dans le village, de l'hébergement et de la restauration.

Selon un membre qui organise le concours du village le plus propre « Aissat Rabah », l'assemblée populaire de wilaya (APW) a octroyé quatre millions de dinars qui sont affectés principalement à la rénovation des anciennes maisons du village, pour encourager et pour réussir ce projet de l'hébergement chez l'habitant.

D'après Madame BAKOUCHE Fadhila présidente de l'association des femmes du village, la subvention accordée par l'APW de Tizi-Ouzou sert à la rénovation de ces maisons

d'hôtes, plus précisément des murs, des tuiles, la maçonnerie, le revêtement mural ainsi que l'aménagement extérieur, vu que les anciennes maisons, ne possédant pas toutes les commodités.

D'après toujours cette dernière, les maisons d'hôtes appartiennent à la population locale qui prend en charge la rénovation des maisons pour les mettre à la disposition des touristes. Le prix pour la nuitée est fixé à 2500 Da, sans inclure les frais de la restauration. La restauration reste par contre au choix du touriste. Ce dernier décide s'il désire être servi dans le village, sinon il est libre de manger ailleurs. En fait, dans le cas où le touriste choisi cette option de manger dans le village, le prix pour la nuitée est fixé à 4 000 dinars selon les membres de l'association.

Les touristes quand on leur propose l'hébergement dans des maisons modernes du village, ils refusent. Ils préfèrent être hébergés dans des anciennes maisons authentiques qui reflètent notre identité kabyle. Cette initiative permet à ces personnes d'avoir des économies pour eux et pour leur village. Le point négatif pour cette démarche est que ces maisons manquent de commodités comme par exemple les salles d'eaux. D'ailleurs, ils sont en train de faire le nécessaire pour trouver une solution à ce problème. Selon la même source, le but de la réussite est motivé par l'ouverture d'esprit des villageois.

Le représentant du village, M. CHEBINI Youcef, souligne que « *la rénovation de ces maisons d'hôtes sont, en partie, à la charge des villageois. Certaines habitations ont été prises en charge sur fonds propres du village en fournissant, aux propriétaires, des matériaux de construction alors que d'autres maisons sont totalement rénovées par leurs propriétaires et mises à la disposition du village clé en main* (KAMEL NATH OUKACI, 2020).

4. L'impact positif du tourisme

Contrairement au tourisme de masse qui influe sur l'environnement et nuit à la population, le tourisme solidaire est un tourisme dont les visiteurs se rendent en petit groupe pour ne pas perturber la vie quotidienne des citoyens locaux. Les touristes pendant leurs séjours achètent des produits locaux, en nourriture, en artisanat et autres, ce qui génère des retombées positives sur le commerce local et conduira par ailleurs au développement local.

Depuis l'organisation du festival Raconte 'Arts qui a vu la participation de 30 nations, plusieurs touristes ont rendu visite au village. Parmi ces touristes, quatre ambassadeurs européens, l'ambassadrice du royaume des Pays-Bas, Mme Joanna Van der Velde,

l'ambassadeur de Belgique, M. Alain Leroy, qui a assisté au premier jour de Raconte'Arts, l'ambassadeur d'Autriche, M. Peter Elsner-Mackay et, à la fin, l'ambassadeur de la Russie, M. Igor Béliev (KAMEL NATH OUKACI ,2021).

Cependant, des maisons d'hôtes sont toujours à la portée de leurs propriétaires qui apportent à la fois un entretien permanent et une utilisation personnelle si c'est nécessaire. D'ailleurs, même les clés des maisons sont chez leurs propriétaires.

Le village possède de vieilles maisons qui sont situées dans le site de l'ancien village qui se distingue par une architecture originale, avec des maisons basses, faites-en pierres, des soupentes, des murs multiformes, larges et bosselés et des ruelles toutes recouvertes de dalles en ardoise grise. Ces maisons portent toutes des noms de groupes familiaux comme « Al hara Ath Chaabane », « Al hara Iâarichene », « Al hara Ath Âassi », ou encore « Al hara Ath Chvana », « El Hara Ath Ramdane » ...etc.

A l'intérieur de ces maisons traditionnelles, les propriétaires laissent même quelquefois leurs touches et affaires personnels. C'est le cas de la maison qui appartient au couple Saïd n'Boudjemaa né en 1920 et son épouse Fadhma Tachvanats, la maison qui appartient à Mohand Ouali Âassi et sa femme Taousath Saada, ainsi que celle des frères Hadj Youcef et Makhlouf Chabi. Certains propriétaires ne sont plus de ce monde d'après le témoignage de certains. Mais il y a des maisons qui sont encore en bon état, appartenant à des émigrés qui les ont bien entretenues et leur servaient de gîte pour les vacances d'été. Il y a même ceux qui embellissent leurs maisons, même si c'est juste pour passer quelques jours dans leur village natal tout en participant à l'embellissement du village (KAMEL NATH OUKACI ,2020).

Section 03 : présentation des résultats obtenus de l'enquête

Dans cette section, nous allons évoquer l'étude sur le terrain en ce qui concerne l'enquête menée auprès de différentes associations qui sont en nombre de six (06) qui existent dans le village Sahel. Le but de cette enquête et de collecter le maximum d'informations pour récolter des données concrètes sur notre travail de recherche.

1. Présentation de l'enquête de terrain

L'objectif de cette enquête est de démontrer sur le terrain le résultat pragmatique en ce qui concerne le poids ou l'impact des maisons d'hôtes pour promouvoir le tourisme solidaire dans le village sahel. Ceci, dans le but d'avoir des résultats concrets. Avec la préoccupation de bien mener l'enquête, nous avons élaboré un questionnaire pour une dizaine de personnes activant dans les différentes associations du village sahel. Ces personnes dont la tranche d'âge varie entre 25 ans et 45 ans, exercent différentes fonctions au sein des associations. Notre orientation vers ces associations revient au fait qu'elles ont participé toutes au développement du village pour lui donner l'image qu'il a aujourd'hui.

Ce questionnaire comprend 38 questions attribuées aux différentes associations. Il vise à montrer leurs engagements pour faire réussir cette initiative. De même, il cherche à montrer l'impact pour le village et pour la promotion du tourisme par la création de l'ensemble d'activités au sein du village.

Pour bien mener notre travail de recherche, nous ne nous sommes pas limités sur le questionnaire, on l'a appuyé par des entretiens avec des représentants de la société civile qui ont participé à la réalisation de ce projet.

D'après notre enquête sur le terrain, les différents événements organisés ont été source de déclic au village. Autrement dit, ceux-ci ont encouragé le village à devenir un lieu touristique et cela par rapport au nombre de visiteurs qui sont venus d'un peu partout de l'Algérie et d'autres pays. Avoir une bonne image apporte des avantages, Il est devenu un lieu touristique grâce à sa propreté, au civisme des villageois et aussi par rapport à l'accueil chaleureux de tous les habitants.

D'ailleurs, les personnes interrogées confirment que les différentes festivités célébrées dans le village ont amélioré les conditions de vie des citoyens. En effet, elles ont boosté l'économie. Et ceci en faisant de nouvelles connaissances avec les différents acteurs de la société civile (associations, entreprises, collectivités territoriales). Ajoutant à cela, l'ouverture d'esprit de tous les villageois a renforcé l'esprit d'équipe, la propreté, la sécurité dans le village. Enfin, elles ont créé et contribué au dynamisme de la société en renforçant les liens de solidarité entre les villageois.

En ce qui concerne le côté écologique, ils incitent les villageois à prendre en charge leur propre village dans le but de préserver l'environnement. D'ailleurs, on trouve 05 centres de tri de déchets suivant l'objectif que rien ne doit être jeté, tout peut être recyclé. Les villageois

essayent de tout récupérer. La participation de la population par son acte volontaire et solidaire a beaucoup aidé les associations à bien mener leur mission dans le village.

Les six associations du village ont eu un impact positif pour dynamiser et mobiliser les gens du village on les assistants et on les accompagnants pour entretenir le village. Elles ont joué un rôle de sensibilisation des villageois sur la gestion des déchets (un des critères pour remporte le prix du village le plus propre) et aider le comité du village pour réaliser ses projets.

De plus, la plupart des personnes interrogées pensent que le village est devenu une destination touristique d'abord, pour la beauté du village, ensuite par rapport à son patrimoine, enfin par l'afflux des visiteurs. Et ils pensent aussi que le développement du tourisme n'influence pas leur mode de vie villageois ni celui de la région. Au contraire, selon eux il permet de créer de nouvelles connaissances, échanges d'idées et de prospection, améliorer le niveau économique (commerçants, artisans, agriculteur), s'ouvrir à d'autres cultures en ayant un esprit ouvert.

Les associations organisent plusieurs activités dans différents domaines (sportifs, culturelles, éducatifs et autres) pour dynamiser la population et aussi améliorer le quotidien des villageois. D'ailleurs, elles font participer les villageois aux différentes réunions organisées par ces dernières pour les pousser à contribuer au développement du village et de renforcer des liens sociaux entre eux pour s'entraider dans différents projets à réaliser.

Pour ce qui est des maisons d'hôtes disponibles dans le village, pendant le festival raconte-arts en 2019 ou le nombre de visiteurs à atteint 50 000 personnes, le village a assuré l'hébergement des touristes, toutes les personnes questionnées ont confirmé que la capacité d'hébergement était suffisante pour accueillir tous les participants au festival.

La chose qui a éveillé notre curiosité est est-ce-que cette initiative se poursuit toujours pour accueillir les touristes et ceci dans le but de promouvoir le tourisme dans nos villages kabyles ?

D'après notre enquête la plupart pensent ou espèrent que cette initiative se poursuivra toujours dans ce sens et que ça rapporte beaucoup de choses pour le village en liant des liens d'amitié et les échanges d'idées entre les touristes et la population locale, la découverte du patrimoine kabyle, la vente des produits locaux qui permet aux artisans et aux commerçant du village à vendre leurs produits aux visiteurs et aux touristes et enfin garder toujours le village propre.

Selon le témoignage des membres des associations, la pandémie de la covid-19 a freiné cette initiative, vu que le monde entier était touché par cette pandémie, même l'accès au village

n'était pas autorisé, par contre ces derniers mois les touristes commencent à affluer dans le village.

De plus, toujours d'après les enquêtés, le village Sahel est en train de faire une pause (Juin 2022) de ne pas recevoir de touristes. D'ailleurs, les agences de voyages les sollicitent pour les accueillir, mais le village les incite à visiter d'autres régions de Kabylie. Ils sont en plein préparation de la situation économique pour s'organiser pour la réalisation de leurs projets. Ils sont entrain de projeter à la réalisation d'un site historique dans le village pour la promotion du patrimoine kabyle. En même temps à rénover et restaurer les maisons d'hôtes avec la subvention accordée par l'APW de Tizi-Ouzou pour rénover les maisons d'hôtes qui ont chacun la capacité d'accueillir une famille entière.

Toujours selon l'enquête, les maisons dédiées pour accueillir les visiteurs sont en majorité des maisons laissées à l'abandon avec leurs anciennes architectures aménagées et rénovées mais aussi quelques maisons secondaires. Toutes les associations du village encouragent la population à céder leurs anciennes maisons pour réussir cette initiative qui fait gagner le propriétaire et le village en même temps. Cette initiative favorise le tourisme solidaire. Du moment que l'hébergement dans les maisons d'hôtes est payant pour les touristes et que l'argent généré, sert à financer d'autres maisons d'hôtes, sert à réaliser d'autres projets du village.

Pour résumer, le village possède 27 maisons d'hôtes destinées à accueillir les touristes, chaque maison à la capacité d'accueillir une famille. Le prix pour la nuitée est de 2500 DA et 4000 DA pour l'hébergement et la restauration (y compris le petit déjeuner, le déjeuner et le diner). C'est pendant les événements et les fêtes célébrées que le village reçoit des touristes en général mais même en dehors des fêtes célébrées. Généralement la période où il y a des touristes c'est pendant la période estivale, mais rien n'empêche même pendant les autres périodes ils viennent visiter le village. Malheureusement Il n'y a pas d'information sur le nombre de visiteurs.

Le village fait face à une contrainte qui voit le jour avec l'ampleur que connais ces événements organisés qui est celles des ressources financières. D'après les résultats de l'enquête, la plupart affirment que les ressources des associations sont insuffisantes pour atteindre leurs objectifs, si ce n'est les dons, les collectes et les cotisations des villageois, surtout des émigrés. Les associations ne disposent pas de ressources et d'un accompagnement par les collectivités territoriales pour faciliter leurs dynamismes.

Cette démarche qui consiste à assurer l'hébergement dans le village engendre des retombées positives sur l'économie, par la création d'emploi et la ventes des produits locaux, faire connaître le village ainsi que la région et la valorisation du patrimoine kabyle.

D'après les réponses du questionnaire la majorité pensent que le tourisme solidaire n'est pas une alternative au tourisme de masse au sein de la wilaya de Tizi-Ouzou. Par contre, la minorité pense que la promotion du tourisme solidaire fait émerger de nouvelles approches et de nouveaux modes d'organisation, la collaboration avec les visiteurs et visités, l'émancipation de la femme rurale. Vu le manque des lieux touristiques et de loisirs dans nos villes, les touristes préfèrent se déplacer dans nos villages pour découvrir notre culture.

Selon l'enquête sur le terrain, les associations touristiques participent au développement territorial de la wilaya de Tizi-Ouzou par la promotion du tourisme solidaire, en faisant connaître le patrimoine culturel des villages en particulier et de la wilaya en général. La société civile à travers ces différentes organisations (entreprises, organisations syndicales et associatives, coopératives) occupe une place prépondérante dans la promotion du tourisme solidaire au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Pour conclure notre recherche, les personnes questionnées ont donné leurs appréciations sur les maisons d'hôtes. Selon leurs propos, il s'agit d'un avantage qu'il faut saisir dans le but de promouvoir le tourisme par la valorisation du patrimoine kabyle.

Conclusion

L'intérêt que porte ce chapitre est de connaître le territoire de la commune de bouzeguène plus précisément le village Sahel qui a fait l'objet de notre enquête sur le terrain. Pour connaître un territoire, il faut d'une part, comprendre et connaître son identité, sa géographie, son historique, d'une autre part connaître ces potentialités pour les révéler et les valoriser surtout qu'on on sait que le territoire de notre étude comme tout le territoire de la wilaya est pauvre ne possédant pas de ressources énergétiques ni d'industrie. Et ce en vue d'identifier ses contraintes ainsi que ses ressources potentielles pour projeter dans le futur des activités touristiques liées à son environnement, sa culture.

Nous devons exploiter ces différentes montagnes et forêts en potentialités pour développer le tourisme de montagne et en même temps l'économie ce cette région à travers la création d'emploi, la création des projets touristiques. Celles-ci auront des conséquences sur les autres secteurs.

Dans ce dernier chapitre nous avons constaté que la commune de Bouzeguène possède des potentialités naturelles, culturelles, historiques et artisanales qu'il faut valoriser. Nous avons de même montré le rôle que joué par les associations touristiques pour le développement de cette région.

Avec l'organisation du village Sahel du festival raconte-arts et de la participation de plusieurs villages au concours Aissat Rabah du village le plus propre, la région est devenue une destination touristique. Certains villages prennent en considération l'aspect écologique du DD par la sélection du tri, donc l'aspect environnemental et écologique avec le tri des déchets est devenu une culture pratiquement dans de nombreux villages Kabyles. De plus, l'embellissement des villages avec des symboles et dessins en rapport avec la culture kabyle pour les rendre dynamiques et aussi pour attirer des touristes au niveau local, national et international. Ajoutant à cela, le village Sahel qui est en train d'assurer l'hébergement dans le village, en rénovant les anciennes maisons, tout en laissant l'ancienne architecture des maisons kabyles ainsi que le décor dans le but de promouvoir son patrimoine. Cette initiative a des retombées positives pour le village ainsi que pour la région, du moment que les visiteurs qui sont hébergées dans les maisons d'hôtes, consomment et achètent des produits locaux. Sans oublier le rôle qu'a joué le citoyen pour faire réussir tous ces divers événements par leur participation et leur collaboration avec différentes associations et les comités des villages pour le développement local.

L'initiative des maisons d'hôtes dans le village Sahel a pu démontrer le rôle qu'ont joué les associations et la population locale dans le développement de cette forme de tourisme et les retombées positives quelle a entraîné par la suite et qui à ramener le territoire à se développer. On peut dire à la fin que tous les acteurs de la société civile on réussit à dynamiser la région et la rendre une destination touristique.



Conclusion Générale



Au terme de ce travail nous avons essayé de cerner les concepts liés à notre problématique de recherche à savoir les associations touristiques et leur rôle dans le dynamisme de la société et leur contribution au développement des territoires notamment le territoire de la wilaya de Tizi –Ouzou dans son approche de tourisme solidaire.

Pour ce faire, nous avons divisé ce travail en trois chapitres. Dans les deux premiers chapitres théoriques, nous avons abordé plusieurs concepts en lien avec les associations et le tourisme pour montrer leurs importances et leurs origines ainsi que leurs définitions. On a pu dévoiler dans le premier chapitre comment créer une association en Algérie en étalant ses différentes périodes d'évolution du champ associatif à travers le temps, de la période coloniale jusqu'à nos jours. Dans le deuxième chapitre, nous avons déterminé les différents concepts de tourisme ainsi que ses origines, sa définition et les différents types et formes pour mieux situer celui de tourisme solidaire. Cette dernière est une forme de tourisme durable et en même temps c'est la forme que différents acteurs du tourisme (tours opérateurs, associations) ou populations locales veulent mettre en œuvre pour protéger les populations, l'environnement ainsi que le patrimoine.

Dans le troisième chapitre nous avons présenté la commune de Bouzeguène, le village Sahel et ses différentes associations ainsi que ses différentes potentialités touristiques. De ce fait, nous avons constaté que les objectifs de ces associations et de mettre en valeur les différents potentiels de la région qui sont d'ordre naturel, culturel et artisanal pour rendre la Kabylie dynamique et touristique tout en préservant l'aspect environnemental.

Le tourisme est un secteur important ayant une place primordiale par les effets positifs qu'il génère sur la création de la richesse, l'emploi et le développement des territoires. Chaque pays ou chaque région joue sa carte par ses potentialités qu'il possède pour attirer des touristes et enregistrer une croissance pour s'enrichir.

Le nombre de touristes internationaux attendu pour l'année 2030 est 1, 8 milliard. On sait aussi que 50% des recettes du tourisme mondial sont obtenues par les 10 destinations touristiques, qui sont, la France, l'Espagne, les Etats-Unis, la Chine, l'Italie, la Turquie, le Mexique, la Thaïlande, l'Allemagne et le Royaume- Uni. Plusieurs pays dégagent des recettes importantes engendrées par le tourisme international.

Le tourisme est aujourd'hui estimé être le moteur du développement durable. Aujourd'hui on s'intéresse à faire du tourisme mais tout en protégeant l'environnement, le

patrimoine et la culture des populations locales. Le tourisme de masse a causé plusieurs problèmes pour plusieurs régions dans le monde et si on n'arrive pas à le maîtriser. Il peut détruire l'environnement par l'urbanisation incontrôlée dans les stations balnéaires, l'extraction de sable et de corail, la biodiversité (la faune et la flore), l'aspect social (tradition et coutume). C'est à travers le tourisme durable qu'on applique le DD dans le secteur du tourisme. On cherche à obtenir à la fois la pérennisation des ressources naturelles, la sauvegarde des cultures locales ainsi que la rentabilité économique.

La wilaya de Tizi-Ouzou est considérée être la première région au niveau national qui contient un potentiel naturel et culturel riche, varié et important à exploiter. La stratégie de relance et de développement du secteur du touristique en Algérie se base sur ses différents potentiels. Surtout on ce qui concerne les stations balnéaires ou le tourisme repose surtout sur ce type de tourisme. D'ailleurs, la wilaya de Tizi-Ouzou compte huit (08) zones d'expansion touristiques (ZET) qui sont localisées tout le long des régions côtières entre Tigzirt et Azzefoun, avec un littoral de près de 80 km. Celle-ci représente donc une richesse touristique balnéaire importante qui dynamise la région puisqu'elle attire beaucoup de touristes. Elle constitue l'attraction la plus importante au niveau local et national. Ajouter à cela les diverses potentialités que recèle la région (naturelles, culturelles, historiques et archéologiques, artisanales) qui rendent le territoire l'une des destinations la plus importante pour promouvoir le tourisme.

Les associations touristiques dans la wilaya de Tizi-Ouzou participent à leurs tours pour la valorisation du patrimoine kabyle, la promotion de ses différents sites naturels, historiques et culturels à travers les différentes activités organisées par les associations. Plusieurs associations organisent des randonnées dans les montagnes kabyles, faire du sport de montagne comme le parapente, c'est le cas de l'association office de Tourisme « AKFADOU » de bouzeguène qui encourage ce type de sport pour les amateurs de cette discipline, ainsi que des visites dans les villages pour faire découvrir aux touristes les merveilleuses montagnes de la région, ses magnifiques villages qui expriment chacun son histoire (monuments, personnages, les traces laissées par ces diverses colonisations) surtout avec l'embellissement des villages par la participation au concours du village le plus propre, enfin par la culture kabyle qui est une richesse qui attire les touristes à la découvrir par ces festivals et manifestations célébrés un peu partout en Kabylie. La Kabylie est connue à l'échelle nationale pour son artisanat varié, surtout les bijoux et les tenues traditionnelles qui sont le symbole de la région.

Nous avons constaté qu'avec ces différentes manifestations on arrive à sauvegarder notre patrimoine et le faire découvrir aux autres qui sont curieux de découvrir cette culture.

En effet, la wilaya de Tizi –Ouzou possède un potentiel très riche et varié mais malheureusement il n'est pas exploité. Ce sont les associations touristiques et les différentes associations qui jouent ce rôle. Elles renvoient l'image de la Kabylie par ses différentes ressources à exploiter pour le faire valoir le rendre captivant d'un côté par les différents fêtes et manifestations en rapport avec notre culture. Leur but est de faire découvrir aux autres cette magnifique richesse au niveau local, national et international. Nous avons vu d'ailleurs le cas du village Sahel qui a su exploiter ses richesses pour s'améliorer et se développer à travers la promotion du tourisme solidaire.

Avec l'avènement du tourisme solidaire on essaye toujours de se concentrer sur le tourisme durable mais cette fois ci en aidant les populations locales à se développer. Le touriste découvre le mode de vie de la population locale puisqu'il est hébergé chez les habitants, une partie du prix du voyage est réservée pour la région visitée. Il contribue au développement en participant à des projets qui sont rentables pour la population locale. Le voyage en petit groupe se fait dans le but de préserver l'environnement. D'ailleurs c'est ce qu'on a démontré dans le village Sahel, ou les touristes qui sont hébergés chez les habitants au lieu d'aller dans des hôtels en ville, ont contribué au développement du village, par le paiement des nuitées, des fois même la nourriture, ils achètent des produits de terroir. D'ailleurs, d'après les membres d'associations, c'est très rentable pour le village.

C'est ce qui permet d'affirmer la réponse à nos hypothèses selon les résultats obtenus durant notre enquête de terrain selon lesquelles les associations contribuent dans le développement territorial de la wilaya par la promotion du tourisme solidaire. En effet, pour la première et la deuxième hypothèse, on a vu que toutes les associations du village Sahel ont contribué à suivre et encourager l'hébergement chez l'habitant à travers la coordination et la solidarité entre les différents acteurs de la société civile qui sont motivés à rendre leur village touristique qu'ils ont pu déclencher une dynamique dans la promotion du tourisme solidaire.

La troisième hypothèse selon laquelle le tourisme solidaire est une alternative au tourisme de masse au sein de la wilaya de Tizi-Ouzou, cette dernière a été confirmée notamment à travers l'initiation à la préservation de l'environnement par le tri sélectif, l'hébergement chez l'habitant, les touristes aident les villageois à réaliser leurs projets et en même temps ils découvrent leur culture.

Reste l'hypothèse selon laquelle les associations disposent de ressources et d'un accompagnement par les collectivités territoriales facilitant leurs dynamismes, on peut infirmer en partie cette hypothèse. En effet, le manque de ressources malgré les subventions accordées aux différentes associations crée certaines contraintes en limitant les activités de celles-ci. L'insuffisance de leurs ressources doit être compensée par les cotisations et les dons des villageois pour la mise en œuvre de leur initiative. Chose qu'est pas toujours valable.



Bibliographie



Ouvrages

- AKKOUCHE Soraya, manuel pour les associations algériennes, édition, Fondation Friedrich Ebert, 2012.
- GARRABE Michel, « économie sociale : Historique et terminologie », forum der, MONTPELLIER, 2007.
- GAUTIER Pirotte, « La notion de société civile », Ed la découverte, Paris, ,2018.
- GUIBILATO Gérard, « Économie touristique ». Éditions Delta & Spes, Denges, 1983.
- Guide 2010 « Économie sociale et solidaire : construire une base de compréhension commune », CIF-OIT, Turin, Italie ,2010.
- LAVILLE Jean-Louis, « L'économie solidaire », Les Essentiels d'Hermès, CNRS éditions, Paris, 2011.

Thèses et mémoires

- CHABBI Karima, « Essai d'exploitation d l'écotourisme dans la commune de Chetaibi », Diplôme de magister en aménagement urbain, université d'Annaba ,2011/2012.
- Chaoui L Lynda, « La mise en tourisme du patrimoine culturel saharien- cas d'étude : la v allée du m'zab », université du Québec à Montréal ,2017.
- GUY MORIN, B.A : « Analyse de la qualité dans les services touristiques : e x p é r i m e n t a t i o n d'un outil d'évaluation dans le cas d'un hôtel », mémoire présenté à l'université du Québec, Mars 1993.
- HADDAD Noureddine, « Les déterminants du choix stratégique des entreprises touristiques », Université de Tunis El Manar - Master 2005. Disponible sur : https://www.memoireonline.com/12/09/3057/m_Les-determinants-du-choix-strategique-des-entreprises-touristiques1.html (Consulté le 30/08/2021 à 17h52).
- Idir Mohamed Sofiane, « Valorisation du patrimoine, tourisme et développement territorial en Algérie : cas des régions de Bejaïa en Kabylie et Djanet dans le Tassili n 'Ajjer ». Thèse de doctorat. Université de Grenoble, 2013.
- MIROGLIO Manuel, « PROMOUVOIR LE TOURISME SOLIDAIRE EN France : L'émergence d'une nouvelle offre de voyages éthiques dans le secteur touristique face

- à ses défis », mémoire de master professionnel, université Paris 3 - Sorbonne Nouvelle, 2008.
- TAFOUK Katiba, « Le rôle des associations caritatives dans le développement de l'action solidaire », Mémoire de master en Sociologie, Université Abderrahmane mira de Bejaia, 2018.
 - Truong Thi Lan Huong, « Développement d'un modèle conceptuel d'évaluation des projets écotouristiques : le cas du lac tuyen lam, Vietnam », Université du Québec à Trois-Rivières, 2005.
 - ZERTI Mouna ; « le tourisme durable : vers un tourisme balnéaire durable à Annaba », Mémoire de Master, l'Université de Guelma, 2017.

Revues et articles

- Crefor, haute -Normandie , Dominique Rousselin-Legrand, « éclairage ;économie sociale et solidaire », n°36, mars 2015.
- (RIPESS) Réseau Intercontinental de Promotion de l'Économie Sociale Solidaire : « Vision globale de l'économie sociale solidaire : convergences et différences entre les concepts, définitions et cadres de référence », 2015.
- J. ZUFFEREY, « Introduction à la société civile et aux ONG », ISE, UNIGE, MARS 2011.
- Brochure : KMF-CNOE, en partenariat avec la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES), « Qu'est-ce que la société civile ? », Année 2009.
- AMOUROUX Mathieu, « La société civile globale » : une « chimère insaisissable » à l'épreuve de la Reconnaissance juridique », Lex Electronica, vol. 12 n°2, 2007.
- Les cahiers de l'association tiers-monde, N°27 – 2012, XXVIIes journées sur le développement. « La construction des sociétés civiles et le développement, entre innovation, subsidiarité et action politique ». ABRIKA Belaid, « Rôle et formes de représentativité d'une société civile légitime : cas du mouvement citoyen de Kabylie de 2001 », Université du Fribourg (Suisse), 8-9-10 juin 2011.
- IZEROUKEN Arab, « Le mouvement Associatif en Algérie : Etat des lieux, état des savoirs », L'Algérie 50 ans après. Etat des savoirs en Sciences Sociales et Humaines, Ed. CRASC, Oran, 2008, p281-292.

- SALHI Mohamed Brahim : « Modernisation et retraditionalisation à travers les champs associatif et politique : le cas de la Kabylie » p. 1-29 Insaniyat, n° 8, Mai-Août 1999.
- Nour , « Le mouvement associatif en Algérie : Histoire et réalités actuelles » ,2014 .Disponible sur <http://forumdesdemocrates.over-blog.com/2014/02/le-mouvement-associatif-en-algerie-histoire-et-realites-actuelles.html?fbclid=IwAR3B5Pq0PbjthmBKW2itO1ssjzQbY4IzjLU-A1N8nAQHA2OoVmn9rUDvENM> (consulté le 10/08/2021 à 19h35).
- Aït Hamadouche Louisa Dris, « La société civile vue à l'aune de la résilience du système politique algérien », p. 289-306.dispobible sur <https://journals.openedition.org/anneemaghreb/3093> (consulté le 11/08/2021à 22h45).
- FERRAH Ali, « La dynamique associative en Algérie. Quelques repères historiques (1962-2002) », Septembre 2003, p1-6.
- Laurence Thieux , « Le secteur associatif en Algérie : la difficile émergence d'un espace de contestation politique », 2009, p. 129-144,disponible sur <https://journals.openedition.org/anneemaghreb/545> (consulté le 1108/2021 à 19h45).
- LASHEB Ramdane, « Organisation socio-politique et économique de la Kabylie avant et après 1857 », article du journal de la dépêche de Kabylie, publié le 08/11/2006. Disponible sur <https://www.depechedekabylie.com/contribution/30113-organisation-socio-politique-et-economique-de-la-kabylie-avant-et-apres-1857/>(consulté le 12/08/21 à 18h45).
- ABROUS D : « Kabylie : Anthropologie sociale », Encyclopédie berbère, 26/2004, p. 4027 – 4033.
- Sylvain Allemand, Sophie Boutillier : «Présentation générale, L'économie sociale et solidaire, une définition pluridimensionnelle pour une innovation sociale », 2010/1 ,N° 11, pages 9 à 14.
- SMADI Amina, ABRIKA Belaid, « ESS une opportunité de transformation sociétale face aux vulnérabilités Aggravées par la crise sanitaire », sep 2020, p. 368-386.
- Chambre régionale de l'ESS des pays de la Loire(CRESS), Principes et Fondements de l'économie sociale et solidaire.

- BENNANE Younes, HAOUATA Sanaa , « L'industrie touristique en évolution : De l'ère des opérateurs à l'ère des agrégateurs touristiques »,conférence Paper , Avril 2019 .
- Tendances et politiques du tourisme, OCDE, 2020. Disponible sur : <https://www.tangram-lab.fr/2021/05/04/tourisme-une-evolution-necessaire-face-a-un-avenir-incertain/> (consulté le 30/08/2021 à 20h20).
- Simon Anthony, « Tourisme Fondamentaux et techniques », Ed Dunod, 2019.
- LEHALLE Evelyne : « Nouveau Tourisme Culturel, définitions et stratégies ,2015» .Disponible sur :<https://www.nouveautourismeculturel.com/blog/2015/03/05/breve-histoire-du-tourisme/>(consulté le 30/08/2021 à 17h20).
- Blog Voyage - Escale de nuit , 2020).Disponible sur :<https://escaledenuit.com/d-ou-vient-le-mot-tourisme/> (consulté le 30/08/2021 à 18h45).
- AUCAME, Agence d'urbanisme de Caen Normandie Métropole, « l'explosion du tourisme mondial depuis 19 50 », N° 99 - déc. 2017, p.1. (P .1-4).
- FUNES Nathalie,2016, « Quand l'Algérie était une « terre de tourisme » à la mode ». Disponible sur :<https://bibliobs.nouvelobs.com/essais/20160713.OBS4623/quand-l-algerie-etait-une-terre-de-tourisme-a-la-mode.html>(consulté le 03/09/2021 à 22h30).
- Cécile Duclaux-Monteil Ott, « Le concept de développement durable », développement durable : « Comprendre et analyser des enjeux et des actions du développement durable ». Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), organisation internationale de la francophonie, université Senghor : université internationale de la langue française au service du développement africain, 2018.
- El JOUHARI Younes, « Quels sont les types de tourisme ? »,2021.Disponible sur : <https://www.ostelea.ma/blog/experts/les-experts/quels-sont-les-types-de-tourisme> (consulté le 02/09/2021 à 21h37).
- BAUER Julien, « Les 11 différents types de tourisme qui existent », 2021. Disponible sur : <https://www.amenitiz.com/fr/blog/11-differents-types-de-tourisme-qui-existent> (consulté le 12/05/2022 à 21H15) .
- Flour Tiffany, Tourisme durable, responsable, équitable... : de quoi parle-t-on ?, 2021 .Disponible sur : <https://www.tom.travel/2021/07/19/tourisme-durable-responsable-equitable-de-quoi-parle-t-on/>(consulté le 12/05/2022 à 21H45).

- LAAJINI Tariq, GMIRA Firdaous, « Le tourisme solidaire, outil de la valorisation des ressources territoriales : Cas de l'association migration et développement. Université Hassan 1er, 2017, p781-788.
- BENYAHLOU Zohra, BOUDJANI Malika : « Le tourisme solidaire en Algérie Une formule alternative pour le développement local ?» Revue Algérienne d'Economie de gestion Vol. 14, N° :01 (2020), 2020, p.443.444.
- BENACEUR Fatima Zohra, Revue Recherches et études en développement, Vol.5, N°1, Décembre « Le tourisme solidaire : levier de développement des territoires,2018, pp.18-32.
- ZORELI Mohamed-Amokrane , « L'économie solidaire en Kabylie : don, réciprocité et résilience systémique » , 2017,p 307 à 339.
- z. c. hamri, « iferhounène : le tourisme solidaire comme source de développement », 2017.Disponible sur : <https://www.algerie360.com/iferhounene-le-tourisme-solidaire-comme-source-de-developpement/>(consulté le 19/03/2022 à 22H05).
- NATH OUKACI Kamel , « le village est devenu une attraction touristique sahel, joyau des montagnes »article , 2021 .Disponible sur : <https://www.liberte-algerie.com/reportage/sahel-joyau-des-montagne360701?fbclid=IwAR3ge5ifDh3I6i9hRsVCC1Ei6lqKJ0lIFlQdCdUTSoCIutXQ-8xaDwS8HA>
- NATH OUKACI Kamel, « Tizi Ouzou - Village sahel à bouzeguène : Cap sur le tourisme de montagne », 2020 , Disponible sur : <https://www.vitamedz.com/fr/Tizi-Ouzou/tizi-ouzou-village-sahel-a-7013460-Articles-15-46597-1.html>

Autres documents

- Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou 2018.
- SMADI Amina, cours d'Economie sociale et solidaire, master1 : économie de développement, UMMTO, 2022.
- Nations Unies. Organisation mondiale du tourisme. Recommandations sur les Statistiques du Tourisme, Série M N° 83 (Rev-1.0) Nations Unies New York, 2000.
- Loi n° 12-06 du 12 Janvier 2012 relative aux associations, Journal officiel N° 02 du 15 Janvier 2012.

Rapports

- Groupe d'économie solidaire du Québec, « L'économie sociale et solidaire : une perspective nord-sud », Deuxième Rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité tenue du 9 au 12 octobre 2001 à Québec, Synthèse et conclusions, Québec, 2002.

Sites internet

- <http://www.aitsaid.net>
- <https://economiesocialemauricie.ca>
- <https://en.unesco.org/creativity/policy-monitoring-platform/festival-citoyen>
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Festival_Raconte-Arts. Consulté le 16/11/2021 à 23h15.
- <https://fr-academic.com/dic.nsf/frwiki/234468>
- <https://globethik.com>
- <https://sahel-bouzeguene>
- <https://www.adess29.fr>
- <https://www.avise.org>.
- https://www.liberte-algerie.com/culture/raconte-arts-creation-liberte-et-tolerance-320802?fbclid=IwAR0omEJbxXByL0PY60fI7DQuamKL9Ir0pE_N6sPBeAf8tZ6pDceUNUt-eZc .Publié le 28-07-2019 (consulté le 17/11/2021 à 22h05).
- <https://www.ritimo.org>
- https://www.toupie.org/Dictionnaire/Societe_civile.htm (consulté le 05/08/2021 à 18h40)
- <https://www.tourisme-durable>
- <https://www.unwto.org/fr>
- www.doublesens.fr
- www.unat.asso.fr
- www.wikipedia.org/wiki



Annesses



Annexe 1 : Questionnaire

En vue de l’obtention du diplôme de master 2 dans la spécialité « développement local, tourisme et valorisation du patrimoine », nous avons préparé ce questionnaire pour mener à bien notre travail de recherche en enquêtant sur le terrain sur l’apport des associations, ainsi que sur la promotion du tourisme solidaire dans la région de Bouzeguène. Nous sollicitons votre participation afin de répondre à ce questionnaire. Nous vous remercions à l’avance de votre coopération.

Questionnaire rempli le : /...../.....

1. Sexe :

-Homme -Femme

2. Age :

-15-25 -26-45 -46-55 -56-65 - Plus de 65

3. Niveau d’instruction :

-Sans niveau -Enseignement Primaire - Enseignement Moyen
 -Enseignement Secondaire - Enseignement Supérieur

4. Lieu de résidence

- Du village -De la région -Autres régions

5. Vous êtes membre

D’une association Du comité du village

Questions relatives aux associations

6. Depuis quand l’association a été créée ?

.....

7. Depuis quand êtes-vous membre de l’association ?

.....
.....
.....
8. Quelle est votre fonction au sein de l'association ?

.....
.....
.....
9. Quel est l'objectif de l'association ?

.....
.....
.....
10. Quelles sont les principales activités exercées par l'association ?

.....
.....
.....
11. L'association participe -t -elle aux différentes manifestations organisées dans le village Sahel ?

OUI NON

Si oui, lesquelles ?

.....
.....
.....
12. Qu'apporte la célébration de la fête de la figue de barbarie au village ?

.....
.....
.....
13. Lors de la fête de la figue de barbarie d'autres produits ont- ils été exposés pour être valorisés ?

OUI NON

Si oui, lesquels ?

.....
.....
.....
14. L'association collabore-t-elle avec :

-D'autres associations -Comité du village -La population -Tous

15. D'où proviennent les ressources de l'association

- subventions de l'APC - Dons - Collecte -Cotisations

16. Pour mener à bien sa mission, l'association rencontre-t-elle des difficultés ?

-Financières -Organisationnelles -Autres

17. L'association a-t-elle pris part à l'embellissement du village lors des manifestations de 2019 ?

OUI NON

Si oui, continue-t-elle à le faire jusqu'à aujourd'hui ?

OUI NON

Questions relatives sur le tourisme solidaire

18. Depuis la participation du village au festival raconte-arts en juillet 2019 et l'obtention du titre du village le plus propre, quelques mois après, cela a-t-il encouragé le village à devenir un lieu touristique ?

OUI NON

Si oui, justifiez votre réponse ?

.....
.....
.....
.....

19. La participation de la population par son acte volontaire et solidaire a-t-elle aidé les associations à bien mener leur mission dans le village ?

OUI NON

20. Quel est l'impact des associations du village sur le dynamisme de la société ?

.....
.....
.....
.....

21. Le village a assuré l'hébergement des visiteurs pendant le festival raconte-arts. Est-ce que la capacité d'hébergement était suffisante pour accueillir tous les invités ?

-Suffisante - Peu suffisante -Pas du tout suffisante

22. Est-ce- que cette initiative se poursuit toujours pour accueillir les visiteurs dans le but de promouvoir le tourisme de la région ?

OUI NON

Si oui, cela rapporte-t-il quelque chose au village ?

.....
.....
.....
.....

23. Sur quelles bases pensez-vous que votre village est devenue une destination touristique ?

-Pour la beauté du village - Par l'afflux des visiteurs -par son Patrimoine

24.les maisons destinées à accueillir les visiteurs sont -elles des maisons secondaires ou des maisons laissées à l'abandon avec leurs anciennes architectures ?

.....
.....
.....

25. Est-ce - que toutes les associations du village, y compris la vôtre, encouragent la population à céder leurs anciennes maisons ?

OUI NON

26. A travers cette démarche qui consiste à assurer l'hébergement dans le village, ce dernier favorise-t-il le tourisme solidaire ?

OUI NON

27. L'hébergement dans les maisons d'hôtes est -t'il payant pour les touristes ?

OUI NON

Si oui, l'argent généré par cette initiative :

- Sert à financer d'autres maisons d'hôtes pour accueillir les touristes

- Sert à réaliser d'autres projets au village

Autres.....
.....
.....
.....

28. Pensez-vous que le développement du tourisme solidaire influence sur le mode de vie des villageois et de la région ?

OUI NON

Si oui, comment ?

.....
.....
.....

29. A travers toujours cette démarche, qui consiste à assurer l'hébergement dans le village, les ressources des associations sont-elles suffisantes pour atteindre leurs objectifs ?

OUI NON

Si non, comment trouvent-elles les ressources pour accomplir leurs objectifs ?

.....
.....
.....

30. Cette démarche engendre -telle des retombées positives sur :

-L'économie par la création d'emploi et la ventes des produits locaux

-Valorisation du patrimoine

-Faire connaître le village ainsi que la région

31. Le tourisme solidaire est -il une alternative au tourisme de masse au sein de la wilaya de Tizi-Ouzou.

OUI NON

Si oui, montrez comment ?

.....
.....
.....
.....

32. La population a-t-elle aidé les associations et le comité du village à leur procurer des maisons pour héberger les visiteurs pendant les manifestations ?

OUI NON

Si oui expliquez comment cela s'est fait ?

.....
.....
.....
.....

33. Les associations touristiques participent -elles au développement territorial de la wilaya de Tizi-Ouzou par la promotion du tourisme solidaire ?

OUI NON

Si oui expliquez comment ?

.....
.....
.....
.....

34. Les associations disposent-elles de ressources et d'un accompagnement par les collectivités territoriales facilitant leurs dynamismes ?

- OUI - NON

Justifiez votre réponse ?

.....
.....
.....
.....

35. Les différentes festivités célébrées dans le village ont-elles améliorées les conditions de vie des citoyens ?

OUI NON

Si oui, expliquez comment ?

.....
.....
.....
.....

36. La société civile à travers ces différentes organisations (entreprises, organisations syndicales et associatives, coopératives) occupe- t-elle une place prépondérante dans la promotion du tourisme solidaire au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou ?

OUI NON

37. Les différentes fêtes organisées dans le village contribuent -elles au dynamisme de la société en renforçant les liens de solidarité entre les villageois ?

OUI NON

38. Enfin, quelle est votre appréciation sur les maisons d'hôtes qui sont destinées à accueillir les touristes ?

.....
.....
.....
.....

Merci pour votre collaboration

Annexe 2 : Fiche d'évaluation de la 8^{ème} édition 2020 du concours Aissat Rabah du village le plus propre

8^{ème} édition 2020 du concours Aissat Rabah du village le plus propre

Fiche d'évaluation du village :

01 : Gestion des déchets :25 points

Désignation	Tri sélectif :10 pts	Compostage :10 pts	Collecte :05 pts	Total
note				

02 : Voie publique : 19 points

Désignation	Aménagements : 10 pts	Plantation, espaces Verts :05 pts	Pavoisement autour du village :05pts	Entretien : 04 pts	Total
note					

03 : Pace publique(TAJMA3TH) :14 points

Désignation	Aménagement :10 pts	Entretien :04 pts	Total
note			

04 : Lieux de culte cultures et monuments :12points

Désignation	Promotion de la langue et patrimoine berbère :05points	Aménagement : 04 pts	Entretien :03 pts	Total
note				

05 : Fontaines abreuvoirs et sources d'eau :10 points

Désignation	Aménagement :06 pts	Entretien :04 pts	Total
note			

06 : Projets réalisés sur fonds propres du village :10 points

Désignation	Projet :10 pts	Total
note		

07 : Cimetières :07 points

Désignation	Aménagement :03 pts	Entretien :04 pts	Total
note			

08 : Règlement intérieur des villages :03points

Désignation	Articles relatifs à la protection de l'environnement : 03pts	Total
note		

Nom et prénom de l'évaluateur :
Qualité :
Signature :de

le président de l'assemblée populaire
De la wilaya de Tizi-Ouzou

Annexe 3 : Règlement intérieur du concours « AISSAT RABAH » du village le plus propre pour sa huitième (08) édition 2020 organisé par l'Assemblée Populaire de Wilaya de Tizi-Ouzou

Article 01 : Un concours dénommé « **concours Aissat Rabah du village le plus propre** » est organisé par l'APW de Tizi-Ouzou une fois par an sous le contrôle d'un huissier de justice et en parallèle un super concours est dédié aux villages lauréats.

Articles 02 : La commission santé hygiène et protection de l'environnement est chargée de superviser et d'évaluer les villages participants au concours en collaboration avec les représentants des directions :de l'environnement , de la santé, du tourisme, de la culture, de l'université Mouloud MAMMARI et un représentant de chacun des comités des trois villages primés lors du concours de l'année précédente ainsi que ceux du super concours et un représentant de chacune des trois associations environnementales qui seront désignées ultérieurement.

Article 03 : Ce concours porte sur la sélection des dix (10) villages les plus propres de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Article 03 : Bis une compétition annuelle est dédiée aux villages lauréats sous l'égide du concours Aissat Rabah ou trois villages seront primés.

Cette compétition sera régie par le barème arrêté par le présent règlement intérieur.

Article 04 : La participation répétitive des villages lauréats aux prochaines éditions du concours Aissat Rabah du village le plus propre est régie comme suit :

-les cinq premiers villages lauréats ne peuvent participer aux prochains concours , par contre ils seront orientés à partir de la 2ème annexe vers le super concours (article 03 bis) .Dans le même cadre du concours Aissat Rabah.

-les sixième ; septième, huitième, neuvième et dixième villages lauréats peuvent participer à la prochaine édition.

Article 05 : les prix revenant à chacun des villages lauréats sont comme suit :

- 1ere prix :9.000.000.00 DA
- 2ème prix : 7.000.000.00 DA
- 3ème prix : 6.000.000.00 DA
- 4 ème prix : 5.000.000.00 DA
- 5 ème prix : 4.000.000.00 DA
- 6 ème prix : 3.000.000.00 DA
- 7 ème prix : 3.000.000.00 DA
- 8 ème prix : 3.000.000.00 DA
- 9ème prix : 2.000.000.00 DA
- 10 ème prix : 2.000.000.00 DA

Article 06 : les prix des villages lauréats seront versés sous forme de subventions grevées d'affectation spéciale à l'indicatif de leurs assemblées populaires communales respectives. Toutefois, il est exigé des villages lauréats de consacrer 40 % au minimum du montant de la subvention à des projets ayant une relation directe avec la protection de l'environnement.

Article 07 : le barème de notation des villages participants au concours est le suivant :

1. Gestion des déchets :25 points

- ❖ Tri sélectif : **10 points**
- ❖ Compostage :**10 points**
- ❖ Collecte déchets :**05 points**

2. Voies publiques :19 points

- ❖ Aménagement : **05 points**
- ❖ Plantation et espaces verts : **05 points**
- ❖ Pavoisement autour du village : **05 points**
- ❖ Entretien : **04 points**

3.Palces publiques (thajmaath) : 14 points

- ❖ Propreté et entretien : **04 points**
- ❖ Aménagements :**10 points**

4.Lieux de culte, culture et monuments : 12 points

- ❖ Promotion de la langue at patrimoine berbère : **05 points**
- ❖ Aménagements : **04 points**
- ❖ Entretien : **03 points**

5.Fontaines, abreuvoirs et sources d'eaux : 10 points

- ❖ Entretien : **04 points**
- ❖ Aménagements : **06 points**

6. Projets réalisés sur le fond propre du village : 10 points

7.Cimetieres : 07 points

- ❖ Entretien : **04 points**
- ❖ Aménagements : **03 points**

8.Réglement intérieur des villages : 03 points

- ❖ Articles relatifs à la protection de l'environnement : **03 points**

Article 08 : Tout village participant au concours doit porter un nom et une délimitation géographique.

Article 09 : Les villages désirants participer au concours doivent adresser une lettre d'intention dument signée par le président du comité ou un de ses membres.

- Une lettre d'intention (demande de participation).
- Une fiche de renseignement.

Article 10 : Les dossiers de participations doivent être déposés au secrétariat de la commission santé, hygiène et protection de l'environnement de l'APW.

Article 11 : les visites aux villages participants seront effectuées par les membres de la commission d'évaluation prévue par l'article 02 du présent règlement, une seule fois et de façon inopinée.

Article 12 : Les villages non participant ne seront pas visités.

Article 13 : Les villages seront notés selon le barème préétabli (article 07).

Article 14 : Les fiches de notation seront remplies et signés par chaque membre de la commission d'évaluation présent lors de la visite aux villages participants au concours, suivi d'une concertation en vue d'une note finale, ces fiches seront contre signés par le président d'APW au plus tard le lendemain et mises sous scellés sous protection d'un huissier de justice.

Article 15 : Le classement sera effectué par un huissier de justice d'une façon confidentielle.

Article 16 : En cas d'égalité un tirage au sort est effectué par un huissier de justice.

Article 17 : Les fiches de notation peuvent être consultées par les participants dès la proclamation des lauréats.

Article 18 : La date du **12 OCTOBRE** est retenue pour l'attribution du prix.

Article 19 : Le prix sera décerné lors d'une cérémonie organisée à cet effet en présence d'un huissier de justice.

Article 20 : La proclamation des résultats du concours est définitive, par conséquent aucun recours n'est accepté.

Article 21 : Toute disposition contraire au présent règlement est nulle et non avenue.

Annexe 4 : Photos relatives aux maisons d'hôtes du village Sahel.

Image N° 01 : Quelques anciennes maisons décorées avec des motifs et objets en rapport avec le patrimoine kabyle qui servent de maisons d'hôtes.







Source : photos prises par moi-même

Image N° 02 : Quelques objets appartenant aux artistes participants au festival raconte-arts laissés pour les villageois, placés dans l'une des maisons d'hôtes.



Source : photos prises par moi-même

Image N° 03 : Quelques images du village Sahel.





Source : photos prises par moi-même



Table des matières



Remerciements	
Dédicaces	
Liste des abréviations	
Liste des tableaux	
Liste des figures et cartes	
Liste des schémas	
Sommaire	
Introduction générale.....	01
CHAPITRE I : LA SOCIETE CIVILE, HISTOIRE ET EVOLUTION DU MOUVEMENT ASSOCIATIF EN ALGERIE	
Introduction	07
Section 01 : Genèse de La société civile	08
1. Historique du concept.....	08
2. Qu'est-ce que la Société civile	10
2.1. Autres définitions	12
2.2. Les organisations de la société civile	13
3. Thèmes abordés par la société civile.....	14
4. Formes d'organisation de la société civile	14
4.1. Organisations Non-Gouvernementales	14
4.2. Associations	15
4.3. Syndicats	15
Section 02 : Histoire du mouvement associatif en Algérie.....	16
1. Naissance et évolution du mouvement associatif en Algérie	16
1.1.L'Algérie précoloniale	16
1.2.L'Algérie coloniale	17
1.3 L'Algérie postcoloniale	18
2. L'histoire du mouvement associatif en Kabylie.....	22
Section 3 : Généralités sur les associations	27
I. Qu'est-ce qu'une association ?	27
1.Définition de l'association.....	27
2.Qui a le droit de créer une association.....	28
2.1. Les différentes étapes de création de l'association	28
2.2. Les formalités de déclaration	30
3. Les dispositions figurant dans les statuts	32
4. Les membres de l'association.....	32
5. Les organes de l'association.....	33
6. Les dirigeants de l'association et leur rôle	34
7. Les sources de financement des associations	35
8. Les types d'associations	35

9. les principaux changements par rapport à la loi 90-31 du 4 décembre 1990	38
9.1.La création d'une association.....	38
9.2. La coopération avec les ONG étrangères	39
9.3. Le financement extérieur.....	40
9.4. La suspension/dissolution	40
9.5. La création d'associations étrangères.....	41
Section 4 : L'Economie sociale et solidaire	42
1. Aperçu historique de l'économie sociale et solidaire	43
2. Définition de l'économie sociale et solidaire	46
3. Les organisations de l'économie sociale et solidaire (OESS)	50
4. Principes et Fondements de l'économie sociale et solidaire	51
Conclusion	54
CHAPITRE 2 : L'EMERGENCE DU TOURISME SOLIDAIRE	
Introduction	56
Section 1 : Aperçu sur le tourisme	57
1.Définition du tourisme	57
2.Aperçu historique du tourisme	63
3.Les grandes caractéristiques du tourisme.....	64
4.Rôles du tourisme.....	65
5. Facteurs influant le tourisme	66
6. Le tourisme dans le monde.....	67
7. Le tourisme en Algérie.....	70
Section 2 : les formes de tourisme.....	74
1.Le tourisme durable.....	74
1.1. Définition du développement durable	74
1.2. Les piliers du DD	75
1.3. Le tourisme durable.....	76
1.3.1. Définition du tourisme durable	76
1.3.2. Quelques dates clés du tourisme durable	76
1.3.3. Les principes du tourisme durable	77
2. Les autres types de tourisme	78
2.1. Les types du tourisme.....	78
2.2. Les formes du tourisme durable	80
3. Les formes du Tourisme.....	82
4. La classification du tourisme selon l'organisation mondiale du tourisme (OMT)	84
Section 3 : Le tourisme solidaire.....	85

1. L'Histoire du tourisme solidaire	85
2. Définition du tourisme solidaire.....	86
3. Les principes du tourisme solidaire.....	88
4. Les caractéristiques et les avantages du tourisme solidaire	88
5. Les critères d'identification des voyages solidaires	89
6. Le fonctionnement du tourisme solidaire	89
7. Les engagements envers le voyageur	90
8. Les conditions de succès du tourisme solidaire	91
9. Les impacts du tourisme solidaire	92
10. Les acteurs du tourisme solidaire et les labels	93
11. Les expériences du tourisme solidaire en Algérie	94
Conclusion.....	97
CHAPITRE 3 : POTENTIALITES TOURISTIQUES ET DYNAMISMES DE LA SOCIETE	
Introduction	99
Section 1 : Présentation de la commune de Bouzeguène	99
1. Présentation de la commune de Bouzeguène	99
1.1 Présentation géographique	100
1.2. Présentation historique de la commune de Bouzeguène	101
1.3. Aspects économiques	102
1.3.1. L'agriculture.....	102
1.3.2. L'industrie	103
1.3.3. L'Artisanat	104
1.4. Potentialités touristiques de la commune de Bouzeguène	104
1.4.1. Les potentialités naturelles	104
1.4.2. Les potentialités culturelles	104
1.4.3. Les potentialités artisanales	105
Section 2 : Tourisme solidaire à sahel	105
1. Présentation du village Sahel	105
2. Les associations du village Sahel	106
2.1. Association des femmes « Tadukli N Tlawin » (ATT).....	106
2.2. Association culturelle	107
2.3. Association pour la protection de l'environnement	107
2.4. Le club sportif amateur (CSS	108
2.5. Association des randonnées N Sahel.....	108
2.6. Association des chasseurs	108
3. Les manifestations culturelles au village Sahel (Les fêtes et festival)	109

3.1. La fête de la figue de barbarie	109
3.2. Festival Raconte-Arts	110
3.2.1. Comment peut –on définir le concept Raconte-Arts ?	110
3.2.2. Les activités du festival	111
3.2.3. Festival raconte-Arts au village sahel	111
3.2.4. Liste des éditions et villages hautes ainsi que les thèmes de chaque édition	112
3.3. Concours Aïssat Rabah du village le plus propre	113
4. L’impact positif du tourisme	116
Section 03 : présentation des résultats obtenus de l’enquête	117
1. Présentation de l’enquête de terrain	118
Conclusion.....	121
Conclusion générale	123
Bibliographie.....	127
Annexes	133
La table des matières.....	149
Résumé	

Résumé

La société civile à travers ses différentes organisations plus précisément les associations, joue un rôle primordial dans la promotion du tourisme solidaire, une initiative prise par la population locale ainsi que par les différentes associations pour aider les territoires défavorisés et isolés à se développer.

village Sahel qui est situé dans la commune de Bouzeguène où la population a décidé de se prendre en main, pour encourager cette forme de tourisme qui est liée aux principes du tourisme durable. C'est à travers les manifestations culturelles organisées et célébrées dans le village que les villageois ont pu voir plus loin, d'un côté pour promouvoir le tourisme solidaire et faire de leur village une destination touristique par la valorisation de leur patrimoine culturel et naturel. D'un autre côté, faire rentrer des économies source de richesse pour la population par la création d'emplois, la vente des produits artisanaux et la réalisation d'autres projets dans le village.

C'est la solidarité entre les villageois qui a fait de cette initiative une réussite pour tout le village et la région de Bouzeguène.

Les mots clés : la société civile, les associations, le tourisme, le tourisme solidaire, l'hébergement chez l'habitant, la population locale, village Sahel.

Abstract

Civil society through its various organizations, more specifically the associations, plays a key role in the promotion of solidarity tourism, an initiative taken by the local population as well as by the various associations to help disadvantaged and isolated territories to develop. This is the case of the Sahel village which is located in the commune of Bouzeguène where the population has decided to take charge, to encourage this form of tourism which is linked to the principles of sustainable tourism. It is through cultural events organized and celebrated in the village that the villagers were able to see further, on the one hand to promote solidarity tourism and make their village a tourist destination by promoting their cultural and natural heritage. On the other hand, bring in savings that are a source of wealth for the population by creating jobs, selling handicrafts and carrying out other projects in the village.

It is the solidarity between the villagers that has made this initiative a success for the whole village and the region of Bouzeguène.

Key words: civil society, associations, tourism, solidarity tourism, homestay accommodation, local population, Sahel village.